REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix - Travail - Patrie

UNIVERSITE DE YAOUNDE I FACULTÉDES SCIENCES DE L'ÉDUCATION DEPARTEMENT DE D'EDUCATION SPECIALISEE

CENTRE DE RECHERCHE ET
FORMATION
EN SCIENCES HUMAINES, SOCIALES
ET
EDUCATIVES



REPUBLIC OF CAMEROUN
Peace - Work - Fatherland

UNIVERSITY OF YAOUNDE I
FACULTY OF SCIENCES OF
EDUCATION
DEPARTMENT OF OF
SPECIALIZED EDUCATION

DOCTORAL RESEARCH AND
TRAINING
CENTRE IN SOCIAL AND
EDUCATION
SCIENCE

ENVIRONNEMENT DE RESOCIALISATION CARCERALE ET PERTE DES COMPETENCES PSYCHOSOCIALES. Cas des adolescents du quartier des mineurs de la Prison Centrale de Yaoundé

Mémoire présenté en vue de l'obtention du diplôme de Master en sciences de l'éducation

Par : **Pantaléon NOMO ONGUENE** Licencié en psychologie

Sous la direction de Chandel EBALE MONEZE Maître de conférences

Année Académique: 2017



A ma famille

REMERCIEMENTS

Ce travail n'aurait dû pas arriver à son terme, si les personnes ci-dessous n'avaient pas apporté leurs contributions à sa réalisation. Nous exprimons nos très profondes gratitudes :

Au Pr. Chandel Ebale Moneze pour son accompagnement et ses enseignements dans cette première expérience en recherche, malgré ses multiples occupations ;

A Monsieur le Chef de Département d'EDS/IOE, le Pr Marc Bruno Mayi pour son dynamisme et sa disponibilité dans notre formation ;

A tous les enseignants de la spécialisation IOE et notamment à M. Basile Neme, pour ses conseils;

Au Dr. Armand Leka Essomba pour ses encouragements, ses remarques et ses conseils ;

A Monsieur le Régisseur de la Prison Centrale de Yaoundé pour nous avoir accordé l'accès au sein de son institution, à son personnel et plus particulièrement à celui en service au quartier des mineurs;

A nos camarades et amis Rosaire Nkoulou Ntonga, Raphaël Manga, Bénédicte Nga-Noa, Sabine Ngangue et Paul Nkada pour leur accompagnement moral et intellectuel;

A tous les membres de notre famille pour leur soutien financier et moral tout au long de cette entreprise.

LISTE DES ABREVIATIONS ET ACRONYMES

ACAT: Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture

APC: Approche Par Compétence

BAAG: Bureau des Affaires Administratives et du Greffe

BAF: Bureau des Affaires Financières

BASL: Bureau des Affaires Socioculturelles des Loisirs

BDD : Bureau de la Discipline des Détenus

BFAS: Bureau de la Formation et des Affaires Sociales

BP: Bureau du Personnel

CNFRAP: Centre National pour la Formation et le Recyclage de l'Administration Pénitentiaire

CONFEMEN : Conférences des Ministres de l'Education des pays ayant le français en partage

CPS: Compétences Psychosociales

ENAP: Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire

ENAS: Ecole Nationale des Assistants Sociaux

Ha: Hypothèse alternative

HG: Hypothèse Générale

Ho: Hypothèse nulle

HR : Hypothèse de Recherche

MINAS: Ministère des Affaires Sociales

OMS: Organisation Mondiale de la Santé

ONG: Organisation Non Gouvernementale

OST: Organisation Scientifique du Travail

PACDET : Programme d'Amélioration des Conditions de Détention et respect

des Droits de l'Homme

PCY: Prison Centrale de Yaoundé

PPTE : Initiative des Pays Pauvres Très Endettés

QPR : Question Principale de Recherche

QR : Question Recherche

SEDACE : Service de la Discipline, des Activités Socioculturelles et Educatives

TPS: Tribunal Pénal Spécial

UNICEF: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

UNODC: Office des Nations Unies contre la Drogue et le Crime

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : tâche de développement à réaliser	48
Tableau 2 : tableau récapitulatif des variables de l'étude	86
Tableau 3: répartition des participants en fonction de la motivation qu'ils avaient pour les activités scolaires	
Tableau 4: répartition des participants en fonction leur désintéressement pour les apprentissages scolaires	. 101
Tableau 5: répartition des participants en fonction du fait qu'ils assistent aux activités par simple obligation	
Tableau 6: répartition des participants en fonction du fait qu'ils ressentent un besoin de formation professionnelle	. 102
Tableau 7: répartition des participants en fonction du fait qu'ils aiment satisfaire leurs dés	
Tableau 8: répartition des participants en fonction du fait qu'ils aient des difficultés à gére leurs pulsions	
Tableau 9: répartition des participants en fonction du fait qu'ils aient été en contact avec le famille avant leur incarcération	
Tableau 10: répartition des participants en fonction du fait qu'ils aient eu un soutien de leu famille dans leurs difficultés quotidiennes	
Tableau 11: répartition des participants en fonction du fait qu'ils préfèrent la compagnie d jeunes de leur entourage	
Tableau 12: répartition des participants en fonction du fait qu'ils aient un rôle quotidien en prison	
Tableau 13: répartition des participants en fonction du fait qu'ils soient en contact avec les détenus majeurs ou adultes	
Tableau 14: répartition des participants en fonction du fait qu'ils aient eu un entretien ave l'assistant social	
Tableau 15: répartition des participants en fonction du fait qu'ils se sentent méprisé par le personnel pénitencier	
Tableau 16: répartition des participants en fonction du fait qu'ils participent aux activités la prison	
Tableau 17: répartition des participants en fonction du fait qu'ils trouvent un intérêt personnel dans les activités menées en prison	. 108
Tableau 18: répartition des participants en fonction du fait qu'ils soient gênés par le manq	ue 108

Tableau 19: répartition des participants en fonction du fait qu'ils se sentent en sécurité et épanoui en prison
Tableau 20: répartition des participants en fonction du fait reçoivent des visites de membres de leur famille
Tableau 21: répartition des participants en fonction du fait qu'ils soient en contact avec leur famille (par téléphone ou par lettre)
Tableau 22: répartition des participants en fonction du fait qu'ils aient des entretiens avec le juge au tribunal
Tableau 23: répartition des participants en fonction du fait qu'ils soient gênés par les renvois indéterminés de leurs procès
Tableau 24: répartition des participants en fonction du fait qu'ils soient en contact avec le personnel d'une association ou d'une ONG
Tableau 25: répartition des participants en fonction du fait eu un entretien avec une association ou une ONG sur leurs difficultés personnelles
Tableau 26: répartition des participants en fonction de la satisfaction liée aux soins médicaux reçus en prison
Tableau 27: répartition des participants en fonction du fait qu'ils aient déjà subi des brimades en prison
Tableau 28: répartition des participants en fonction du fait qu'ils déjà subi des sanctions injustifiées en prison
Tableau 29: répartition des participants en fonction du fait qu'ils déjà été victime de violences physiques ou morales en prison
Tableau 30: répartition des participants en fonction du fait aient déjà été soumis aux règles des plus forts en prison.
Tableau 31: répartition des participants en fonction du fait qu'ils aient déjà été victime du vol de leurs affaires personnelles en prison
Tableau 32: répartition des participants en fonction du fait qu'ils aient déjà marchandé pour un service en prison
Tableau 33: répartition des participants en fonction du fait qu'ils pensent qu'il est important de s'occuper de leurs affaires en prison
Tableau 34: répartition des participants en fonction du fait qu'ils aient déjà été agressifs pour se faire respecter par leurs camarades
Tableau 35: répartition des participants en fonction du fait qu'ils aient perdu des ressources pour assurer leurs besoins de vie à la sortie
Tableau 36: répartition des participants en fonction du fait qu'ils pensent que les moyens dont ils disposent semblent limités
Tableau 37: répartition des participants en fonction du fait qu'ils aient besoin d'une personne pour prendre des décisions dans leur vie

Tableau 38: répartition des participants en fonction du fait qu'ils aient l'impression d'avoir perdu de la capacité à contrôler leur agressivité dans une dispute
Tableau 39: répartition des participants en fonction du fait qu'ils aient encore un projet de vie à la sortie de prison
Tableau 40: répartition des participants en fonction du fait qu'ils ressentent une perte de la motivation à penser à leurs projets de vie après la prison
Tableau 41: répartition des participants en fonction du fait qu'ils aient perdu leurs capacités de concentration dans la réalisation d'une tâche
Tableau 42: répartition des participants en fonction du fait aient des incertitudes sur leur avenir 120
Tableau 43: répartition des participants en fonction du fait qu'ils aient l'impression d'avoir perdu la capacité de se faire des amis à la sortie de prison
Tableau 44: répartition des participants en fonction du fait qu'ils aient perdu la capacité de faire confiance même envers un ami
Tableau 45: répartition des participants en fonction du fait qu'ils puissent accepter que leurs amis ne partagent pas leurs biens avec eux
Tableau 46: répartition des participants en fonction du fait qu'ils puissent accepter que leurs amis ne partagent pas leurs façons de penser 122
Tableau 47: répartition des participants en fonction du fait qu'ils aient l'impression d'avoir perdu la capacité de s'excuser auprès d'une personne qu'ils ont offensé
Tableau 48: répartition des participants en fonction du fait qu'ils ressentent une perte de la capacité à comprendre ou à compatir à l'autre
Tableau 49: répartition des participants en fonction du fait qu'ils pensent avoir été abandonnés par la société
Tableau 50: répartition des participants en fonction du fait qu'ils ressentent une perte de moyens d'intégrer harmonieusement la société. 124
Tableau 51: répartition des participants en fonction du fait qu'ils aient le sentiment d'avoir perdu les liens avec les membres de leurs familles 125
Tableau 52: répartition des participants en fonction du fait qu'ils ressentent une perte de l'aptitude à privilégier la négociation dans un conflit125
Tableau 53: répartition des participants en fonction du fait qu'ils puissent privilégier le vivre ensemble dans une mésentente
Tableau 54: répartition des participants en fonction du fait qu'ils ressentent une perte de l'aptitude à trouver un emploi
Tableau 55: répartition des participants en fonction du fait qu'ils ressentent une perte de la capacité à travailler pour l'intérêt collectif
Tableau 56: corrélation HR1
Tableau 57: corrélation HR2

Tableau 58: corrélation HR3	135
Tableau 59: corrélation HR4	137
Tableau 60: récapitulatif des résultats de l'étude	139

GRAPHIQUES

Graphique 1 : Diagramme en bâtons représentant la répartition des participants selon	leur
région d'origine	97
Graphique 2 : Diagramme en bâtons représentant la répartition des participants selon tranche d'âge	
Graphique 3 : Diagramme présentant la répartition des participants selon la durée d'incarcération	98
Graphique 4 : Diagramme présentant la répartition des participants selon leur niveau	d'étude
	99
Graphique 5 : Diagramme montrant la répartition des participants selon le motif	
d'incarcération	100
Graphique 6 : Diagramme montrant la répartition des participants selon leur statut	100

RESUME

Ce travail est une étude diagnostique qui s'inscrit dans le champ de recherche : accompagnement psychosocial, stratégies et préventions des risques. Face à des difficultés d'ordre diverses et à l'inéluctable problème de la surpopulation carcérale ; l'administration pénitentiaire camerounaise semble en peine d'assurer sa fonction de réinsertion sociale. L'étude pose le problème de « l'inadéquation entre les conditions de resocialisation et les valeurs citoyennes recherchées par la loi d'orientation de l'éducation de 1998 ». La question principale formulée à cet effet est la suivante: existe-il un lien entre l'environnement de resocialisation carcérale et la perte des compétences psychosociales chez l'adolescent du quartier des mineurs de la PCY? L'hypothèse générale énoncée en conséquence est celleci: « il existe un lien entre l'environnement de resocialisation carcérale et la perte des compétences psychosociales chez l'adolescent du quartier des mineurs de la PCY ». L'opérationnalisation de cette hypothèse générale nous a permis de formuler les hypothèses de recherche ci-dessous :

HR1 : il existe un lien entre l'ontosystème objet de resocialisation carcérale et la perte des compétences psychosociales.

HR2 : il existe un lien entre le microsystème de resocialisation carcérale et la perte des compétences psychosociales chez l'adolescent du quartier des mineurs de la PCY.

HR3 : il existe un lien entre le mésosystème de resocialisation carcérale et la perte des compétences psychosociales chez l'adolescent du quartier des mineurs de la PCY.

HR4 : il existe un lien le macrosystème de resocialisation carcérale et la perte des compétences psychosociales chez l'adolescent du quartier des mineurs de la PCY.

Pour éprouver ces hypothèses, nous avons collecté les données auprès d'une population de 80 détenus mineurs du quartier 13 de la PCY, et ceci par le biais d'un questionnaire. La lecture théorique dudit sujet s'est fait sur la base de la théorie de l'impuissance acquise. L'analyse des résultats s'est faite par le test du coefficient de corrélation de Pearson. Les résultats enregistrés sont les suivants :

Pour **HR1** Sig. (0,011) < 0,05 et *r* calculé = $0,283 \ge r$ lu=0,232 alors Ha acceptée ;

Pour **HR2** Sig. (0.083) > 0.05 et *r* calculé = 0.195 < r lu= 0.232 alors Ha rejetée;

Pour **HR3** Sig. (0.246) > 0.05 et r calculé =0.131 < r lu = 0.232 alors Ha rejetée;

Pour **HR4** Sig. (0,000) < 0,05 et *r* calculé $=0,491 \ge r$ lu=0,232 alors Ha acceptée.

Il en est ressorti au terme de cette analyse inférencielle que deux de nos hypothèses ont été confirmées et les deux autres infirmées. Des réserves liées à l'insuffisance de l'outil de collecte des données et d'autres ont été émises pour justifier ces infirmations. C'est fort de ces résultats que nous avons pu conclure que : l'environnement de resocialisation carcérale favorise la perte des compétences psychosociales.

Mots clés : Environnement, Resocialisation carcérale, Perte et Compétences Psychosociales

ABSTRACT

This research is a diagnostic study that falls within the scope of research: psychosocial support, strategies and risk prevention. Facing various difficulties and the inescapable problem of prison overcrowding; The Cameroonian prison administration appears to be struggling to ensure its social reintegration function. This research poses the problem of the inadequacy between the conditions of re-socialization and the civic values sought by the law of orientation of education of 1998". The main question asked in this regard is the following: Is there a significant relationship between the prison re-socialization environment and the loss of psychosocial skills in the minor adolescent of the CPY? The general hypothesis is that "there is a link between the prison re-socialization environment and the loss of psychosocial skills in the minor adolescent of the CPY". The operationalization of this general hypothesis enabled us to formulate the following research hypotheses:

HR1: There is a significant between the ontosystem object of prison re-socialization and the loss of psychosocial skills

HR2: There is a significant link between the prison re-socialization microsystem and the loss of psychosocial skills in the minor adolescent.

HR3: There is a significant link between the mesosystem of prison re-socialization and the loss of psychosocial skills in the minor adolescent.

HR4: There is a significant link between the macrosystem of prison re-socialization and the loss of psychosocial skills in the minor adolescent.

To test these hypotheses, we collected data from a population of 80 minor detained in Ward 13, through a questionnaire. The results were analyzed by using the Pearson correlation coefficient. The results enregistred show that:

For RH1 Sig. (.011) < .05 and r cal = .283 \ge r lu=.217: Ha accepted;

For RH2 Sig. (.083) > .05 and r cal = .195 < r lu=.217: Ha rejected;

For RH3 Sig. (.246) > .05 and r cal =0,131 < r lu=.217: Ha rejected;

For RH4 Sig. (.000) < .05 and r cal = .491 \ge r lu=.217: Ha accepted.

The results of this inferential analysis show that two of our hypotheses have been confirmed and the oders have been infirmed. The insufficiency of a questionnaire and others were issued to justify these invalidations. It is based on these results; we have been able to conclude that the prison re-socialization environment favors the loss of psychosocial skills. The theoretical reading of the subject was based on the theory of acquired impotence.

Keys words: Environment, Prison re-socialization, Lost and Psychosocial Skills

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE	
CADRE THEORIQUE	5
CHAPITRE 1 : PROBLEMATIQUE ET DEFINITION DES CONCEPTS	6
CHAPITRE 2 : LA REVUE DE LA LITTERATURE	29
CHAPITRE 3 : LES THEORIES EXPLICATIVES	63
CADRE METHODOLOGIQUE ET OPERATOIRE	81
CHAPITRE 4 : LA METHODOLOGIE	82
CHAPITRE 5 : PRESENTATION DESCRIPTIVE DES DONNEES	97
CHAPITRE 6 : ANALYSE INFERENCIELLE DES RESULTATS, DISCUSSIONS ET	
SUGGESTIONS	128
CONCLUSION GENERALE	144
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	148
TABLE DE MATIERE	154
ANNEXES	159

INTRODUCTION GENERALE

Au cœur des enjeux de la prison moderne, la réinsertion sociale des personnes détenues est de plus en plus, une condition sine qua none qui contribue à amoindrir le risque de récidive à la sortie ; mais aussi, à changer les perspectives de vie et les perceptions des détenus. Elle contribue activement au renforcement du sentiment d'appartenance communautaire et à l'intégration harmonieuse dans un environnement social marqué par le vivre ensemble, le respect de l'ordre préétabli Etc. Cette problématique de la réinsertion sociale, et plus précisément de la resocialisation en institution se pose avec acuité dans les administrations pénitentiaires de l'Afrique subsaharienne en général et au Cameroun en particulier. Engagé dans une dynamique d'émergence à l'horizon 2035, la prise en charge très coûteuse de la population carcérale est souvent délaissée au profit des priorités des politiques gouvernementales. La recherche des méthodes de resocialisation et des politiques efficaces dans la gestion de la population carcérale et de la délinquance, semble être ; une quête périlleuse sur laquelle butte la recherche scientifique (Cusson, 1974). La dangerosité des individus qui vivent dans ces lieux, la stigmatisation ou l'étiquetage dont-ils sont l'objet et surtout, l'absence de réflexions sur les objectifs de resocialisation (Makarenko, 1967) sont autant d'obstacles qui émaillent les progrès de la science. Ce malaise social au Cameroun est un héritage du système colonial qui avait instauré un système de répression de la délinquance, sans prendre en considération les valeurs et les priorités que les cultures ambiantes accordaient à leur système judiciaire traditionnel. Ce mode colonial, sans doute antinomique aux valeurs africaines de la cohésion sociale et de la socialisation de l'Homme appelé à vivre en communauté, avait tout au moins une raison d'être en ces époques de conquête territoriale et d'acculturation des peuples faibles. Mais, elle est tombée en désuétude au fil du temps, et cela exige de repenser profondément l'administration pénitentiaire et surtout dans sa mission de resocialisation carcérale, pour renforcer les valeurs éducatives et morales durant cette période de rupture de liens sociaux.

La qualité d'une bonne resocialisation carcérale se mesure par le nombre de détenus qui retourne en prison après une première condamnation. Récidive et réinsertion sociale sont liées; la première étant une conséquence de l'échec de la seconde (Bezossi, 1999, 2000). Ceci laisse penser que l'entreprise de la resocialisation n'est pas aisée. Elle exige une flexibilité à manipuler, à la fois connaissances théoriques et pratiques dans le domaine pluridisciplinaire de l'intervention sociale, et aussi; une dextérité à adapter ces cognitions dans une réalité

psychosociale particulière. L'intervention est un « art d'intervenir » (Dubois, 2013) qui nécessite à la fois de s'appuyer sur la personne et sur le contexte social. C'est dans cette confluence de savoirs pratiques et théoriques que se situent l'intervention psychosociale et le champ d'orientation de recherche : « accompagnement psychosocial, stratégies et prévention des risques ». La littérature scientifique est quant à elle unanime s'agissant des méfaits de la culture carcérale sur la personne détenue et plus particulièrement sur les catégories jeunes (Calbelguen (2006), Gendreau(1999), Foucault(1975), Lecomte et Pegon (2010)). L'adolescent incarcéré vie une double crise : d'une part une crise psychologique, marquée par une quête d'identité de soi, d'une recherche d'autonomie et d'indépendance. Et d'autre part, une crise sociale qui se traduit par une rupture de trajectoire de vie, voire une rupture de liens avec son réseau social ; ce d'autant plus qu'il combine déjà quelques insuffisances éducatives sur le plan moral et intellectuel. Au regard de sa fragilité, le mineur incarcéré est une personne vulnérable face aux influences négatives qu'il peut subir et qui peuvent compromettre ses chances de retrouver une vie socialement intégrée. Au-delà de réduire ses capacités intellectuelles, ses chances d'emploi ; l'emprisonnement peut le conduire définitivement à se faire une carrière de criminel. La non prise en charge de ses difficultés contribue fortement aux risques de voir freiner les quelques élans de resocialisation. Pour pallier à ces effets négatifs, le recours aux interventions psychosociales s'avère impérieux et nécessaire pour s'arrimer aux exigences des engagements pris au niveau international.

La combinaison des stratégies personnalisées et de groupes dans la réalisation des activités socioculturelles et professionnelles en milieu carcéral, serait d'un apport bénéfique sur la santé mentale et le bien-être du détenu. Mais aussi, constituerait une occasion pour corriger les insuffisances individuelles, créer le lien social qui, à son tour facilite le mieux vivre ensemble à la sortie de prison. Ces stratégies favoriseront aussi : le développement d'une autonomie, le sentiment de responsabilité, la capacité de partager et d'entretenir des relations interpersonnelles harmonieuses et de participer à la vie citoyenne. L'univers carcéral camerounais est-il un environnement favorable à l'acquisition de telles valeurs citoyennes, au regard des maux qui minent son quotidien et des obstacles qui entravent sa quête de modernité ? C'est dans le souci de répondre à cette préoccupation, que notre sujet d'investigation s'articule comme suit : « environnement de resocialisation carcérale et perte des compétences psychosociales : Cas des adolescents du quartier des mineurs de la Prison Centrale de

Yaoundé». Il se construit autour du problème de la compréhension de l'inter corrélation entre l'environnement de resocialisation de l'univers carcéral camerounais avec la perte des compétences psychosociales du détenu mineur. L'intérêt pour les compétences psychosociales dans cette recherche est la remise en question des finalités souhaitées dans toute entreprise de resocialisation. Au regard des études qui se cristallisent sur le phénomène de récidive, notre étude trouve son originalité dans la compréhension des attitudes et habiletés qui conduisent à la récidive. La resocialisation a pour but de faire acquérir au sujet des compétences qui l'aideront à s'adapter dans son environnement, à vivre en harmonie avec ses semblables et à participer à la vie communautaire. Ces compétences psychosociales devraient être en congruence avec les valeurs morales que veut atteindre la philosophie de l'éducation d'un pays ou d'un groupe culturel. Ainsi les schèmes comportementaux véhiculés en milieu carcéral devraient s'arrimer sur les idéaux du citoyen que prônent la loi de l'orientation (1998) de l'éducation au Cameroun.

Le présent mémoire, est une analyse d'une situation d'intervention qui s'attelle à apporter une lecture au problème suscité. Il s'organise en deux grandes parties qui sont théorique pour la première, méthodologique et opératoire pour la seconde. La première, fait ressortir les éléments de la problématique, la revue de la littérature et la grille de lecture théorique du problème sous-jacent. La seconde, rend compte de la méthodologie mise en œuvre, de la présentation et de l'analyse descriptive des résultats, et enfin de l'analyse inferencielle des résultats qui s'achève par des suggestions.

CADRE THEORIQUE

CHAPITRE 1 : PROBLEMATIQUE ET DEFINITION DES CONCEPTS

Définie comme étant l'ensemble des questionnements que traite une science, la problématique constitue l'élément essentiel sur lequel se structure une recherche. Beaud (2006, p. 55) la définit comme : « un ensemble construit, autour d'une question principale, des hypothèses de recherche et des lignes d'analyse qui permettront de traiter le sujet choisi ». Le contenu de ce qu'on appelle problématique laisse percevoir le contexte d'étude, la formulation du problème, les questions de recherche, les objectifs de recherche, les hypothèses de recherche, l'intérêt et la délimitation de l'étude. Ce sont ces différentes parties et la définition des concepts clés qui constituent la quintessence de ce chapitre.

1.1. PROBLEMATIQUE

1.1.1. Contexte et justification de l'étude

1.1.1. 1. Contexte d'étude

Depuis des années, la problématique de l'incarcération des mineurs attise les débats houleux, tant dans les sociétés humaines, que dans la communauté scientifique. Cette dualité de point de vue, voire d'idéologie entre les partisans de l'emprisonnement des mineurs et opposants à celui-ci semble poser un problème crucial aux enjeux diverses : celui des effets de l'emprisonnement sur la personne détenue et sur la réduction de la criminalité. Cette problématique semble se poser avec acuité dans les pays de l'Afrique subsaharienne, ancrés dans une dynamique de développement, et en recherche de repère entre modernité et tradition. Un regard rétrospectif sur la littérature sociologique et anthropologique africaine, révèle que naguère les sociétés africaines ne recourraient pas à l'emprisonnement. L'enfermement des corps était ignoré en Afrique. Bernault (Leconte et Pegon, 2010) souligne qu'à la fin du 19e siècle, sauf à l'intérieur de quelques garnisons et forts de traites européennes de la côte, les prisons étaient inconnues en Afrique noire. Les indices précurseurs du confinement de la population trouvent leur essence à travers la traite des esclaves, et se pérenniseront avec les conquêtes impérialistes sous la colonisation. Dans la tradition africaine, l'intérêt de toute entreprise de socialisation était orienté sur le développement de l'Être en soi, à travers des

rites d'initiation (Ngono 2012, Eny 1987, Ngoie-Ngalla 1999 Etc.). L'Homme et plus particulièrement l'enfant était au centre des préoccupations éducatives, car ; il représentait la richesse ancestrale, l'héritier du patrimoine culturel du groupe social. Sa socialisation était dès lors, un devoir suprême de la collectivité, quand bien même ; le géniteur n'était en mesure d'assumer cette mission. Eny (1987) souligne, cette attention accordée à l'enfant en ces termes: « l'on accueille l'enfant avec joie, comme nouveau membre de la communauté qui vient la renforcer, mais aussi parce qu'on attend des effets bienfaisant sur le plan de la relation et des Êtres qui la peuple ». Le but était de pérenniser les valeurs morales et de garantir la cohésion sociale qui, transcende les individus et le collectif à travers le temps. L'univers carcéral a été appris comme mode de gestion du crime ou de la délinquance avec l'avènement de la colonisation. Ngoie-Ngalla (1999) écrit à cet effet que les hommes de ces âges rudes saisirent d'intuition, par de la même les liens de proximité et de sang la grandeur incommensurable de l'homme, plus grand que ses fautes ou ses faiblesses, ou l'aspect dérisoire de son enveloppe physique.

Jadis, dans les sociétés africaines en général et la société camerounaise en particulier, régnait des systèmes de sanction exercée par la communauté entière contre les personnes jugées coupables d'un délit. Les méthodes traditionnelles du règlement des différends ou de répression et la peine avaient pour but : la restauration du tissu social. Ngono (2012) dans sa thèse de Doctorat Phd réaffirme que la finalité de la répression judiciaire traditionnelle était double : la restauration de la cohésion sociale et la réintégration sociale du coupable. Elle affirme que les sanctions faisaient l'objet de :

- > justice réparatrice : elle consistait à la réparation du préjudice par un dédommagement de la victime et de la communauté ;
- > punitions psychologiques : il s'agissait d'une influence coercitive et répressive aussi forte, si non plus efficace que le châtiment corporel ;
- ➤ la restriction de la mobilité : qui à travers un ostracisme consistait à interdire au fautif, de par son isolement, l'exercice de certains droits communautaires ;
- ➤ la restriction des rapports sociaux du coupable avec les membres de la communauté et réciproquement.

Brillon souligne que : « l'évitement, la mise à l'écart, le ridicule constituent les réactions de la part du groupe qui, quoique très subtiles et informelles possèdent une force contraignante parfois plus puissante qu'une peine physique» (Ngono, 2012 p. 88). C'est cette conception de l'Homme et de la justice qui animait la société traditionnelle camerounaise. La colonisation a imposé des formes de répression exogènes et aux finalités antinomiques à celles traditionnellement admises. Le Cameroun a hérité de deux régimes pénitentiaires :

- ➤ Le régime pénitentiaire français (Cameroun oriental) où la privation de liberté devrait être aussi pénible que possible afin d'accabler le délinquant. L'emprisonnement était caractérisé par l'économie de la violence et le nonsouci de la réinsertion/réintégration sociale,
- Le régime pénitentiaire britannique (Cameroun occidental) où la prévalence était mise sur la resocialisation du détenu.

De nos jours, en dépit de quelques aménagements institutionnels et juridiques, l'administration pénitentiaire du Cameroun est majoritairement influencée par le système français. L'ombre du colon hante encore tant le système judiciaire, mais aussi ses missions.

Les conséquences sur le plan institutionnel et social de cet héritage ou de cette brusque transition de modes antinomiques génèrent des difficultés et des dysfonctionnements quant à la gestion de la population carcérale. A côté des restrictions budgétaires, au profit des problématiques de développement socioéconomique et politique; l'administration pénitentiaire semble mal en point d'assurer ces missions d'humanisation, qui en plus fait face à de nombreux maux tels que le souligne le rapport de l'audit du Comité ad hoc commandité par le Président de la République en 2001(Djoukouo, 2013, p 26-27):

- La vétusté et l'étroitesse des structures carcérales,
- Le vieillissement, l'insuffisance et le manque de professionnalisme des personnels,
- La précarité des conditions sanitaires et l'alimentation des détenus,
- L'inadaptation, l'insuffisance et la vétusté des équipements,
- L'absence de stratégies de resocialisation des détenus,
- L'inadaptation de la formation des personnels pénitentiaires aux pratiques modernes de l'administration de la peine,

- La faiblesse de l'ENAP à moderniser les programmes et méthodes d'enseignement et de formation.

Et à côté de ceux-ci s'ajoute l'inéluctable problème de la surpopulation carcérale. Celle-ci n'est pas l'apanage des seuls pays africains. Plus de 10,2 millions de personnes sont détenues dans les prisons du monde et la population carcérale ne cesse d'augmenter à un rythme supérieur à la croissance démographique (UNODC, 2013). Les détenus mineurs représentent les 10% de cet effectif. En Afrique, le commissaire de la 53^{ème} session ordinaire de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (d'avril 2013 à Banjul), fait la remarque que les prisons africaines sont en deçà des normes internationales et les personnes qui se trouvent en prison vivent dans des conditions déplorables. Il cite entre autres problèmes : une ration alimentaire insuffisante, un manque d'accès à des soins de santé et à des services médicaux, un manque d'hygiène, d'assainissement et la rareté de l'eau, la séparation stricte des quartiers. Le taux d'occupation des pénitenciers au Cameroun est de 159,6% (ACAT, 2011). Le rapport de l'Institut National de la Statistique (2014), fait le constat général que les prisons camerounaises sont surpeuplées. Il ressort également de ce rapport que le Cameroun comptait en 2013, 26644 (soit 25763 hommes adultes, 531 femmes et 881 mineurs) détenus repartis dans les 76 pénitenciers fonctionnels du territoire. Leur capacité d'accueil est de 17875 détenus. Les régions où l'on dénombre le plus de détenus sont celle du centre, du littoral, de l'extrême nord et de l'ouest, avec plus de 3000 détenus. Les records du surpeuplement carcéral sont observés dans les pénitenciers suivants : la prison centrale de Yaoundé 4125 détenus pour une capacité de 1000 places, la prison de New-Bell construite pour 800 détenus en abrite 3000 et la prison de Bertoua qui a une capacité d'accueil de 120 détenus, mais en compte déjà 500. La situation est alarmante et prend de plus en plus d'ampleur dans les grandes villes du territoire national. La guerre des chiffres est permanente, incessante et laisse parfois aux oubliettes la personne même détenue, qui doit faire l'objet de politique de resocialisation/réinsertion sociale. Cette situation est encouragée par la réaction indifférente de la société et les stigmates qu'elle porte aux détenus en général et les mineurs en particuliers après leur sortie de prison. Ce sont des personnes mauvaises, dangereuses qu'il faut éviter, rejeter, même si ; ce sont leurs actes qu'il faut juger de mauvais, d'antisociaux, d'inadaptés au milieu social et qui à cette période critique de leur développement psychologique ne doivent être traités comme tels (Mucchielli, 1962). De plus, cette société, elle-même est en quête d'une originalité car en transition entre tradition et modernité, collectivisme et individualisme. Une logique de l'éducation héritée de la colonisation qui n'assure que des savoirs cloisonnés et isole l'école de la réalité sociale.

L'avènement de l'APC, semblait inaugurer, le début d'une ère nouvelle dans la qualité de l'éducation en adéquation avec son milieu de vie. Cette logique pédagogique correspond à la philosophie traditionnelle de socialisation africaine. La transmission du patrimoine culturel permet de prendre en considération de nombreuses attentes des communautés. L'intégration de la maîtrise des compétences vient donc établir une relation entre l'école et la vie de l'individu, et aussi de préparer celle du citoyen. En dépit de cette efficacité théorique, il reste toujours un souci fondamental; celui de son opérationnalisation dans un contexte multiculturel et sa conduction dans la salle de classe. Les intervenants sociaux et éducatifs attentent toujours des propositions, des outils pour pouvoir la concrétiser dans leurs différents champs d'intervention, aucune réflexion n'ayant été faite à cet égard. La crise de la structure familiale et son fonctionnement, la crise sociale de l'emploi et la crise de l'éducation sont des causes qui sont évoquées dans la délinquance jeune. L'adolescence est une période problématique dans le développement psychologique et sociale d'un individu. C'est à ce moment que plusieurs criminels majeurs ont débuté leur carrière.

La réinsertion sociale est une fin poursuivie dans les missions de l'administration pénitentiaire, et l'atteindre : c'est développer des compétences psychosociales. La réinsertion a pour but, de prévenir la récidive et par conséquent de réduire le taux criminalité. De nombreux délinquants souffrent d'un manque sérieux de compétences, ce qui ne leur permet pas de se battre et de réussir dans la communauté : faible niveau de compétences interpersonnelles, faible niveau de scolarité, analphabétisme ou incapacité à maîtriser les nombres, fonctionnement cognitif ou émotionnel limité, ou manque de compétences en planification et en gestion financière (UNODC, 2013).

Le défi de la réinsertion sociale semble devenir l'une des batailles essentielles, pour réduire le surpeuplement carcéral et surtout la récidive criminelle. Cela passe par la politique de resocialisation qu'adopte chaque Etat, pour préparer les antisociaux à assurer pleinement leur devoir de citoyen. Au Cameroun, le nouveau code de procédure pénal avait été élaboré dans le but où son application participerait à la réduction de ce surpeuplement carcéral. Mais il s'est vu effréné dans sa sagacité par des variables d'ordre diverses. Le constat de son échec

montre que : plus de 60% des personnes détenues, le sont sur la base de la détention provisoire, dont les limites ne sont pas respectées (80% des mineurs détenus sont des prévenus). L'emprisonnement est resté un principe fondamental, au détriment de la liberté. La création de nouveaux pénitenciers est une autre solution préconisée pour désengorger celles surpeuplées ; mais, cela n'a point empêché les élans de croissance de la population carcérale. Lombardo (Cabulguen, 2006, p. 33) souligne que : « la surpopulation carcérale favorise un milieu plus hostile, augmente le stress et le risque d'y voir apparaître une quantité plus importante de violence ». La surpopulation carcérale elle-même affecte la capacité des prisons à offrir des programmes de réhabilitation significatifs et tend à limiter l'accès des détenus aux programmes existants (UNODC, 2013). Elle a également une incidence sur la santé mentale et le bien-être de l'individu.

En ce qui concerne la réinsertion des détenus à la sortie, des activités ont été organisées dans les prisons centrales de Yaoundé et de Douala auprès des détenus. Les projets PACDET I (2001-2004) et PACDET II (2007-2010) visaient l'amélioration des conditions de détention et le renforcement des infrastructures. Ces projets étaient appuyés par : l'Union Européenne, la coopération Canadienne à travers les missions d'étude du projet IAMM/PPTE, et du Commonwealth. En général, dans le souci d'assurer la survie et l'épanouissement psychologique des mineurs en détention (mais aussi des détenus majeurs), dans la Prison Centrale de Yaoundé, des activités de plusieurs ordres sont observées : les activités socioculturelles, les activités éducatives, les activités professionnelles et enfin les activités spirituelles qui les préparent à la réinsertion sociale. Les assistants sociaux du MINAS, les ONG et même les gardiens de prison formés par l'ENAP interviennent dans ces milieux ; dans le but de prévenir des séquelles psycho traumatiques, mais aussi de réduire le sentiment d'absence de secours et le sentiment d'avoir été abandonné, de restaurer le sentiment d'appartenance communautaire (Castro, 2004).

Cependant, la population carcérale ne cesse d'augmenter, conjointement avec la récidive. Ce qui, en plus des autres aspects des problèmes qui sévissent dans cet environnement tels que : la promiscuité et la vétusté des locaux, la ration alimentaire (estimée à 235Fcfa/jour), la précarité des règles d'hygiène; la violence semblent compromettre les chances de réinsertion sociale. Alioum (2005, p. 5) souligne alors que : « les prisons camerounaises, soumises à un environnement fortement secoué par des tensions et des fléaux

de toute sorte dont le plus insidieux est la pauvreté, apparaissent comme des manufactures criminelles, un terreau fertile de la fabrication d'hommes sans foi ni loi ». L'incarcération éloigne les jeunes de toute perspective d'éducation et d'emploi. Et ceci peut les conduire définitivement à se construire une carrière de criminelle, en absence de projet social réel d'accompagnement à la réinsertion sociale.

1.1.1.2 Justification de l'étude

L'environnement est un concept clé dans le domaine pluridisciplinaire de l'intervention sociale. Il est au centre du processus de développement humain qui est exploré et explicité dans les approches de la psychologie écologique. Les problèmes de santé sont généralement générés par une confluence des facteurs de l'environnement. Aborder les interactions entre l'individu et son environnement, c'est comprendre les mécanismes de construction de schèmes comportementaux qui justifient les attitudes des individus ou les résistances au changement de ceux-ci en société. Ces schèmes comportementaux revêtent deux aspects : soit ils aboutissent à des constructions qui favorisent l'adaptation de l'individu dans son milieu, soit alors ; il y a une inadéquation entre ces constructions et les données ou la culture de son environnement. Et cela peut contribuer à une désorganisation du climat social, voire à des comportements à risque ou antisociaux. L'environnement est porteur de facteurs de protection et de facteurs de risques. Il est aussi un lieu d'apprentissage voire un lieu de socialisation, et dans ce sens ; il fait acquérir à l'individu des compétences ou des habiletés nécessaire pour s'adapter aux différentes transformations qu'il peut subir. Le milieu carcéral est un milieu de contrainte.

Des recherches ont montré que le contexte où il y a perte de contrôle sur l'environnement favorise des changements d'humeur comme : une augmentation de l'anxiété, la chute des performances, la perte de l'estime, ou l'augmentation de la sensibilité à la douleur. Le contexte décrit ci-dessus semble favorable à la construction de comportements asociaux, notamment chez les mineurs qui vivent cette expérience dans une période transitoire et trouble de leur développement psychologique.

Cette étude contribuera tout d'abord à l'élaboration d'un corps de connaissances liés au milieu carcéral, mais surtout sur la resocialisation carcérale. Le milieu carcéral étant

considéré comme une « boîte noire obscure », où il n'existe que peu de connaissances (Gendreau, Goggin et Cullen, 1993). Ensuite, elle envisage, au travers du modèle transactionnel, analyser et comprendre l'impact des interactions dans cet environnement particulier sur la perte des compétences psychosociales que manifestent les détenus. Elle est donc une étude diagnostique, qui a pour principal objectif d'analyser la situation existante afin d'identifier les causes du dysfonctionnement ou du problème et les différents axes d'amélioration. Il s'agit de la détermination des causes du phénomène, afin de mieux élaborer la démarche de résolution du problème. Elle remet sur la table du débat scientifique, le problème de l'inadéquation entre les enseignements théoriques et la réalité sociale, ou plus précisément de l'inadéquation entre les axes d'intervention en milieu carcéral et les réalités du milieu ouvert; ceci contribuant aux difficultés de réinsertion sociale du détenu, et concomitamment au renforcement du comportement délinquant chez ce dernier. Enfin, elle apporte une autre lecture des facteurs étiologiques de la récidive au niveau intra-individuel et institutionnel. Sans se focaliser sur la récidive, elle trouve son originalité, dans le fait qu'elle explique celle-ci sur les déficits conatifs, affectifs, cognitifs et sociale de l'individu. Besozzi (2000) fait remarquer à cet effet que la récidive du condamné n'est pas le résultat d'une pression sociale, ni des effets de l'incarcération, mais surtout de la nature des interactions avec son environnement. On ne saurait penser une stratégie d'intervention sans tenir compte des particularités de l'environnement, sans avoir analysé les variables sur lesquelles sera axée l'intervention, voire les comportements attendus au terme de l'accompagnement. Makarenko souligne alors que les objectifs sont essentiels dans la rééducation : « Il faut prêter la plus sérieuse attention au but de l'éducation [...]. Il est impossible de bien faire quoi que ce soit si on ne sait pas à quoi on veut arriver » (Cusson, 1974, p.35). La singularité de l'individu n'est pas à sous-estimé dans les activités collectives, car chacun a sa réalité psychosociale et sa réalité culturelle. Un déphasage entre stratégies d'accompagnement en milieu fermé et les réalités du milieu ouvert présage l'échec de toute politique de réinsertion sociale. D'autant plus, si l'environnement contribue au renforcement de la vulnérabilité des détenus mineurs. L'évaluation des contingences contextuelles peut poser les bases des stratégies d'accompagnement efficaces. Celles-ci pouvant faire l'objet de recherches ultérieures dans le but de poser les bases scientifiques d'un modèle d'accompagnement des détenus en général, mais plus particulièrement des détenus mineurs tenant compte des réalités locales.

Après cette présentation du contexte et des éléments de justification de recherche, il nous paraît judicieux de préciser le problème de cette recherche.

1.1.2. Formulation et position du problème

1.1.2.1 Formulation du problème

L'éducation est l'action d'éduquer un individu, une personne humaine, afin qu'au cours et au bout de ce processus ; il ou elle acquiert de façon latente et manifeste des comportements ou des attitudes que recherche ledit processus et par conséquent, modifie ou sublime ceux qui remettent en cause le climat harmonieux /la cohésion du groupe social. C'est une activité sociale, une action exercée sur les jeunes esprits par le biais des interactions sociales dans le but de leur faire acquérir des valeurs morales, culturelles, intellectuelles, spirituelles, etc. propre à une société particulière, à une époque donnée. De ce point de vue, elle revêt l'aspect d'une philosophie de vie, une politique de socialisation, qu'un groupe social/culturel, un pays fait acquérir à ses membres, afin de garantir la survie des valeurs citoyennes qu'elle veut atteindre. Durkheim cité par Tsafack (2004, p. 20) affirme à cet effet que l'éducation est « l'action exercée volontairement par un adulte sur un jeune ou par une génération adulte sur une génération jeune en vue du développement physique, intellectuel et moral, et de l'intégration dans la société ». Le point optimal de toute activité éducative est le développement intégral, c'est-à-dire ; l'homme qui intègre les connaissances et les utilise pour s'adapter, s'épanouir dans les différents environnements auxquels, il est appelé à vivre. Berger mentionne qu'éduquer un enfant ; c'est essentiellement lui apprendre à se passer de nous, de jouir d'une autonomie, pour assurer la pratique de tous les devoirs (Marcaire, 1979).

Au Cameroun, la pédagogie de l'intégration est entrée sur une approche situationnelle de la compétence, privilégiant une entrée par des situations de vie. C'est une approche qui prépare les jeunes à mieux affronter la vie. Elle rejoint de ce fait, l'objectif poursuivi par l'éducation dans la loi d'orientation N°98/004 du 14 avril 1998 article 4 qui stipule que : « l'éducation a pour mission générale la formation de l'enfant en vue de son épanouissement intellectuel, physique, civique et moral et de son insertion harmonieuse dans la société, en prenant en compte les facteurs économiques, socioculturelles, politiques et moraux ». L'article 5 alinéa 7, s'inscrit dans cette pédagogie de l'intégration, car il se donne

pour objectif : « la formation de citoyens enracinées dans leur culture, mais ouverts au monde et respectueux de l'intérêt général et du bien commun ; la formation aux grandes valeurs éthiques universelles que sont la dignité et l'honneur, l'honnêteté et l'intégrité ainsi que le sens de la discipline ; l'éducation à la vie familiale ; le respect des droits de l'Homme et des libertés, la justice et la tolérance ; le combat contre toutes formes de discriminations ; la culture de l'amour, de la paix, du dialogue, de l'effort et du travail bien fait ; la quête de l'excellence ». C'est une éducation orientée dans la recherche de compétences psychosociales. La même loi, en son article 7 dispose que : « l'Etat garantit à tous l'égalité de chance d'accès à l'éducation, sans discrimination de sexe, d'opinion politique, culturelle, scientifique, religieuse, sociale, géographique etc. ». Cette loi n'est pas née ex-nilo ; elle est une conséquence d'un ensemble de textes de base qui régissent l'éducation. Elle repose aussi sur quelques principes directeurs du droit à l'éducation, à savoir ; l'accès universel à l'éducation, la non-discrimination et celui de la solidarité.

Cependant l'entreprise éducative, voire le processus de socialisation ne se déroule pas sans heurt au niveau individuel. La recherche du bien-être est un souci permanent qui anime tout être humain. L'organisme humain cherche à déployer tout son potentiel physique, intellectuel et spirituel pour résoudre les problèmes de déséquilibre, d'adaptation qui s'impose à lui. C'est une quête permanente de l'homme ; celle d'améliorer ses conditions de vie et satisfaire les besoins fondamentaux de son existence. Maslow (2004) énumère hiérarchiquement ces besoins propres à l'homme comme suit : les besoins physiologiques, les besoins de sécurité, besoins d'appartenance, les besoins d'estime et les besoins d'actualisation ou d'accomplissement de soi. Ce sont ces poussées d'énergies mobilisatrices internes et/ou externes, qui motivent l'homme à la quête des ambitions. La satisfaction de ces besoins s'opère dans un corps social qui est régi par des règles ou conventions sociales. Pour résoudre les problèmes de son existence, tout individu mobilise les ressources matérielles, morales et sociales dont il dispose; afin de parvenir à l'objectif qu'il s'est fixé soi-même. Et cela, soit par la mobilisation des moyens et comportement légaux, soit par des stratégies illégales qui perturbent le climat social. Besozzi (1999, p. 9) souligne à cet effet que : « Lorsque il y a décalage entre objectifs et ressources, l'individu est confronté à un problème. Dans cet ordre d'idées, résoudre un problème signifie réduire le niveau d'aspiration (les objectifs poursuivis) et/ou implémenter les ressources disponibles, notamment par le recours à des moyens considérés comme illégaux ». Adopter un mode de vie marginale pour satisfaire ses besoins existentiels ; c'est parfois éviter les contraintes d'une vie socialement intégrée et s'opposer aux règles sociales conventionnelles.

L'individu est réduit à fonctionner selon le principe primaire, qui caractérise l'instance du Ça. Ce dernier est puissamment investi par des pulsions revendicatrices, rendant le Moi impuissant et attribuant au Surmoi le rôle d'observateur passif. Ciavaldini cité par Bessole (2005) affirme que le passage à l'acte, vise à calmer la tension interne du sujet. Il a donc un aspect apaisant et sédatif pour le criminel. Baliaba (2014, p 13) souligne à cet effet qu': «une personnalité dont le mode comportemental retenu est le passage à l'acte, serait donc par conséquent antisocial parce que réalisant ses identifications selon un code personnel ou minoritaire par rapport à la société ». La délinquance de ce point de vue est expliquée par un défaut de socialisation. Un tel mode de vie asocial conduit à des comportements tombant sous le coup de la loi pénale (Bernheim, 1982). L'individu se voit privé de liberté. Ainsi de nombreux camerounais en conflit avec la loi séjournent dans les prisons du territoire national.

L'emprisonnement est un moment où l'individu vit une séparation brusque, une rupture de trajectoire de vie avec son environnement habituel. Il est appelé à mobiliser des stratégies d'adaptation dans un milieu de contrainte où la trajectoire de vie individuelle et l'identité sociale sont à l'épreuve. En d'autres terme, il est contraint à vivre au sein d'une population fortement stigmatisée et parfois menaçante. Ceci pourrait avoir pour conséquence de mettre à rude épreuve ses représentations, son système de valeurs et d'appartenance, son rapport aux normes (Abdellaoui et Blatier, 2006). Ces personnes marginales du processus éducatif/socialisation ne bénéficient pas à cet effet d'activité de réinsertion de qualité tout ou long de leur séjour en prison. Et pourtant un ensemble de textes ont été élaborés afin de promouvoir la réinsertion sociale des détenus en général et celle des catégories plus jeunes en particulier. Ces textes sont calqués sur les recommandations de règles minima des Nations Unies, concernant l'administration de la justice pour mineurs promulguées à Beijing en 1985. Ces règles stipulent que : les enfants placés en détention doivent bénéficier des soins, de la protection et de toutes les prestations nécessaires (formation professionnelle, éducation et soutien psychologique et social). Il est question que le personnel soit qualifié et choisi de manière appropriée, pour assurer ses soins. A défaut, il faut la présence dans les établissements des enseignants, des psychologues, des travailleurs sociaux et du personnel médical spécialement formés pour assurer l'encadrement des mineurs. Concernant l'enseignement et la formation professionnelle, des cours reconnus par le système éducatif général doivent être dispensés dans les établissements pénitenciers.

L'Article 26 à son Alinéa 5, stipule que des mesures suffisantes doivent être prises pour que les enfants privés de liberté gardent le contact avec le monde extérieur. Les parents et les familles doivent avoir la possibilité d'accéder aux enfants en détention au moins une fois par semaine (Article 26.5 des Règles de Beijing, article 59 des Règles des Nations Unies pour la protection des mineurs privés de liberté). Les contacts avec le monde extérieur doivent être autorisés, y compris l'accès à l'éducation et à la formation professionnelle hors de l'établissement. Les conditions dans les établissements où des enfants sont détenus doivent être satisfaisantes en ce qui concerne les points suivants: la possibilité de faire de l'exercice et d'avoir des activités quotidiennes utiles, l'accès à la lecture et à d'autres supports récréatifs, dont les journaux et les périodiques, mais aussi l'accès à d'autres médias (UNODC, 2013). L'objectif de ces règles est défini comme suit : il s'agit de la protection et le bien-être des mineurs privés de liberté. Il s'agit donc, à l'égard de ces personnes de parer aux effets néfastes de la privation de liberté en garantissant les droits de l'enfant. Ces interventions offertes en institution, avant la libération des délinquants, ont pour but de les aider à résoudre des problèmes, à affronter les facteurs de risque associés à leur comportement de délinquant et à acquérir les capacités nécessaires pour vivre en respectant la loi et pour subvenir à leurs besoins, et afin aussi de les préparer à leur libération et à leur retour dans la société.

Le décret N°92/052 du 27 mars 1992 portant organisation du régime pénitentiaire au Cameroun et l'article 553 du code de procédure pénal, stipulent qu' « une séparation stricte doit être faite entre les prévenus, les condamnés, les femmes et les mineurs ». Les articles 61 et 64 du même décret précisent ; qu'une assistance sociale doit être assurée par les services spécialisés des affaires sociales sous l'autorité du Régisseur avec pour but : « de contribuer au relèvement intellectuel, social, moral, spirituel des détenus et à leur réinsertion sociale après la libération ». Ces activités quotidiennes sont susceptibles d'améliorer la santé mentale des personnes emprisonnées et leurs capacités de résiliences. Les activités collectives contribuent également à l'intégration, et valorisent les compétences. Le décret N°2010/365 du 29 novembre 2010 portant statut spécial du corps des fonctionnaires de l'administration pénitentiaire engage ceux-ci en son article 2(d) à : « la préparation à la réinsertion sociale des

personnes placées sous-main de justice ». Aussi, s'exposent-ils à des sanctions pouvant aller jusqu'à la révocation, en cas de mauvais traitement sur la personne détenue. Le code de procédure pénal en son article 706 Alinéa 1 dispose que : « le mineur ne peut être détenu que dans un établissement de rééducation ou dans un quartier spécial d'une prison habilitée à accueillir les mineurs ». L'alinéa 2 continue en précisant qu' : « à défaut d'un établissement de rééducation ou d'un quartier spécial, le mineur peut être détenu dans une prison pour majeur, mais doit être séparé de ceux-ci ».

1.1.2.2. Enonciation du problème

Les mesures citées ci-dessus, sont inopérantes dans la majorité des prisons camerounaises. Elles sont même parfois inexistantes. Dans le quartier 13 de la Prison Centrale de Yaoundé, réservé aux mineurs ; on y trouve également le bloc spécial 13 où sont logés les détenus du Tribunal Pénal Spécial (les détourneurs de fonds) et un atelier d'électronique pour majeur. De même, dans ce quartier on note en permanence la présence des détenus majeurs. La majorité des encadreurs (les enseignants) de ces mineurs en prison, sont eux-mêmes des détenus ; ce qui pose non seulement le problème de modèle, mais aussi ; celui de leur capacité à changer leurs perceptions de la réalité sociale. Ce d'autant plus qu'ils ne bénéficient pas de traitement particulier malgré le bénévolat et sont parfois enclin à une démotivation. Plusieurs d'entre eux affirment : « ces enfants nous démotivent, ils ne veulent pas faire l'école, ce sont des bandits » et en plus « nous ne bénéficions pas de traitement particulier, certains d'entre nous n'avons pas de mandat (lit) et vivons dans des quartiers dangereux (Kossovo quartier 8 et 9) ». On note une absence remarquée des enseignants professionnels exerçant dans l'enseignement primaire et secondaire général. La majorité des mineurs affirme ne pas connaître l'assistant social affecté pour eux en prison et n'avoir jamais eu un entretien avec celui-ci. Cette absence de soutien psychologique et social aux mineurs est sans doute due à la qualité du personnel chargé de leur encadrement. Il n'existe pas de bibliothèque au quartier des mineurs permettant d'occuper l'esprit des adolescents. Cette absence de distraction alimente un système d'interaction marqué par l'agressivité et la violence. Même pour un motif anodin on s'en prend aux mains, confirmant la croyance selon laquelle: «il n'y a pas de petit problème en prison». S'agissant de la formation professionnelle, les mineurs ayant déjà purgé plus de 12 mois d'incarcération, affirment n'avoir jamais bénéficié d'une formation professionnelle. La broderie est l'activité principale que mènent quotidiennement les mineurs. Certains détenus mineurs s'inquiètent de ce qu'ils feront à la sortie de prison en ces termes : « je ne sais comment je ferais pour vivre dehors...je ne sais rien faire ». Certaines observations sur leurs perceptions, suscitent des interrogations quant au volet resocialisation en milieu carcéral. Voici quelques expériences : un jeune affirme qu'à sa sortie de prison : « il n'aura aucun contact avec certains membres de sa famille, les jeunes de son quartier ». Son discours devient radical quand il parle de celui qui l'a dénoncé à la police. Il laisse entendre que si ce dernier s'amuse : « il le poignardera ». Un autre abonde dans la même logique quand il parle des membres de sa famille. Il affirme que : « s'ils s'amusent avec moi, ils vont me sentir car depuis que je suis ici aucun d'eux ne m'a rendu visite...je suis abandonné ». La construction des liens est pourtant une exigence dans la resocialisation du détenu. Un troisième faisait sa première expérience d'incarcération en 2009, à l'âge de 17ans à la prison centrale de Yaoundé; aujourd'hui (il en a fait d'autres), sans pour autant le vouloir ; il s'est construit une carrière de délinquant. Ces jeunes sont des adultes en devenir, en construction. Ils traversent une période transitoire souvent marquée par une crise identitaire et une recherche d'autonomie. La prison est pour eux un environnement non protecteur, où coexistent les contraintes des règles formelles et des règles informelles.

Le défi de la resocialisation est sans doute, celui de lutter contre ces effets nocifs et la récidive, en développant les compétences psychosociales chez le sujet. Bessoles (2005) envisage à cet effet une corrélation et une interdépendance entre réinsertion sociale et récidive. Ces jeunes vont parfois en prison pour des problèmes de délinquance, de vol/vol aggravé, mais à la sortie de celle-ci ; ils ne possèdent souvent pas de ressources pour s'adapter dans le corps social et satisfaire leurs besoins primaires. La majorité d'entre eux ne savent pas ce qu'ils feront à la sortie de prison, ce d'autant plus que l'environnement ne leur offre pas de formation professionnelle. Ces incapacités psychosociales à la sortie de prison les rendent vulnérables, sensibles à des influences négatives. Bettelheim remarque à cet effet que : « les prisonniers ne vivent que l'instant du présent, ils sont incapables de faire des plans pour le futur ou renoncer à des satisfaction agréables immédiates pour en obtenir de plus grandes dans l'avenir proche » (Cabelguen, 2006, p.15). La mise au point d'un projet individuel est la troisième étape dans la démarche de l'intervention sociale et précisément dans l'accompagnement personnalisé. De même, l'insuffisance du personnel contribue à l'émergence du phénomène des « anti-gangs » ou d' « escadrons » (spécifique au quartier

mineur). Certains détenus sont choisis pour assurer la sécurité dans la prison, dans les quartiers ou à l'intérieur des locaux et ceci catalyse un système de relation soutenu par le marchandage, la violence et la corruption. Sykes décrit ce système de relations comme : « une réciprocité corruptrice où ce n'est plus la justice qui importe, mais l'ordre social de la prison » (Cabelguen, 2006, p.29). Les mineurs se plaignant toujours du vol de leurs affaires personnelles. Un adolescent mineur s'exprime au sujet du système de punition, en ces termes : « il suffit qu'on dise que vous avez fait ceci ou cela, et vous êtes puni devant les gens...c'est un autre traumatisme qui s'ajoute à l'emprisonnement ». L'article 12 du règlement intérieur de la PCY stipule que « sont strictement interdits et constituent des infractions à la discipline, une introduction clandestine ou détention d'objets prohibés dans la prison à l'instar de la drogue ou le chanvre. Mais l'on retrouve un trafic de drogue à la PCY. Un enseignant justifiant l'irrégularité de son élève aux activités scolaires, affirme que : « cet enfant quand il va au Kossovo, c'est pour chercher la drogue et quand il prend ça, il ne s'intéresse pas à l'école». Un ancien détenu confirme que dans cette ambiance : « impossible d'en ressortir sans le grade de général des forces armées du vol, du mensonge, de la corruption et du vice » (ACAT, 2011). En plus, il semble clairement apparaître que tous les détenus mineurs ne suivent pas de programme scolaire dans la PCY, d'après une source hiérarchique. D'autres le font par simple obligation, pour ne pas se faire muter au Kossovo. Leur environnement relationnel semble se réduire soit à de simples visites de routine quand elles existent, ou à des interactions sociales avec d'autres détenus. Cusson (1974, p.48) souligne qu'en observant le fonctionnement de certaines institutions, on constate que : « les buts réellement poursuivis sont aux antipodes d'une resocialisation véritable : il semble que tout soit organisé pour produire des inaptes sociaux ». La prison pour Brion et De Coninck (1999, p 956) : « achève généralement de consommer la rupture sociale, scolaire ou familiale amorcée par le processus délinquant ». D'où les interrogations sur l'environnement de resocialisation carcérale ?

1.1.2.3 Position du problème

Le constat ci-dessus pose le problème de : l'inadéquation entre les conditions de resocialisation en milieu carcéral et les valeurs citoyennes recherchées par le système éducatif camerounais. En d'autres termes, il y a une inadéquation entre les valeurs morales véhiculées en milieu carcéral et les valeurs citoyennes recherchés par la loi d'orientation de 1998. Cette problématique empirique est la lecture des faits que peut faire le profane. La traduction

scientifique de cette lecture empirique correspond dans le champ pluridisciplinaire de l'intervention sociale au concept théorique d'« environnement de resocialisation » ou « environnement d'accompagnement psychosocial ». Il peut être abordé dans l'approche bioécologique de l'intervention individuelle sous l'angle du contexte, dans les modalités suivantes : l'ontosystème, le microsystème, le macrosystème, le chronosystème, le mésosystème et l'exosystème. Bronfenbrenner(1979) dit à ce sujet que le sujet construit son environnement qui, par voie de retour, influe sur les constructions du sujet lui-même. L'individu est un produit partiel de la réalité et est un producteur partiel de cette même réalité, mais aussi ; un Être de transition écologique. Il transite dans différents environnements de vie ayant chacun des règles et cultures de vie particulières. L'approche bioécologique de l'intervention individuelle, est un cadre d'analyse et d'évaluation pour observer, étudier et comprendre l'individu, ses réseaux et les systèmes complexes avec lesquels il est en interaction. Ainsi, la problématique spécifique ou théorique de notre recherche pose le problème de : « l'impact de l'environnement de resocialisation carcérale sur la perte des compétences psychosociales de l'adolescent ». Nous voulons montrer que le cadre de resocialisation est propice à une perte de compétences psychosociales ou à une régression comportementale. Tout processus de resocialisation a pour finalité de faire acquérir à l'individu, des compétences lui permettant de réintégrer son milieu de vie. Besozzi (1999) note l'existence d'un lien entre la qualité de la réinsertion sociale et la récidive. Il est question de comprendre l'inter corrélation entre l'environnement de resocialisation de l'univers carcéral camerounais avec la perte des compétences psychosociales du détenu adolescent. Notre souci scientifique est de tester la significativité du lien existant entre l'environnement de resocialisation carcérale et la perte des compétences psychosociales chez l'adolescent. L'homme a un besoin fondamental, celui du contrôle de son environnement. Hendrick (1943) assimile ce besoin à « un instinct de maîtrise ». L'environnement carcéral n'est pas favorable à la mobilisation desdites stratégies sociocognitives, ce qui ne peut être sans effet sur le potentiel ou les ressources de l'individu. La théorie de l'impuissance apprise ou de la résignation acquise de Seligman (1966) est un moyen de comprendre comment l'individu réagit face à l'impossibilité pour lui de contrôler certains évènements de son environnement, surtout en menant des activités monotones. Mitchel (1980) a montré à cet effet que la théorie de la vulnérabilité acquise est un moyen utile pour briser les résistances des détenus dans un interrogatoire mais aussi pour les traiter. Transité d'un environnement à un autre exige une flexibilité dans les aptitudes à s'adapter aux particularités de chaque contexte. Les habitudes de vie en milieu carcéral, sont aux antipodes de celle d'un milieu ouvert ; il y a donc nécessité d'une mise en œuvre des stratégies d'adaptation pour s'intégrer dans le réseau social. C'est au biais de ces interactions qu'est véhiculée la sous-culture carcérale, des normes, mais aussi ; que se construisent et se déconstruisent : des liens affectifs, des valeurs, des identités sociales, voire des représentations sociales. Moscovoci (1972) les définit comme des formes de savoirs naïfs, destinées à organiser, les conduites et orienter les communications. Dans un milieu où la pratique de valeurs antisociales est prédominante cela peut remettre en cause, la structure de la représentation des valeurs sociales et entrainer une perte de valeurs citoyennes. Vivre dans un environnement de contrainte, exige au sujet de mobiliser des stratégies adéquates pour préserver son bien-être. Lazarus et Folkman (1984), montrent que certaines stratégies sont inadéquates à la situation problème et peuvent conduire à la résignation acquise. Les recherches en criminologie révèlent que le parcours criminogène des majeurs incarcérés trouve sa genèse dans l'adolescence. C'est en effet dans cette période que se manifeste les pseudos actes antisociaux, mais qui selon Mucchielli (1971) ne doivent pas faire l'objet de sanction judiciaire. En effet, la compréhension et la connaissance des facteurs intra-muros qui participent à la perte des compétences psychosociales chez le détenu, permet d'envisager les difficultés qu'ils éprouvent après leur sortie de prison. Besozzi (2000) précise à cet effet que la récidive du condamné ne dépend pas seulement de la pression sociale, ou encore des conditions de détention, mais aussi de l'interaction avec son environnement.

Après ces constatations, il s'agit maintenant de préciser nos questions de recherche.

1.1.3. Questions de recherche

1.1.3.1. Question principale de l'étude

La question principale de notre recherche est la suivante : existe-t-il un lien entre l'environnement de resocialisation carcérale et la perte des compétences psychosociales chez l'adolescent du quartier des mineurs de la PCY ? De cette question principale, découlent les questions secondaires ou spécifiques suivantes.

1.1.3.2. Questions spécifiques de recherche

L'analyse factorielle du concept : « environnement de resocialisation carcérale », nous donne, le microsystème, l'onto système et les environnements distaux ; selon l'approche bioécologique de l'intervention individuelle et l'approche transactionnelle du développement humain. Les questions spécifiques de notre sujet d'étude sont :

QSR1: existe-t-il un lien entre l'ontosystème objet de resocialisation carcérale et la perte des compétences psychosociales chez l'adolescent du quartier des mineurs de la PCY? Y-a-t-il un lien entre les caractéristiques individuelles du détenu et la perte des compétences psychosociales?

QSR2 : existe-t-il un lien entre le microsystème de resocialisation carcérale et la perte des compétences psychosociales chez l'adolescent du quartier des mineurs de la PCY ? Y-a-t-il un lien entre l'environnement de vie immédiat de resocialisation et la perte des compétences psychosociales chez l'adolescent ?

QSR3 : existe-t-il un lien entre le mésosystème de resocialisation carcérale et la perte des compétences psychosociales chez l'adolescent du quartier des mineurs de la PCY ?

QSR4: existe-t-il un lien entre le macrosystème de resocialisation carcérale et la perte des compétences psychosociales chez l'adolescent du quartier des mineurs de la PCY? Y- a-t-il un lien entre la culture véhiculée en milieu carcéral et la perte des compétences psychosociales chez l'adolescent?

Ces questions de recherche, corroborent avec les objectifs énoncés ci-après.

1.1.4. Les objectifs de recherche

Les objectifs de recherche sont les premières réponses apportées aux questions de recherche. Grawitz (1993, p. 431) souligne que l'objectif d'une recherche c'est : « déterminer ce que l'on veut décrire ou mesurer, définir ce que l'on retient, mais aussi écarter un certain nombre de problèmes, c'est-à-dire assigner les limites à l'enquête ». La congruence avec les

questions de recherche, nous impose d'avoir ; un objectif principal ou général et quatre objectifs spécifiques ou secondaires.

1.1.4.1. Objectif Général

Il s'agit de mesurer la significativité du lien existant entre l'environnement de resocialisation carcérale et la perte des compétences psychosociales chez l'adolescent mineur.

1.1.4.2. Les Objectifs Spécifiques

OS1: Mesurer le lien existant entre l'ontosystème objet de resocialisation carcérale et la perte de ses compétences psychosociales.

OS2: Mesurer le lien existant entre le microsystème de resocialisation carcérale et la perte des compétences psychosociales chez l'adolescent.

OS3: Mesurer le lien existant entre le mésosystème de resocialisation carcérale et la perte des compétences psychosociales chez l'adolescent.

OS4: Mesurer le lien existant entre le macrosystème de resocialisation carcérale et la perte des compétences psychosociales chez l'adolescent.

Après l'exposition des différentes objectifs de notre travail, il est question ; de mettre en évidence l'importance de ce projet eu égard au problème social ou scientifique qu'il pose.

1.1.5. Intérêt et pertinence de l'étude

La délinquance au sens large du terme, est une problématique majeure dans les sociétés modernes. Elle traine un corolaire de causes et de conséquences qui dégradent à la fois le projet de vie individuel, familial et sociétal. De plus en plus, on assiste à la radicalisation des personnes, des groupes sociaux, dans le but de déstabiliser, de saboter les ambitions des pays en quête de développement. Les détenus mineurs qui avant l'incarcération présentaient déjà quelques insuffisances sur le plans moral, cognitif et conatif, vont accumuler

d'autres due au traumatisme de la prison. Ils sont de ce fait des personnes vulnérables, qui peuvent être la proie de telles influences négatives. La sortie de prison, ne faisant pas l'objet de préparation particulière ; le sujet va se confronter aux dures réalités du milieu ouvert. Et avec une diminution de CPS, il éprouvera des difficultés à s'intégrer dans son environnement. Cette étude souligne la nécessité de développer les capacités de résilience chez des personnes vulnérables en société, afin d'augmenter leur potentiel d'adaptation aux différents contextes et situations de vie ; et aussi, pour favoriser un climat harmonieux en société. Elle marque également son intérêt social dans la problématique de la surpopulation carcérale ; en montrant la nécessité d'opérationnaliser des interventions axées sur le développement des CPS.

En ce qui concerne l'intérêt scientifique, cette étude est un cadre de compréhension des aptitudes et attitudes qui justifient les comportements délétères des détenus après leur sortie de prison. Elle offre aussi, une autre explication du phénomène de récidive criminelle ou des difficultés de réinsertion sociale et souligne un axe d'amélioration des interventions sociales en milieu carcéral. Il s'agit d'une pédagogie de resocialisation basée sur des objectifs opérationnels et reposants sur des compétences psychosociales attendues au bout du processus d'intervention.

Les compétences psychosociales sont des valeurs psychologiques et sociales qui favorisent l'intégration/l'adaptation d'un individu dans son environnement. Une déficience en terme de CPS conduit à des risques sociaux tels que : l'intolérance, la délinquance, la consommation de substance psychoactive, l'irresponsabilité Etc. L'accompagnement qui ellemême est toute action susceptible d'améliorer l'insertion sociale et l'acquisition durable d'une autonomie de vie chez les personnes vulnérables, repose sur ces CPS. Autes (2008) souligne que l'accompagnement permet à la personne d'exercer par elle-même un contrôle plus grand sur sa vie, c'est-à-dire : savoir s'organiser, se prendre en main, se discipliner, se responsabiliser afin qu'il puisse parvenir à son autonomie. Cet accompagnement s'appuie tout d'abord sur les compétences individuelles (autonomie) et va revêtir une dimension interpersonnelle et sociale dans sa spécificité psychosociale en combinant stratégies individuelles et de groupe. Un diagnostic (ou analyse de la situation) est au préalable exigé dans la démarche de l'ingénierie sociale, pour mettre en œuvre des interventions efficaces. C'est aussi dans ce sens qu'aborder les compétences psychosociales est primordiale dans la

recherche des stratégies d'intervention sociale, et notamment en milieu carcéral; afin d'amoindrir les effets des facteurs de vulnérabilité et de prévenir les risques de construction d'une carrière de criminelle chez les jeunes. Ce sont ces CPS qui guideront à mieux élaboration des stratégies, mais aussi les techniques d'accompagnement. C'est cet intérêt sur les CPS qui inscrit notre étude dans le champ de recherche accompagnement psychosocial, stratégies et prévention de risques et en général dans le cadre de l'intervention sociale.

1.1.6. La limitation de l'étude

1.1.6.1 Limitation thématique

Cette étude s'inscrit dans le cadre de l'ingénierie éducative et notamment dans celle de l'intervention et action communautaire. Elle s'articule sur la perspective : accompagnement psychosocial, stratégies et prévention des risques, et porte sur la problématique de la réinsertion sociale. Elle s'intègre dans l'approche bioécologique de l'intervention individuelle qui, à travers le modèle transactionnel (Bronfenbrenner, 1979) de la psychologie écologique, rend compte et explicite les effets combinés de la personne et du contexte dans la production des incapacités psychosociales. Il s'agit de la description du processus de régression comportementale au cours du processus d'adaptation des détenus en milieu carcéral. Une lecture de la théorie de l'impuissance acquise, de la théorie du coping et des représentations sociales nous permettra d'étayer ce comportement. C'est une étude descriptive et corrélationnelle, qui utilisera la méthode quantitative pour parvenir à ses fins.

1.1.6.2. Limitation spatiotemporelle

Le contexte décrit en première analyse de ce travail de recherche, semble être vécu dans la majorité des prisons camerounaises. Quelques écarts peuvent cependant être observés notamment, sur le plan infrastructurel. La présente étude est menée dans la prison centrale de Yaoundé Nkodengui. Cette prison est située dans l'arrondissement de Yaoundé 4^e, département du Mfoundi. Le choix de ce pénitencier se justifie d'une part, au fait qu'on y retrouve des personnes de diverses catégories et de cultures différentes. Mais aussi d'autre part, parce que différents acteurs de la société y interviennent dans le but d'apporter leur

contribution à la réinsertion sociale des mineurs. Sa population cible est donc ; l'ensemble des détenus adolescents du quartier des mineurs de la Prison Centrale de Yaoundé. L'étude s'est déroulée entre septembre 2016 et mars 2017.

1.2. DEFINITIONS DES CONCEPTS

Environnement: Il est une traduction du terme anglais « environment » qui signifie, cadre de vie. C'est un ensemble de facteurs physiques et sociaux qui en interaction et en interdépendance influencent les représentations et les comportements d'un individu. C'est dans ce sens que Sillamy (1980, p. 438) souligne que l'environnement constitue « un système de forces s'exerçant sur l'individu et auxquelles celui-ci réagit de façon particulière, selon ses intérêts et ses capacités ». Pour Fischer(2002) c'est un système d'emprise qui organise la relation sociale, en l'orientant dans le sens prévu par les structures sociales existantes. Il est assimilé au contexte dans l'approche bioécologique de l'intervention individuelle et défini comme un ensemble de structures, d'organisations sociales et humaines, de règlements et de dispositifs ou de règles qui s'emboîtent les uns dans les autres et qui s'influencent réciproquement. L'approche transactionnelle voit dans ce terme une juxtaposition de couches systémiques.

Resocialisation carcérale: Ce terme vient du verbe resocialiser qui veut dire « réinsérer dans la société ». La resocialisation carcérale est l'ensemble des processus, des procédés visant la réinsertion sociale ou la réintégration d'un délinquant dans la société. Ceci dans le but de permettre la sociabilité de l'individu, c'est-à-dire; son aptitude à vivre harmonieusement en société, avec ses semblables. L'encyclopédie (2009) assimile le terme resocialisation à celui de réinsertion sociale, et souligne qu'il s'agit de l'ensemble des procédés mis en œuvre à l'égard des délinquants dans l'objectif d'éviter qu'ils persistent dans leurs agissements répréhensibles, une fois la condamnation subie. Elle vise donc, à faire évoluer un individu isolé ou marginal vers une situation caractérisée par des échanges satisfaisants avec son milieu et son environnement (Schwartz cité par Djoukouo, 2013). Ce réapprentissage de la vie en groupe prépare l'individu à une relative autonomie, des relations interpersonnelles pacifiques et ceci, par l'obéissance aux lois de la société (Ds, 2012). Cannat (1977) souligne que dans le processus de resocialisation, les délinquants doivent être

amenés à respecter des données communes à tous les systèmes politico-sociaux, un ensemble de règles universelles et nécessaires à la vie en communauté. Renaut (1997) ajoute qu'il s'agit de leur apprendre à vivre dans la société sans en violer les lois fondamentales. La resocialisation est donc un processus de réadaptation d'un délinquant à la vie en société, en lui faisant respecter l'ordre de la communauté. Cette réadaptation renvoie spécifiquement à un ensemble d'interventions psychosociales conçues pour aider les délinquants qui ont été placés dans une institution.

Perte : c'est l'action de perdre ou d'être privé de quelque chose dans son intégrité physique, morale. C'est une notion polysémique, mais dans le cadre de notre travail nous lui attribuons la signification de dommage, de baisse, de diminution ou de déficit au plan moral et intellectuel.

Compétences psychosociales: Les compétences psychosociales sont les capacités d'une personne à répondre avec efficacité aux exigences et aux épreuves de la vie quotidienne. C'est l'aptitude d'une personne à maintenir un état de bien-être mental, en adoptant un comportement approprié et positif, à l'occasion des relations entretenues avec les autres, sa propre culture et son environnement (OMS, 1993). Elles sont aussi nommées habiletés ou aptitudes psychosociales individuelles de nature psychologique et sociale qui sont indispensables à toute vie sociale (lifes skills), ou à toute intégration sociale. Elles se réfèrent aussi, à l'ensemble des processus psychologiques et sociologiques par lesquels une personne, située dans un contexte donné, entretient une relation dynamique, réelle et symbolique, avec elle-même, les autres, les groupes et les collectifs, les organisations, et plus largement le monde environnant.

Ce chapitre portait sur la construction de la problématique de notre recherche. Il était centré sur le problème de l'impact de l'environnement de resocialisation carcérale sur la perte des compétences psychosociales chez le détenu adolescent. Le chapitre suivant articulé sur la revue de la littérature nous permettra d'étayer la conceptualisation des variables de notre étude.

CHAPITRE 2: LA REVUE DE LA LITTERATURE

La conduite d'une recherche nécessite la mise au point des écrits qui ont déjà été effectués sur les concepts clés ou les variables de ladite recherche. Cela contribue à rendre plus explicite le problème de recherche d'une part, et à ressortir l'originalité du sujet dans le cadre des travaux effectués sur le thème d'autre part. Toute recherche s'inscrivant dans un processus de continuité, il est nécessaire de prendre connaissances des travaux déjà réalisés sur ce sujet et qui ont fait l'objet de compte rendu scientifique, afin de mieux dégager la spécificité ou l'originalité de notre recherche. Angers (1992) fait remarquer que la revue de la littérature est une voie à explorer et la lecture des textes pertinents permet de mieux cerner et de préciser un thème de recherche. La revue de la littérature est déterminante pour l'opérationnalisation systématique de l'étude. Dans le cadre de cette recherche, nous avons opté pour un schéma de présentation thématique.

2.1. ENVIRONNEMENT DE RESOCIALISATION CARCERALE

2.1.1. L'environnement carcéral

L'environnement carcéral peut s'assimiler au milieu carcéral, institution pénitentiaire ou à la prison. C'est un lieu de détention publique reconnu par les institutions étatiques où cohabite à la fois des personnes condamnées ou en attente de jugement (prévenues). Goffman (1968) le conçoit comme un lieu fermé et source de tensions permanentes, et caractérisé par son opacité. C'est l'espace limité par les murs de l'institution prison; il peut être subdivisé en deux entités, donc : le milieu physique et le milieu humain. Le milieu physique rend compte de l'architecture de la prison. L'architecture carcérale pose le problème de la gestion des espaces privés et publics. L'aménagement de l'espace ne tient pas compte du besoin d'espace individuel et d'intimité. Cette mauvaise gestion de l'espace serait source d'agressivité et de violence. Ross dit à ce sujet que l'architecture est une cause de la violence, car ; elle s'exerce dans les lieux où l'œil des surveillants ne peut se poser (Cabelguen, 2006). Le milieu humain que nous aborderons ultérieurement, rend compte des interactions humaines entre les personnes qui foisonnent ce milieu. Ce milieu est avant tout un champ d'interaction qui engage des individus, des groupes dans un processus de construction d'une réalité sociale.

C'est à travers ces interactions que se construisent des représentations sociales, des normes, des valeurs qui interfèrent et justifient les pratiques, les communications sociales, voire des « habitudes de vie ». Ce milieu comme tout environnement, est porteur de deux types de facteurs. D'une part, les facteurs de protection qui augmente la probabilité du sujet de s'adapter dans les différentes situations de vie. Ces facteurs contribuent au développement de la capacité de résilience des individus. Et d'autre part, l'environnement peut être porteur de facteurs de risques qui contribuent à augmenter la probabilité du sujet d'être frappé négativement par des évènements imprévus. Ces facteurs rendent le sujet vulnérable, au regard des influences négatives qu'il peut subir et qui peuvent compromettre ou entraver la réalisation de son développement (physique, intellectuel et social) et son épanouissement en société. La diffusion de ces facteurs est déterminée par le type de prison dans lequel l'individu est incarcéré et les fonctions qu'elle assume.

2.1.2. Les types de prison et fonctions

2.1.2.1. Les types de prison

Au Cameroun, le décret n° 92-052 du 27 mars 1992 prévoit cinq catégories de prisons, classées et organisées suivant la nature de leurs activités :

- les prisons d'orientation ou de sélection (prisons centrales), implantées en principe dans les chefs-lieux de Régions, reçoivent les personnes condamnées à des peines d'emprisonnement de plus d'une année, avant orientation dans les prisons appropriées après une période d'observation ;
- les centres de relégation (prisons principales) sont des prisons réservées aux personnes exécutant une peine de relégation sous le régime du travail et de réforme sociale ;
- les prisons de production (prisons secondaires) permettent aux condamnés de participer par leur travail à l'effort national de développement. Elles sont implantées, soit à proximité des complexes économiques important, soit en milieu rural où les activités agricoles ou d'élevage peuvent être menées ;

- les prisons écoles sont destinées à la formation théorique et pratique des condamnés ou des mineurs placés en rééducation ; elles sont assimilées aux prisons spéciales pour femmes.

Ce dernier cas de figure nous laisse penser que ; la prison n'est donc pas seulement un lieu de détention, elle est aussi une institution spécialisée qui vise la rééducation, la resocialisation des détenus notamment mineurs. Elle est dans ce sens un « purgatoire social ». Foucault (1965) l'assimile à un « réformateur intégral », c'est-à-dire ; une institution ayant pour objectif de punir les délinquants ou criminels, de protéger la société, de créer la dissuasion chez les criminels pour les reformer et les réhabiliter. Toute chose qui nous amène à aborder les fonctions de la prison.

2.1.2.2. Les fonctions de la prison

Beaudot (2015) distingue cinq fonctions de la prison, à savoir : la rétribution, la neutralisation, la prévention, la responsabilisation et la resocialisation/réinsertion sociale.

> La fonction de rétribution

Elle repose sur l'étymologie du mot peine qui vient du grec « poimh » et qui signifie : « poids ». La prison ne propose pas d'objectif d'avenir, la détention se veut proportionnelle à l'acte commis. Elle sert à payer sa dette envers la société, ceci en exécutant une décision judiciaire. Il faut que ceux qui commettent des délits le sentent dans leur chair, pour qu'ils prennent conscience qu'ils ont fait quelque chose de mal. Bouloc (1998, p 5) souligne que : « la violation de la règle sociale cause un préjudice à la société. A ce mal, la société répond en infligeant au coupable un autre mal destiné à compenser le premier et à rétablir un certain équilibre ». Le détenu doit vivre la peine et ses conséquences préjudiciables et douloureuses comme un mal nécessaire à l'intérêt général de la société. La peine a donc pour but de punir, d'empêcher et surtout, de dissuader l'individu.

La fonction de neutralisation

C'est un moyen de protection de la société par la mise au ban des infracteurs enfermés, ceux qui représentent plus de danger direct pour la société. La prison actuelle ne permet pas d'être un moteur de changement, la récidive étant monnaie courante. Les conditions de

détention poussent les personnes emprisonnées à diriger cette violence entre elles, contre eux même et/ou vers les assistants de surveillance pénitentiaire.

La fonction de prévention

En général dissuasive, elle part du principe que la simple énonciation par le législateur d'interdiction et de recommandation de comportement concourrait à décourager l'infracteur potentiel, au regard des peines correspondantes. Spécialement préventive de la récidive, vise à empêcher toute personne ayant vécu la peine de récidiver. C'est un moyen de décourager les tendances antisociales des personnes détenues.

> La fonction de responsabilisation

La prison doit donner aux personnes des clés pour une plus grande autonomie. La réalité carcérale relève de la contrainte et de l'infantilisation ne laissant que très peu de place à l'initiative et à la responsabilisation des personnes détenues. L'environnement carcéral est essentiellement déshumanisant, stigmatisant, Rostaing (2006, p. 34) souligne que c'est une épreuve traumatisante et une épreuve « par rapport à la norme sociale de conformité, épreuve qui implique la privation de liberté mais aussi le suivi des règles collectives, des privations matérielles, des frustrations et la perte de droits ou d'autonomie ». Elle assume cette fonction à travers la mise sur pied d'un programme de réinsertion sociale. Cette fonction va de pair avec celle de la resocialisation.

➤ La fonction de resocialisation /réinsertion sociale

La fonction de réinsertion sociale repose sur trois postulats selon Gassin (1996): le respect de la loi est le résultat d'une socialisation de l'individu, de son adaptation à la vie sociale; le délit commis est la conséquence d'une socialisation ou adaptation insuffisante ou manquée; cette carence peut être comblée par une action de réadaptation sociale. L'ambition de « resocialisation » des personnes détenues en les désocialisation totalement en prison relève d'une contradiction évidente. Taboada Leonetti (1994, p. 59) souligne que : « la prison modifie radicalement les liens sociaux et les réseaux de sociabilité, et donc, affaiblit le sentiment d'appartenance à un groupe à partir duquel; l'individu peut situer son identité (par rapport à ce groupe et à la société) et qui peut le valoriser ». Cette fragilisation des liens a des incidences sur les liens individu/société et sur la cohésion sociale. La fonction de réinsertion sociale contribue à réduire chez le détenu les effets nocifs du milieu carcéral, en lui apportant un soutien psychosocial par des interventions psychosociales. L'approche psychosociale vise

à répondre aux besoins spécifiques des personnes détenues tels que : l'estime de soi, la participation sociale, projection dans l'avenir. Cusson (1974) assigne à la resocialisation en institution quatre objectifs prioritaires. Il s'agit :

- D'apprendre au délinquant à entrer en relation avec autrui : il est question de développer ses compétences interpersonnelles pour favoriser son adaptation au milieu sociale. Mailloux (1965, p. 69) affirme que « Le délinquant habituel est profondément ancré dans une attitude narcissique qui l'empêche d'emblée de s'attacher à qui que ce soit d'une façon durable, amicale et confiante ». Cet objectif contribuera à valoriser le sentiment d'altruisme et le respect de la singularité de l'autre ;
- De réconcilier le délinquant avec la société : cette réconciliation passe par la reconstruction des liens avec la famille, la formation professionnelle et les activités éducatives. La mauvaise intégration de l'individu à la société peut être à l'origine d'un sentiment d'exclusion sociale. C'est ce sentiment qui selon Cusson le prédispose à la criminalité. Mailloux (1965, p. 74) fait remarquer que c'est ce : « processus d'aliénation qui amène peu à peu le délinquant à se percevoir comme un étranger et un paria au sein de la société où il doit pourtant vivre ». Hirschi (1969) précise que l'affaiblissement du lien entre l'individu et la société est une cause de la délinquance. Cette exclusion est davantage accentuée, si la société porte à son égard des stigmates, des étiquettes qui selon Kinberg (1959, p 140) : « tendent à isoler le sujet encore davantage et à le priver de l'appui moral que lui apporterait la conformité avec son groupe » ;
- De rendre le délinquant capable de répondre aux attentes d'autrui et de la société : il s'agit de lui apprendre des habiletés sociales, car ne disposant pas de ressources pour intégrer harmonieusement son milieu. Cusson (1974, p. 55) insiste qu' : « ils sont incapables de s'adapter à des situations nouvelles et s'incrustent dans la routine ; ils abandonnent facilement en face des difficultés ; ils manquent d'initiative, de confiance en soi et ne peuvent entreprendre un projet et le mener à bien » ;
- De faire cesser l'agir délinquant : il faut apprendre au délinquant à éviter tout délit. Il faut que, pendant son séjour en institution, le jeune acquiert un contrôle intériorisé de son agir délinquant.

Ces interventions participent à la prévention des effets désocialisant de l'emprisonnement sur les détenus. Elles ont pour objectifs d'aider les délinquants à renoncer à la criminalité, à se réinsérer avec succès dans la communauté et à éviter de retomber dans le crime (UNODC, 2013). C'est dans cette fonction que nous saisons l'environnement de resocialisation carcérale, c'est-à-dire; l'environnement qui participe à la réalisation de ces objectifs. Il s'agit du contexte de resocialisation.

Le milieu carcéral est de part ces missions un lieu d'interactions psychosociales. Nous présenterons dans les lignes suivantes les types d'environnements que l'on rencontre dans ce milieu et qui contribuent à la resocialisation. Notre sujet s'inscrivant dans l'approche bioécologique; Nous nous s'intéresserons plus particulièrement à l'approche transactionnelle de l'environnement qui s'intègre dans cette approche de l'intervention individuelle.

2.1.3. Les typologies d'environnement dans l'approche bioécologique

2.1.3.1. Brève présentation de l'approche bioécologique

L'approche bioécologique de l'intervention individuelle est un cadre d'analyse et d'évaluation pour observer, étudier et comprendre l'individu, ses réseaux et les systèmes complexes avec lesquels il est en interaction (Turcotte et Deslauriers, (2011). Il s'agit de comprendre l'individu dans sa situation problème, au regard des interactions complexes qu'il entretient avec son environnement. La situation problème étant perçue comme une défaillance dans l'adaptation progressive et mutuelle de l'individu à son environnement. C'est une approche qui se veut contextuelle. Il y a une combinaison des déficiences individuelles et environnementales qui altèrent l'adaptation de l'individu en transition écologique. L'intervention ne vise donc pas seulement l'individu, mais aussi : ses milieux de vie immédiats et son environnement. Elle nécessite de ce fait, la participation d'autres partenaires dans la communauté. L'analyse de la situation porte sur les interactions entre individu et son environnement et les influences des sous-systèmes, afin de mieux départager les questions de responsabilité du pouvoir personnel et du pouvoir sociétal. Ceci est rendu possible en faisant l'inventaire d'une part; des besoins et des ressources de l'individu, et d'autre part, des facteurs de risques et d'opportunité qu'offre l'environnement. Cette approche propose d'agir sur plusieurs niveaux à la fois afin de réduire l'impact des facteurs de risque et de promouvoir l'action des facteurs de protection. L'intervention bioécologique contribue à plus d'éducation, de sensibilisation et de conscientisation sociale afin de promouvoir l'autodétermination, la justice sociale et la dignité humaine pour les individus désavantagés par leur situation personnelle, familiale, sociale et communautaire. Ces notions clés sont : les processus, les personnes et le contexte (ontosystème, microsystème, mésosystème, exosystème, macrosystème, chronosystème). C'est ce dernier qui fait l'objet de notre analyse et qui s'intègre dans l'approche transactionnelle de l'environnement.

2.1.3.2. Approche transactionnelle

L'approche transactionnelle est avant tout interactionnelle ; elle est centrée sur l'étude des relations changeantes entre les facettes du tout que forment la personne et son environnement. La vie des individus en société est émaillée de transition; Bronfenbrenner (1979) souligne alors qu'il n'y a pas de fixité dans l'environnement, mais des changements. La notion d'environnement est enrichie et inclut les tâches à accomplir, les liens d'un environnement spécifique avec les autres dimensions de la vie d'une personne et le sens que celle-ci lui attribut (Mayer, 1997). L'environnement est assimilé en tant que ; système d'emboitement de facteurs en interdépendance qui influencent la personne en développement. est donc focalisée sur la personne en développement. La L'approche théorie du développement humain n'est pas une théorie de la soumission de la personne au déterminisme ; il s'agit plutôt de l'exploration des processus d'apprentissage qui permettent à la personne de maîtriser, de composer, de transformer son environnement. L'homme est un Être de transition, et ceci met à l'épreuve ses possibilités d'adaptation dans les différents contextes de vie qui lui font face. Bronfenbrenner (1979) souligne qu'une transition survient à chaque fois que la position d'une personne est modifiée dans l'environnement suite des changements dans ses activités, ses relations ou ses rôles. Ces changements doivent également participer à la modification de la position écologique de la personne. L'environnement dans l'approche transactionnelle étant une juxtaposition de couches systémiques ; une taxonomie de six systèmes est mise en évidence.

3.1.2.3.1. Ontosystème

C'est l'organisme lui-même avec ses caractéristiques innées et acquises aux plans physique, émotionnel, intellectuel et comportemental. C'est l'ensemble des caractéristiques, des compétences, des vulnérabilités et des déficits innés et acquis de l'individu. Il se réfère à l'environnement organique, aux ressources de la personne du mineur détenu en interaction avec lui-même et porteur de caractéristiques propres. Chaque individu est une singularité ; il a donc une histoire de vie personnelle qui combine à la fois des vulnérabilités et des opportunités. Il s'agit d'évaluer les ressources de la personne dans la situation problème sur une échelle allant des risques aux opportunités ou vice-versa. L'ontosystème est la base biologique du comportement constituée du système nerveux et des organes de sens. Tout comportement passant par les phases de sensation, de perception et de réaction ; il est nécessaire d'aborder le support biologique du comportement étudié. Il s'agit plus précisément de s'intéresser au système instinctif et motivationnel, émotionnel et relationnel de l'individu dans l'étude de son comportement face à un objet donné.

Les détenus mineurs sont généralement des personnes vivant une problématique liée à leur développement psychologique et sociale. Avant la situation d'incarcération les problématiques suivantes sont recensées chez les jeunes : la pauvreté, les conflits et la violence au sein de la famille, la toxicomanie et l'alcoolisme, les troubles mentaux et la souffrance psychologique, l'absence de domicile, la mauvaise éducation, le manque de compétences, de formation et le chômage, toutes associées aux difficultés et au désinvestissement scolaire (UNODC, 2013). Redl et Wineman (Cusson, 1974) énumèrent quatre caractéristiques d'un enfant délinquant : la haine et l'agressivité, des déficiences au niveau de l'adaptation à la réalité, des mécanismes destinés à défendre un style de vie délinquant et des lacunes au niveau de la conscience. Cusson (p. 24) ajoute qu' « en face de certaines situations, ils perdent tout contrôle et se laissent dominer par leur impulsivité ». Les perturbations du Moi génèrent les difficultés suivantes : une faible tolérance à la frustration, l'incapacité de faire face à l'anxiété et aux situations nouvelles, incapacité à résister à l'excitation collective, incapacité à coopérer, une mauvaise perception des personnes et des normes acceptées dans un milieu. La prise en compte de la singularité ontosystémique, permet de mieux lutter contre l'exclusion sociale et d'adopter des stratégies efficaces dans l'accompagnement à la réinsertion sociale. Djoukouo (2013) dans une étude qualitative, montre que les échecs de socialisation dont certains agents en ont pour mission, la prolifération des valeurs antisociales et l'exclusion sociale constituent le fondement de la construction sociale du phénomène de récidive. La non-prise en compte de ces difficultés du détenu durant l'incarcération peut constituer un facteur d'aggravation de leur situation. Chantraine (2004, p. 68) précise que la sortie de prison « se heurte alors au dur constat d'un cumul de handicaps, au sein duquel chaque tentative pour réduire l'emprise de l'un est détruite par l'acuité de l'autre ». Ceci contribue éventuellement à l'exclusion sociale et à l'enlisement dans des comportements antisociaux.

2.1.3.2.2. Microsystème

C'est le lieu, le contexte immédiat dans lequel l'individu a une participation active et directe. On l'assimile également : au modèle d'activités, aux rôles et relations interpersonnelles expérimentés par un sujet au cours de son évolution, dans un environnement ayant des caractéristiques physiques et matérielles spécifiques. Bronfenbrenner affirme que le microsystème est : « un modèle d'activités, de rôles et de relations interpersonnelles vécues par la personne en développement dans un milieu doté de caractéristiques physiques et matérielles particulières.» (Mayer, 1997, p.42). Le microsystème se réfère donc : au milieu physique, aux personnes et objets qu'ils contiennent, aux activités et aux rôles qui s'y déroulent. C'est un réseau d'ontosystème en interaction dans un environnement physique particulier. Il englobe donc :

> Le lieu physique

Il renvoie à la dimension de l'espace, de l'intimité de la personne ou d'un espace personnalisé. En milieu carcéral, la notion d'espace personnalisé ou d'intimité est inexistante. La sur-occupation des cellules, dégrade les conditions d'hygiène et rend le climat de vie plus difficile. Goffman (1968) souligne qu'une autre forme de mortification créée par les institutions totalitaires, se trouve dans le sentiment d'être exposé à une forme de contamination physique. L'espace ressort aussi : la disponibilité des espaces de jeux, de divertissement et à l'ensemble des facteurs meublant le milieu de vie d'un individu. Ces derniers sont constitués de tous les objets qui entourent une personne. Il s'agit des éléments matériels et du climat. C'est aussi le lieu d'habitat de l'individu, définit en termes

d'infrastructure. Il correspond alors au local dans lequel vit le détenu ainsi qu'aux différents lieux qu'il fréquente dans ce milieu. Ce milieu physique se réfère aussi à l'espace vécu, qui est un cadre socio fonctionnel. Le cadre de vie influence la conduite d'un individu, ses habitudes, son comportement alimentaire et vestimentaire. Par exemple un espace prévu pour douze personnes qui reçoit 52 détenus avec une superficie de $12m^2$ générera une chaleur et une transmission de maladie. Le besoin d'espace constitue une source de conflit. Lewin(1972) a démontré à cet effet, l'importance de la relation individu-espace vécu. Pour lui, l'individu et l'espace vécu sont deux réalités inséparables qui s'influencent réciproquement. L'espace est considéré comme un ensemble de possibilités et de contraintes qui orientent les conduites des uns et des autres. L'environnement physique semble s'imposer à l'individu notamment en milieu carcéral. Il a une incidence sur la qualité de vie et la santé mentale de la personne. Il peut participer à la dégradation de l'image de Soi. La configuration d'une prison réaffirme aux détenus que son autonomie, sa mobilité et sa liberté sont soumisses à la volonté d'une autorité. Ces contraintes physiques peuvent aboutir à la destruction d'une intimité et mettre à rude épreuve l'identité du sujet.

> Les rôles

Ils renvoient aux statuts occupés par l'individu dans le groupe social. Dans le rôle, on ressort également le pouvoir décisionnel, la soumission aux règles et aux normes et la responsabilité de l'individu. Ces rôles font partir de ce qui est communément appelé : « le travail pénitentiaire », qui a une influence sur les perspectives de réinsertion sociale. Darmon cité par Perrot (1980, p 131) précise que le travail pénitentiaire : « plie les esprits et les corps à une exacte discipline, crée des habitudes d'ordre et de régularité, prépare la réinsertion sociale par l'apprentissage d'un métier et la mise en réserve d'un pécule ». Les différents rôles que l'on retrouve en prison sont entre autres : le commandant, le maire, le chef de quartier, le chef local, l'escadron, le portier, Etc. Ces rôles sont caractérisés par une monotonie qui donne au détenu une impression d'exercer un certains pouvoir et d'être reconnu dans la structure sociale de la prison.

> Les interactions

Meier (2008, p.107) définit les interactions comme : « des logiques de communications et d'échanges entre différents acteurs d'une organisation ou d'un environnement donné, par lesquelles l'action de l'un a un effet sur l'autre qui le conduit à réagir et qui va à nouveau amener à une réaction du premier intervenant ». Elles ont trait aux relations interpersonnelles que l'individu entretien avec les personnes de son microsystème. Les concepts de rejet, d'isolement, de mépris, d'abandon ou d'évitement sont explorés dans cet indicateur. Le détenu mineur peut alors être en interaction avec :

- Les codétenus: c'est-à-dire les détenus (condamnés et prévenus) avec lesquels il partage le même local, les détenus majeurs qui entrent dans le quartier ou qu'il rencontre hors du quartier et les détenus assurant les fonctions d'enseignant dans le Centre Socio-Educatif Bilingue;
- Le personnel de l'administration pénitentiaire : qui a principalement pour rôle de veiller à : la stricte observation des mesures d'ordre et de police intérieure appliquée à chaque catégorie de détenus ; l'application des décisions de justice portant privation ou restriction des libertés ; la sécurisation des établissements pénitentiaires ; la surveillance, la protection et la rééducation des personnes placées sous mains de justice ou faisant l'objet d'une mesure de garde à vue administrative ; la préparation à la réinsertion sociale des personnes placées sous mains de justice ; la production pénitentiaire à travers la valorisation du potentiel humain en détention ;
- Les assistants sociaux : l'assistance sociale aux détenus est sous le contrôle et l'autorité du Régisseur, et assurée par les services spécialisés du MINAS. L'article 27 du règlement intérieur de la PCY lui attribue les rôles suivants:
- De servir de liaison entre les détenus incarcérés, leur famille et les magistrats instructeurs,
- D'entreprendre les démarches nécessaires à la libération rapide des mineurs, ou leur placement dans un centre plus approprié à leur condition,
- De contribuer de manière générale au relèvement morale des détenus,
- D'œuvrer dans le cadre de ses attributions, à la recherche des voies et moyens tendant à assurer une réinsertion sociale des détenus après la libération.

En général, les interactions renvoient à l'environnement social, compris comme l'ensemble des personnes avec lesquelles un individu est en interaction sociale. Le foisonnement des singularités organiques met en évidence des mécanismes d'influence qui modifient les comportements des uns et des autres. Ces comportements sont fonction des statuts, des rôles sociaux, des normes en vigueurs, des valeurs et des modèles du système social auquel il appartient. En milieu carcéral, ces relations sont soutenues par un système de contraintes et d'exigences que le détenu ne peut contrôler.

Les activités

Les activités sont les exercices d'apprentissage ou de divertissement qui se déroule dans un microsystème donné. Elles font référence à la réalisation d'une tâche, à la monotonie de l'exercice et ses conséquences sur la personne. Dans la prison centrale de Yaoundé, les activités suivantes sont observées :

Les activités socioculturelles: elles sont fréquentes, les détenus s'organisent en association, en groupes sportifs. Elles regroupent: l'éducation physique, les activités créatrices et culturelles (peinture, danse, atelier d'écriture, projection de films...). Des semaines culturelles sont organisées à cet effet, avec la participation de certains organismes à but non lucratif dans le but de contribuer à l'épanouissement des détenus. Les exercices physiques y sont pratiqués. La pratique du sport (tel le football) est autorisée et réglementée malgré l'absence du matériel sportif et des conditions adéquates de sécurité. Ces activités sont des instruments de rééducation.

Les activités éducatives : le CSEB initiative du Foyer de l'Espérance de Yaoundé, contribue au relèvement du niveau intellectuel de certains détenus mineurs en particulier depuis 2008. C'est une occasion pour eux de continuer leur parcours scolaire. Mary et Durviaux (1991, p36) souligne que cette éducation repose sur deux principes de base: « en premier lieu, le fait que l'éducation des détenus doit, dans sa philosophie, ses méthodes et son contenu, être rapprochée le plus possible de la meilleure éducation dispensée dans le monde extérieur; en second lieu, le fait que l'éducation doit être la recherche constante de moyens permettant de relier les détenus au monde extérieur et de mettre les deux groupes en mesure d'exercer une action réciproque aussi complètement et de manière aussi constructive que possible ».

Les activités professionnelles: Il s'agit des activités portant sur les formations professionnelles telles que la mécanique, l'électronique, la menuiserie, la couture, la broderie, la coiffure ou les activités agropastorales. Mary et Durviaux (1991, p 38) insistent sur le fait que cette formation: « doit également offrir une dimension éducative et d'épanouissement personnel qui ne se limite pas à une spécialisation dans un domaine particulier ». Ces activités professionnelles génératrices de revenu ont été encouragées et renforcées, dans le but de préparer la réinsertion sociale à la sortie de prison. Le but est de vendre les produits fabriqués de manière artisanale pour répondre à leurs besoins de premières nécessités. Les activités agro pastorales sont organisées depuis 2008, par les pouvoirs publics, dans le but d'améliorer l'alimentation des détenus. Ces activités sont cependant absentes au quartier des mineurs.

Les activités spirituelles : l'administration pénitentiaire accorde l'accès libre aux aumôniers et autres ministres de culte de façon à permettre aux détenus de pratiquer leur religion.

2.1.3.2.3. Mésosystème

C'est l'ensemble des liens et processus qui prennent place entre deux ou plusieurs microsystèmes. Bronfenbrenner (1979) souligne que le mésosystème comprend les interrelations entre deux ou plusieurs milieux dans lesquels la personne en développement participe activement. C'est un groupe de microsystèmes en interaction par le truchement d'échange de communications. Ces échanges peuvent se faire par le biais : des interactions de face à face, mais aussi par des échanges de courriers, de communications téléphoniques. Il s'agit plus concrètement des relations que l'environnement carcéral entretient avec d'autre système. Par exemple, la relation entre la prison/la famille du détenu, prison/parquet, prison/ONG, prison/hôpital etc. Ce sont les relations que le détenu peut entretenir avec ses différentes structures sociales, et qui peuvent avoir une influence sur sa santé mentale et sa qualité de vie ; mais aussi, sur son sentiment d'appartenance communautaire et ses capacités à réintégrer la société. Les lenteurs judiciaires et les renvois des procès aux dates indéterminées (sans date) peuvent contribuer à la déstresse psychologique du détenu, et alimenter un noyau de radicalisation dans le crime. Celle-ci étant un moyen de se révolter contre l'acharnement de la société représentée par le juge. Le Foyer de l'Espérance situé derrière la prison apporte une assistance sociale aux mineurs condamnés, dans le cadre d'une meilleure réinsertion sociale ; c'est le mésosystème le plus actif. Les mineurs y sont conduits tous les mercredis pour des entretiens psychologiques, des jeux, des causeries éducatives et des entretiens téléphoniques avec les membres de leur famille. Ces activités s'achèvent par un repas digne de ce nom.

2.1.3.2.4. Exosystème

Ce sont les endroits, des lieux ou contextes non fréquentés par le sujet en tant que participant, mais dont ; les activités ou décision touchent et influencent ses propres activités et ou son rôle dans le microsystème. Il s'agit d' : « un ou plusieurs milieux qui n'impliquent pas la personne en développement en tant que participant actif, mais dans lesquels des événements surviennent qui affectent, ou sont affectés par ce qui arrive dans le milieu de la personne en développement (Bronfenbrenner 1979, p. 25). L'individu n'est pas directement impliqué dans ces contextes, mais ceux-ci influencent néanmoins sa vie. Ils influencent le développement de l'individu par la définition des règles, des normes ou par leurs effets sur la qualité de vie d'un groupe. Les exosystèmes peuvent augmenter le potentiel de développement du sujet; s'il existe des liens favorisant la participation des acteurs du microsystème dans l'exosystème, notamment dans la prise de décision en faveur d'un fonctionnement optimal du microsystème. L'exosystème dans le contexte de cette étude se rapporte à l'organisation du ministère de la justice, et plus précisément l'organisation administrative et les normes définies dans le système pénitencier du Cameroun. Les ressources, la qualité de ces ressources, la rigidité des règles ou le désintéressement aux problèmes vécus par les détenus contribuent à la dégradation de leur qualité de vie. Dililio a développé à cet effet, la théorie du contrôle administratif pour expliquer la violence en milieu carcéral. Elle suggère que l'autorité carcérale peut manipuler les comportements des détenus et contrer les effets des modèles de privation ou d'importation. Les causes de la violence seraient donc reliées à une mauvaise classification des individus, des procédures de sécurités non approprié, le manque de personnel, l'absence de programmes offert aux détenus et contribuant à réduire la violence (Cabelguen, 2006). Bissala(2015) dans une étude menée dans la prison centrale de Yaoundé, réaffirme le problème de l'inadéquation entre les mesures prises pour préserver et promouvoir la santé mentale des détenus et les observations faites sur le terrain. Il remarque notamment l'existence, aux côtés de ceux déclarés malades, de détenus présentant au quotidien ; des comportements et attitudes qui renvoient à des pathologies diverses, parmi lesquelles celle du « psycho-syndrome fonctionnel ». L'adaptation de l'individu dans ce contexte désorganisé, à des incidences sur sa santé mentale, ses représentations sociales et la construction de son identité. Les chercheurs tels que Zamble et Porporino (Gendreau et al, 1993) ont différencié les détenus en deux catégories ; les détenus à haut risque ayant perdu les valeurs de la morale sociale et les détenus à faible risque qui ont gardé un sentiment d'appartenance sociale. Les premiers influenceraient les seconds sur leurs séduisantes valeurs antisociales, mais aussi sur leurs capacités à résister aux effets persuasifs du milieu. La cohabitation de ces deux entités peut entrainer des conséquences sur les possibilités de resocialisation du détenu. Chantraine (2004, p. 252) affirme que : la prison favorise « les phénomènes de connexité délinquante qui font partie intégrante de la prison, assurent le développement de complicités délinquantes futures et l'apprentissage de technique délinquantes, ce qui ouvre la voie à une carrière délinquante ». Cette connexité délinquante est due à une absence de politique de classement des détenus.

2.1.3.2.5. Macrosystème

C'est l'ensemble des croyances, idéologies, les valeurs et normes, des façons de vivre d'une culture ou une sous-culture. Ces idéologies de vie sont le reflet et la source tout à la fois des conduites individuelles et institutionnelles. Il s'agit des « patterns » qui définissent les formes de vie en société. Pour Bronfenbrenner (1979, p. 26) le macrosystème se réfère à : « la cohérence de forme et de contenu entre les systèmes, qui découle de la sous-culture ou de la culture dans son ensemble, des systèmes de croyances ou de l'idéologie ». Le macrosystème est le support, la toile de fond qui englobe tous les autres sous-systèmes de l'environnement. Il peut valoriser la vie individuelle ou collective, la compétition ou la coopération, la violence, la tolérance, la solidarité Etc. La sous-culture carcérale a fait l'objet de rapport scientifique. Le postulat du paradigme du regard ternaire de la psychologie sociale, a défendu la thèse que : « la prison est une école du crime ». Cette thèse est défendue par des chercheurs tels que : Bentham, De Beaumont, de Tocqueville, Lombroso et Shaw (Gendreau et al, 1993). Ces auteurs montrent que les comportements et la culture véhiculés en milieu carcéral, sont de nature à renforcer les schèmes criminels du détenu, et par conséquent à le pousser à la récidive. Clemmer a développé à cet effet le concept de « prisonnisation » décrit comme : « le changement de valeurs ou d'attitudes des détenus, qui s'orientent selon le temps d'incarcération vers une opposition aux règles institutionnelles, un éloignement des valeurs du personnel pénitencier et un renforcement de la solidarité entre détenus » (Cabelguen, 2006, p. 54). Les contraintes, l'exclusion du reste de la société et la promiscuité participent à la construction d'une image de personne stigmatisée, de personne discréditée. La professionnalisation de la délinquance semble être un moyen de lutter contre ces stigmates. C'est dans ce sens que Chantraine (2004, p. 80) fait remarquer qu' : « assumer son statut de délinquant, adopter une démarche professionnelle, devenir l'élite d'un milieu spécifique, éventuellement adopter une vue politique radicale sur la société, développer le sentiment d'une vie hors norme, vont constituer des alternatives aux rapports de causalité ambigus, à l'écartement durable du marché de l'emploi, au casier judiciaire, aux trous biographiques créés par des enfermements prolongés ». Grace au phénomène de connexité délinquante les théories, les techniques de braquage se partagent, créant chez certains des modèles, des héros ; mais aussi contribuant à la formation de nouveaux gangs qui doivent faire valoir leurs droits à la sortie de prison. La prison est généralement définit comme représentative d'un environnement non protecteur. Onobion (2008) dans son mémoire de Maîtrise a montré, que les contraintes structurelles, sociales et relationnelles favorisent la conversion religieuse. Dans l'impossibilité de contrôler ou de maîtrise son environnement, le détenu remet son sort à Dieu. Il va s'engager dans des activités religieuses pour atténuer son désarroi psychologique. Vivre en prison est une survie dans une « jungle » qui a ses propres règles (Lecomte et Pegon, 2010). Les règles et valeurs véhiculées en milieu carcéral sont à la fois formelles et informelles. Celles-ci contribuent à la prolifération des valeurs antisociales. L'intégration et l'adaptation à une socialisation intra-carcérale participent à la construction de la récidive. Parmi ces valeurs, nous avons :

> La violence

Elle guide et hiérarchise les relations interpersonnelles, inter et intragroupe. Elle se manifeste en violence physique (agression sexuelle, coups, blessures, homicide) et en violence psychologique (menaces verbales, insultes, propagation de rumeurs, chantages). Cette violence peut être exercée par le personnel pénitencier aux biais des punitions, ou entre détenus. Cabelguen (2006) souligne que la sous-culture carcérale accorde aux hommes emprisonnés la permission de répondre à une injustice, et même l'encourage, et le refus de répliquer est perçu comme de la vulnérabilité, favorisant un plus grand nombre de risque de

victimisation. Mc Corkle a identifié deux modes de défense face à la violence. D'une part, la précaution passive qui consiste en une attitude de repli sur soi, de non-participation aux activités, d'évitement de certains endroits. Ceci produit un stress chez l'individu, car ; il est en situation d'alerte continuelle et de vigilance. Et d'autre part, la précaution active elle consiste à faire face aux agressions, en employant la force. L'individu exprime un besoin, une impulsivité pour se libérer de la source de frustration. Dans la PCY, certains cas de violence se soldent par des blessures graves, voire des meurtres.

> L'indifférence et la corruption

Sykes (1958) a montré que la dynamique des relations surveillants/surveillés est soutenue par un système de compromis entre marchandages et menaces. Il énumère les règles telles que : ne pas se mêler des affaires des autres détenus, ne pas se disputer avec les autres détenus, ne pas faiblir Etc. Pour avoir accès à certaines faveurs, il faut payer son mandat qui est une forme de corruption reconnu.

➤ Le vol, trafic de stupéfiant et sa consommation

Le vol est une pratique régulière en prison. Il est une stratégie de survie pour le voleur, qui peut vendre le produit à d'autres et subvenir à ses besoins physiologiques. La consommation des stupéfiants contribuent au bien-être de la personne détenue. Elle participe de façon subjective à mieux gérer la déstresse psychologique générée par les contraintes et les privations du milieu carcéral. Ploquin (2011, p. 89) souligne alors : « quand il n'y en a plus, quand les gars sont en rupture de stock, ils sautent sur les surveillants. Le shift transforme les tigres en agneau. Vous leur donnez de quoi fumer et ils sont cool ». La prise importante de drogues permet de dormir le plus longtemps possible ou pour inhiber des comportements agressifs.

2.1.3.2.6. Chronosystème

C'est l'ensemble des considérations temporelles qui caractérisent un événement donné. Il se réfère aux influences découlant du passage du temps ; c'est l'effet de l'expérience carcérale sur les représentations et le comportement ultérieur de l'individu. Le temps carcéral est marqué par son caractère répétitif et monotone. Il favorise l'apparition de

pensées négatives ; surtout, pour les détenus ne disposant pas d'un rôle ou ne participant pas aux activités socioculturelles. Le temps peut paraître encore plus long et impacter durement la valeur de la vie chez le prévenu ; lorsque le renvoi des audiences au parquet est fait sous la mention « sans date ». Ces incertitudes sont de nature à augmenter l'anxiété, la dépression, mais aussi ; le sentiment d'être victime d'un acharnement de la société et contribuer à une radicalisation dans la délinquance. Le temps peut favoriser la connexité délinquante. Un détenu mineur qualifiant la prison affirme alors : « *ici on est au cimetière* ». La solitude, l'absence de visite et l'inactivité peuvent favoriser un sentiment d'angoisse, une détresse psychologique, un sentiment d'être abandonné par ses siens et conduire au suicide.

Le modèle écologique sous-tend une vision globale et multidimensionnelle de la santé et du bien-être des enfants et des adolescents. Les déterminants de la santé et du bien-être des adolescents sont multiples, les connaître ; c'est exploré les exposés théoriques qui ont été développées en rapport avec cette période critique.

2.2. L'ADOLESCENCE : une période problématique et critique

L'adolescence est une période de développement de l'Être humain qui approche la puberté jusqu'à passer dans l'âge adulte et sa plus grande autonomie. Elle est une période trouble, mouvementée dans le développement psychologique et sociale de l'individu, car ; elle est marquée par des changements biologiques et psychologiques. Cette phase de transition critique et sensible marque l'insertion de l'individu dans la vie sociale de l'adulte, est aussi problématique. Si dans littérature scientifique un consensus s'accorde sur les remaniements physiques et psychologiques ; il n'en est pas le cas sur la délimitation de cette période. Les réalités socioculturelles et l'intégration des critères d'autonomie ou d'indépendance, dans la définition de la personne adulte et la précocité biologique sont des facteurs qui contribuent aux difficultés d'harmonisation de la période. L'adolescence s'avère être une construction sociale qui n'est pas universelle. Plus une société est complexe, plus l'adolescence est longue et potentiellement conflictuelle. Par exemple, le fait de ne pas se trouver un emploi rend les adolescents plus vulnérables à deux niveaux : le développement de leur autonomie et de leur sentiment de compétence personnelle. Certains pays l'étende jusqu'à vingt-un ou vingt-cinq ans. L'adolescence est une période de crise, c'est-à-dire ; une période de remise en question

de soi par rapport à son corps, sa famille, l'école et à la société. Mucchielli (1962, p. 145) affirme que : « garçons et filles s'insurgent contre les contraintes morales de la famille et du milieu et aspirent à vivre leur vie : c'est la crise d'originalité et de révolte juvénile ». Les transformations morphologiques et physiologiques affectent directement la perception et la représentation que l'individu a de son corps. Ces préoccupations sont portées sur l'image corporelle, en comparaison aux modèles stéréotypés et aux images corporelles véhiculées par la société. Le corps est source de conflit et vecteur de communication (marquage) pouvant conduire aux désordres alimentaires chez les adolescentes.

2.2.1. Les étapes de l'adolescence

Les étapes de développement antérieur sont primordiales dans le vécu de la crise de l'adolescence. L'affectivité et l'éducation dans la famille contribuent à la gestion des conflits durant cette période. Debesse (1997) aborde l'adolescence en deux grandes phases, qu'il appelle : « la crise d'originalité juvénile ».

La phase d'opposition (09-16ans)

Elle se déroule au même moment que la phase pré pubertaire. Elle se manifeste par le refus systématique de ce qu'on lui demande : refus de l'ordre, de la propriété. Dans son langage, l'adolescent fait usage de grossièretés. C'est la phase de revendication de son indépendance et de son autonomie décisionnelle dans tous les domaines. Il veut être libre dans : son comportement vestimentaire, sa coiffure, le choix de son groupe de pairs, ses distractions Etc. L'adolescent acquiert progressivement son identité personnelle et sexuelle. Il remet en question des normes et valeurs reçues. Il porte trop d'attention sur lui-même ; ceci dû au fait qu'il ne se comprend pas ; qu'il est incompris. L'instabilité émotionnelle est liée à la variabilité du taux hormonaux. Cette instabilité émotionnelle, le rend vulnérable aux détresses psychologiques, aux peines d'amour, aux idées suicidaires. Ses émotions alternent entre dépression et agressivité; ceci pouvant cacher un manque de confiance en soi. L'affirmation de Soi passe par l'opposition aux figures d'identifications antérieurs, mais aussi de toute autorité. Ce conflit est nécessaire dans la construction de la personnalité. Les revendications se heurtent cependant à une dépendance financière ; il y a donc un sentiment ambivalent envers l'objet du conflit (autorité parentale), entre besoin d'indépendance et attachement à la famille.

La phase juvénile (16-20 ans)

C'est l'entrée dans le monde du travail et de la responsabilité. L'adolescent adopte des choix d'étude, de vie en fonction de ses ambitions et de la profession que l'on veut adopter. Il accepte mieux l'autorité parentale : c'est une phase positive de l'adolescence, encore appelée période d'« exaltation juvénile ». Elle se caractérise par la restructuration de Soi, sur les plans intellectuel et psychologique, l'affirmation de Soi, la découverte d'autrui, la quête d'une autonomie et le besoin de participer à la vie sociale, et en fin par la rationalisation, la sexualité. Il y a un début de responsabilisation face aux rôles sociaux, filiaux, conjugaux, maternels, paternels, civiques et de travailleurs. La fin de cette phase s'accompagne de deux orientations complémentaires, à savoir : la découverte et la structuration de la personnalité individuelle, et l'ouverture sur autrui et la société.

Le passage à l'âge adulte chez Gaonach et Golder (1995) est conditionné par la réalisation des tâches de développement. Ces tâches de développement se réalisent à travers des étapes successives, que l'on peut apprécier dans le tableau ci-dessous.

<u>Tableau 1</u>: tâche de développement à réaliser

Types de rapports	Evènements	Age	Tâches de développementales
Rapport au corps	Puberté	10-14/15 ans	 Adopter une identité de genre Construire une image corporelle sexuée S'engager progressivement dans l'intimité sexuelle
Rapport à autrui	Vie sociale	12-17/18 ans	 Se défaire des liens de la dépendance avec les parents S'engager dans les relations de proximité avec les pairs
Rapport à soi	Identité	13-19 ans	- Se situer et se restructurer à travers des enjeux cruciaux, les perspectives professionnelles, les relations interpersonnelles, le rapport à l'autre sexe, les valeurs, les croyances et les plans de vie

2.2.3. Un développement cognitif et moral

2.2.3.1. L'approche constructiviste

Chez Piaget, le développement cognitif se produit grâce aux processus d'assimilation et d'accommodation, et aux modifications des schèmes que ceux-ci entrainent ; les capacités cognitives d'un enfant subissent une série de changement. Au stade des opérations formelles vers douze ans, l'enfant devenu un jeune adolescent parvient à se libérer du concret, à penser le possible et à raisonner de manière hypothético-déductive. Il y a un renversement des rapports entre le réel et le possible. C'est l'âge des grands idéaux ou du début des théories, en plus des simples adaptations présentes au réel (Piaget et Inhelder, 2003). L'adolescent est capable de raisonner sur des hypothèses formulées verbalement. Il manipule le matériel abstrait et verbale. Piaget (1964, p. 91) affirme alors qu'à ce stade : « il s'agit, pour l'enfant, d'exécuter en pensée des actions possible sur des objets, mais de réfléchir ces opérations indépendamment des objets et de remplacer ceux-ci par de simples propositions ». Le sujet devient capable de raisonner correctement sur des propositions auxquelles ; il ne croit pas ou pas encore, en tirant des conséquences nécessaires de vérités simplement possibles. Ce stade consacre le développement et la consolidation de la capacité de raisonner et d'analyser (formuler des hypothèses, planifier des activités, établir des stratégies, tirer des, conclusions, estimer les chances de succès ou d'échec), la capacité d'abstraction et l'élaboration de la pensée abstraite. Ce développement cognitif a une incidence sur le jugement morale de l'adolescent.

2.2.3.2. Le développement moral

Le développement chez Kohlbert s'organise autour de la description de l'évolution du jugement morale chez l'humain. A l'adolescence, l'individu atteint le niveau de la moralité conventionnelle vers 13ans et celui de la moralité post-conventionnel vers 16ans qui font suite au stade morale pré-conventionnelle.

- La morale pré-conventionnelle : les conséquences de l'action en déterminent la valeur morale
- La morale conventionnelle : le jugement est fonction des valeurs et des règles du groupe familial, du groupe de pairs ou d'une institution. Ce que le groupe considère comme bien ; l'enfant l'intègre comme règle.

- La morale post-conventionnelle ou principes moraux autonomes : la personne se fonde sur ses choix individuels, ses jugements personnels à partir de principes librement choisis. Elle sait qu'il existe une multitude de point de vue et que les valeurs sont relatives. Les règles peuvent être modifiées.

Durant cette période l'adolescent s'éloignement par rapport au conformisme social et exerce une autonomie plus complète.

2.2.3.3. Le développement de l'identité sociale

Le réveil des conflits œdipiens participe au rejet des identifications antérieures, au besoin de trouver d'autres figures d'identification et à l'incorporation du Surmoi (interdits parentaux) à l'Idéal du Moi (morale personnelle). Il y a une articulation permanente entre le Soi et l'Autre, l'Identité et l'Identification. Erikson a consacré ses travaux au processus de formation de l'identité. Sa théorie souligne l'extrême importance de l'environnement sociale, notamment des groupes de pairs, dans le processus de construction du moi, et plus particulièrement de l'identité personnelle. L'individu doit surmonter huit crises psychosociales majeures pour atteindre une identité du moi. Pour lui la capacité à faire face aux remaniements de l'adolescence dépend fortement de la manière dont les éléments d'identité ont été intégrés dans l'enfance. L'adolescent cherche à exprimer son identité; mais, risque aussi une diffusion de celle-ci par identification excessive à des héros et à l'influence du groupe de pairs.

2.2.4. L'importance des groupes de pairs

Le groupe de pairs est un groupe d'amis de même sexe, de même niveau socioéconomique et provenant d'horizon large. Cette collectivité de personnes jeunes ayant les mêmes problématiques psychologiques, sociales et économiques, tend à se caractériser par : un fort degré de solidarité sociale, une organisation hiérarchique, un code qui rejette ou contraste avec les valeurs et les expériences des adultes. Autrement dit, ces groupes ont leurs activités, leurs rites et leurs codes propres qui se définissent par des comportements verbaux et non verbaux spécifiques. Il faut être accepté par les pairs et prouvé sa loyauté envers eux; ceci peut revêtir des mécanismes d'influence sous-jacents et des mécanismes d'apprentissage qui contribuent à la construction identitaire de l'individu. Harris (1999) voit dans ces groupes de pairs, des moyens où l'enfant apprend la vie en société. Danis et Déret (1998) précisent à propos qu'ils peuvent explorer leur identité, exposer leurs problèmes et en discuter pour trouver des solutions. Les sujets les plus abordés sont la sexualité et les sentiments. Reymond-River (1997, p. 171) soutient alors que : « l'adolescent cherche toujours dans le groupe une raison d'être, un idéal du Moi, une image plus rassurante de lui-même qui apaisent son inquiétude intérieure et lui redonnent le sentiment de sa valeur ». Le groupe de pairs assume les fonctions suivantes :

- Favorise la multiplication des expériences, c'est un laboratoire d'expérimentation pour la recherche d'une identité sociale futur (Cloutier, 1982);
- Exerce une fonction spéculative, c'est-à-dire une fonction de miroir, voire de support ;
- Propose éventuellement des figures d'identification ;
- Aide à se protéger contre les adultes et contre ses propres pulsions ;
- Contribue au sentiment d'estime et de sécurité de soi :
- Recherche de partenaires amicaux et sentimentaux, il permet à cet effet la transition des amitiés entre individus du même sexe vers des amitiés hétérosexuelles ;
- Met en avant le partage des valeurs (conformisme aux valeurs des pairs) ;
- Rejette la culture héritée des parents ;
- Permet à l'adolescent d'exercer son propre libre arbitre et de s'approprier les valeurs qui participent à son identité.

Cependant, ces groupes d'amis ne sont pas à l'abri des déviances sociales. Ils peuvent être nocifs pour l'adolescent lui-même, en entravant son affirmation de soi. Reymond-River 1997) laisse entendre qu'au lieu d'être un tremplin d'où le jeune s'élance dans sa vie, il devient alors un refuge, un moyen de fuir ses responsabilités. Ils peuvent également prendre à la longue la configuration d'une bande de délinquant, qui contribue par le biais des apprentissages psychologiques (préparation morale nécessaire à la perpétration d'un délit) et techniques (apprendre les astuces des délinquants plus expérimentés) au développement des schèmes antisociaux. C'est dans ce sens que Mogue (2008) dans une étude menée à la prison centrale de Yaoundé, auprès de 30 adolescents a montré que : les apprentissages réalisés au sein des groupes de pairs favorisent la délinquance juvénile.

Au regard de ce qui précède, il semble évident de penser que l'angoisse générées par des pulsions brusques et agressives, et les frustrations de nature socioéconomique que vit l'adolescent à cet âge ; contribuent significativement au déséquilibre de la conduite que l'on peut observer chez certains. L'argent et le souci de l'apparence (esthétique personnelle) deviennent des préoccupations permanentes et des enjeux, quant à la perception que l'Autre se fait de moi. Le conflit qui au départ était naturel et normal, peut s'aggraver et contribuer au relâchement des liens affectifs avec son environnement. Muccheilli (1962) montre que certaines circonstances spéciales peuvent aggraver le conflit, à savoir :

- La manière dont se sont réalisées les étapes antérieures du développement ;
- La rigidité des habitudes du milieu familial ou leur manque de plasticité ;
- Le caractère de l'enfant et l'opposition de caractères intrafamiliaux ;
- Les modalités même du processus d'opposition antérieur.

La recherche d'un soutien psychologique dans les groupes de pairs est alors vécue comme un refuge, face à l'incompréhension dans un réseau familial sans cesse en conflit, mais aussi ; comme un moyen de se défaire des structures antérieures. L'on peut voir naitre des alliances agressives à l'école et des groupes de révolutionnaires qui perturbent l'ordre préétablit ; ceci pouvant entrainer des conséquences quant à la scolarisation de l'adolescent. La fugue manifestation d'un refus de l'autorité parentale, contribue à la réalisation de ce désir impulsif de rompre toute attache. Elle peut ainsi conduire définitivement l'enfant dans la rue. Le vol comme la fugue est aussi une manifestation du sentiment de révolte et des impulsions agressives, bien qu'ayant commencé dans la famille ; il peut s'étendre et prendre des allures sociales. Dans ce cumule ou conjugaison de difficultés (familiales, scolaire, psychologiques et économiques), à cette période sensible de la construction de la personnalité jeune ; Boutereau et Menninger (2005) perçoivent l'activité délinquante se manifeste comme un épiphénomène de l'adolescence. L'acte antisocial à cette période ne devrait pas être perçu comme tel, mais comme une manifestation de la révolte juvénile ou d'un malaise intérieur. Si ces ardeurs ne s'estompent pas ; des risques de déséquilibre peuvent survenir à la fin de l'adolescence. Mucchielli (1962) cite par exemple :

L'indifférence à l'égard de l'environnement : le contact avec le monde extérieur et avec autrui est perdu ;

- Des impulsions difficilement contrôlables : le sujet peut manifester des comportements dangereux ou des actes antisociaux (viol, meurtre, violence etc.) sans aucune préméditation ;
- Une perte de la signification des choses et des Êtres : la vie n'ayant que sens et valeur qu'en soi et pour soi.

Ces déséquilibres montrent une faiblesse du Moi, voire sa structuration face aux injonctions du Ça et à l'absence d'un Surmoi inexistant, conséquences d'une mauvaise socialisation des instincts pulsionnels. L'acte antisocial de l'adolescent peut se faire sanctionner par un emprisonnement dans un pénitencier. A cette crise de développement, s'ajoute une crise situationnelle, un évènement imprévu et précipitée par la perte d'un soutien qui avait amélioré le sentiment de sécurité, de contrôle ; et qui était essentiel au maintien de l'intégrité du concept de Soi. Elle va menacer davantage l'intégrité biologique, sociale et psychologique. La crise situationnelle est susceptible d'augmentée la possibilité de perturbation du style de vie ; mais aussi, influencer le contrôle et l'habileté de la personne à s'adapter dans des situations de vie. Cet évènement imprévu, qu'est l'emprisonnement va favoriser pratiquement l'apparition ultérieure d'actes authentiquement antisociaux à la fin de l'adolescence. Ceci, si les effets négatifs de la prison renforcent le sentiment d'injustice sociale, de rejet social, au détriment du sentiment d'appartenance communautaire, d'intégration sociale dans un environnement ayant ses propres valeurs morales et ses compétences différentes de celle de la prison.

2.3. LES COMPETENCES PSYCHOSOCIALES

Ancrée dans un monde en perpétuel évolution, de mutation et d'instabilité qui génèrent en l'homme un besoin d'actualisation de ses habilités et ses stratégies d'adaptation; le concept de compétence est au cœur des problématiques de développement humain. La définition des nouveaux objectifs de développement durable vient réaffirmer l'idée d'un apprentissage tout au l'on de la vie. La flexibilité de l'intelligence humaine est une condition, pour favoriser l'adaptation face aux incontrôlables mutations, crises et incertitudes de l'environnement. Pour se faire, il faut développer la résilience chez les individus. En d'autres termes, il est question de développer la capacité d'un individu à rebondir, à se construire, à poursuivre un développement normal malgré des conditions difficiles, à retrouver une

existence positive malgré un traumatisme psychique. Au sens large, la résilience concerne les ressources dont fait preuve une personne, pour faire face aux épreuves habituelles de l'existence, ou même pour se prémunir contre la survenue de telles épreuves. Les caractéristiques d'une personne résiliente sont : la sympathie, le sens de l'humour, un tempérament facile, une haute estime de soi, des compétences cognitives, des compétences sociales, une capacité de se projeter dans l'avenir et l'habilité à résoudre des problèmes. Pour atteindre ce but, il faut valoriser chez l'individu une estime de soi et les compétences psychosociales qui l'aideront à développer sa capacité de résilience. Ces compétences ont un rôle important dans la promotion de la santé, le bien-être physique, mental et social.

2.3.1. Brève historicité

C'est en 1986 dans la charte d'Ottawa de l'OMS que fut prononcé le concept de CPS comme étant : un élément essentiel de la promotion de la santé, mais aussi comme ; un axe d'intervention majeur dans le cadre du développement des compétences individuelles. Il est mis en avant en 1993 sur la scène internationale. L'OMS soulignera à cet effet, l'importance de promouvoir ces CPS pour améliorer la santé globale positive (physique, psychique et sociale) des individus. En 1'an 2000, l'UNICEF va promouvoir l'implantation des programmes éducatifs visant le développement des CPS dans le monde entier. Des programmes de prévention des risques chez les enfants, les jeunes et les adultes ont été élaborés sur les CPS dans le but de promouvoir la santé et le bien-être. C'est sur ces déterminants clés de la santé et du bien-être, qu'il est possible d'intervenir efficacement. L'insuffisance dans le développement des CPS est l'un des déterminants majeurs des problèmes de santé mentale et des comportements à risque tels que : la prise de substances psychoactives, les comportements violents et les comportements sexuels à risque chez les adolescents. Chez les adultes, il agit toujours sur le bien être subjectif et la qualité des relations. Les CPS sont au cœur des capacités de résilience face à des facteurs défavorables de l'environnement. L'acquisition des compétences, le renforcement des capacités de résilience ou l'exploration d'attitudes protectrices se développent dans des situations sociales qui favorisent les échanges, les constructions d'un projet de vie et la construction de l'identité psychosociale.

2.3.2. Le développement des CPS : les différentes approches

Le développement des compétences psychosociales consiste pour Cannard (2015, p. 9) à : « aider la personne à faire face à la pression sociale (des pairs et/ou des modèles proposés par les médias), au stress ou à l'anxiété de manière réfléchie et maitrisée, lui donner la capacité à décider d'elle-même de sa propre histoire autrement dit de devenir acteur de sa propre santé ». Développer les compétences c'est : développer chez une personne, la capacité à agir dans sa vie privée, dans sa vie professionnelle et dans la société, de manière autonome, responsable, prudente et profitable (Pretre, 2002).

2.3.2.1. Les approches psychologiques

Les approches psychologiques sont centrées sur le bien-être physique et psychique de l'individu. Son postulat est que tout être humain exprime un besoin manifeste de former et de maintenir des relations interpersonnelles durables positives et significatives. Le développement des compétences passe par une intervention psychosociale, plus concrètement par une relation d'aide. C'est-à-dire ; une attitude d'accompagnement psychologique d'une personne dans une situation de difficulté dans l'acte éducatif. Il s'agit de l'aider à améliorer la qualité de ses relations avec les autres. Le concept de Soi qui est un processus de jugement des attitudes envers Soi-même et envers d'autres objets ou faits, avec une prédisposition à y répondre favorablement ou défavorablement selon son niveau actuel d'inclusion sociale est central. Ainsi que celui d'estime de Soi, se définissant comme : l'état d'évaluation d'une personne de son niveau potentiel d'inclusion dans les groupes. Elle peut être renforcée par l'encouragement et une acceptation des autres. Elle se déprécie le plus souvent par l'échec, la critique et le rejet.

2.3.2.2. L'approche sociologique

Elle est centrée sur le développement des compétences par le biais des programmes d'insertion sociale et professionnelle des jeunes en difficultés. Elle montre la nécessité pour l'éducation de cibler des compétences liées à la vie courante telles que : l'autonomie, l'affirmation de Soi, la communication et l'adaptation à la vie de l'entreprise. L'homme étant destiné à vivre en société, avec les Êtres de son espèce ; il faut donc le prendre en main et

l'éduquer, c'est-à-dire ; lui transmettre toute les valeurs qui feront de lui un Être social plein et accomplit. Il doit de ce fait assimiler des savoirs et des savoirs faire du groupe. La démarche sociologique consiste à :

- Permettre aux jeunes de dépasser le sentiment d'incapacité lié à des expériences d'échec (image de soi dévalorisée),
- Aider les jeunes à vivre des situations de succès tout en développant leurs potentialités,
- Instaurer des dispositifs d'accompagnement qui consistent à aider les personnes à devenir autonome et à acquérir les compétences nécessaires pour être acteur de son devenir.

2.3.2.3. L'approche éducative

Dans le domaine de l'éducation elles se développent à l'école et dans la famille. A l'école, les travaux sur le développement des CPS ont contribué à l'élaboration d'une approche par compétences. L'Approche Par Compétence trouve sa genèse dans les travaux de Taylor et de l'OST. En effet, le taylorisme a favorisé dans le travail en industrie, la conception du « right man at the right place ». Taylor cité par Louche (2005) disait à ce sujet qu': « avec un peu d'entrainement, chacun peut devenir excellent au moins à un poste de travail ». C'est cette conception de l'homme compétent, maîtrisant des savoirs être et faire dans un domaine qui s'est transposée dans l'éducation sous l'aspect APC. L'enfant doit acquérir à travers le processus enseignement-apprentissage, un éventail de compétences pour relever les défis complexes du monde d'aujourd'hui ou pour résoudre une famille de situation problème. Le développement des compétences pour la vie implique nécessairement, une mobilisation d'un ensemble de ressources (savoirs, savoirs faire et savoirs être) en vue de résoudre une situation complexe appartenant à une famille de situation problèmes. C'est en 1994, lors de la réunion des ministres de la CONFEMEN, que l'APC se voit évoquer pour la première fois de façon expliciter. La CONFEMEN (1995) souligne à cet effet qu'une compétence acquise à l'école, permet à l'adolescent, de résoudre des situations problèmes, de vie ou préprofessionnelles, dans une perspective de développement globale. Cette compétence est utile à lui-même, mais aussi à son pays. L'école se doit de développer ses compétences, dans toutes leurs variétés y compris sur le plan individuel, interpersonnel et des habiletés sociales. L'utilisation d'un éventail d'approche pédagogique telles que : la pédagogie des grands groupes, l'apprentissage coopératif, l'utilisation des méthodes interactives, et les activités périscolaires et extra scolaires sont des moyens et des occasions permettant d'atteindre ces objectifs. Les ateliers créatifs, les mises en situation, les jeux de rôle, discussions de groupe, tutorat, médiation entre pairs permettent de cultiver les valeurs de coopération (confiance, entraide, solidarité).

L'APC ne contribue pas à l'uniformisation des méthodes et des objectifs de l'enseignement, mais plutôt à leur diversification due à la pluralité socioculturelle. Cette approche a modifié profondément la configuration pédagogique autour d'un ensemble d'alternatives :

- Un changement de la conception du rôle de l'éducation qui doit créer une synergie entre le système formel et les autres ressources de la communauté ;
- Une implication d'autres secteurs tels que la santé, la justice et les affaires sociales ;
- Un renouvellement des méthodes d'enseignement.

Ces compétences se développent également dans la cellule familiale. Deslandes & Cloutier (2005) montrent que le style éducatif démocratique (autorité bienveillante) est plus favorable à cela. Ils prescrivent les pratiques éducatives suivantes :

- Faire participer l'adolescent au processus de prise de décision familiale, lui apporter un soutien affectif, lui offrir des occasions d'échanges durant lesquels il peut réfléchir et argumenter, mais aussi écouter et apprendre à respecter les points de vue de chacun (compétences personnelles).
- Etre des modèles de solidarité sociale, tout en développant un sentiment d'appartenance familiale (compétences sociales).
- Enseigner des règles de respect lors des interactions avec les autres (faire attention à « ce que l'on dit » et à « comment on le dit »), et développer ainsi des compétences communicationnelles interpersonnelles d'écoute et de dialogue.

2.3.3. Les types de compétences psychosociales

Trois types de compétences psychosociales sont à valoriser dans une situation d'intervention.

2.3.3.1. Les compétences sociales

La notion de compétences sociales renvoie : aux compétences personnelles, interpersonnelles et interculturelles; ainsi qu'à toutes les formes de comportements qui permettent à un individu de participer de manière efficace et constructive à la vie sociale et professionnelle. Elles correspondent à un ensemble de capacités relationnelles comme savoir communiquer, négocier et s'exprimer. Ermery (2005, p. 38-39) affirme : qu' « il s'agit donc d'être capable d'établir de bonnes relations, de savoir utiliser les règles de conduites émises dans une société donnée; ainsi que d'être capable de s'adapter à un environnement en comprenant les signes de reconnaissance ». L'habileté à mobiliser des comportements adéquats en présence d'autrui, de contrôler les interactions sociales est un produit de la socialisation et un facteur d'intégration dans un environnement donné. Cela permet d'entrer et de maintenir des relations sociales qui ont une importance dans le soutien psychologique et le développement d'autres compétences. Dutrénit (2001) affirme que lorsqu'une personne possède des compétences sociales ; elle est capable de suivre une formation, de s'intégrer dans la vie citoyenne et de progresser dans une profession. La baisse ou l'absence des compétences sociales devient un facteur de risque quant au développement de conduites déviantes. Elles ont un impact direct sur le fonctionnement en société et donc sur l'inclusion sociale. Parent et Boisvert (1995) estiment à cet effet que la maîtrise de comportements sociaux de base est un des plus forts prédicteurs de l'adaptabilité sociale. Elles contribuent donc au bien-être individuel et collectif. Cinq grandes catégories d'habiletés sociales sont identifiées dans la littérature scientifique. Il s'agit :

- Des habiletés interpersonnelles : ce sont des habiletés et comportements qui permettent de se créer des liens, de se faire des amis (faire preuve de politesse, exprimer son respect, offrir de l'aide, s'excuser, se présenter) ;
- Des habiletés utiles dans un contexte d'apprentissage ou de travail ou capacité à coopérer : ce sont les habiletés valorisées par les autres et associées à l'acceptation des pairs (travailler en coopération avec les autres/s'entraider, s'écouter, demander et recevoir de l'information, réaliser une tâche, se dépasser pour le groupe) ;
- Des habiletés personnelles ou capacité de s'autocontrôler Habiletés qui permettent d'évaluer une situation sociale, de choisir une habileté appropriée dans certains contextes

donnés et de déterminer si l'habileté utilisée est efficace. C'est avoir un comportement responsable et empathique, c'est-à-dire la capacité à écouter et comprendre les besoins et le point de vue d'autrui et à exprimer cette compréhension (comprendre les sentiments, composer avec le stress, contrôler sa colère, mesurer les conséquences de ses actes, respecter les règles, respecter les comportements favorables à la santé et à la sécurité, assumer les conséquences de ses actes);

- Des habiletés à s'affirmer : ce sont des comportements qui permettent d'exprimer ses besoins sans recourir à l'agressivité. C'est la capacité de résistance et de négociation, il s'agit de la gestion des conflits, la capacité d'affirmation et la résistance à la pression d'autrui (exprimer clairement ses besoins et sentiments, mettre ses limites, chercher à résoudre des conflits, résister à la pression des autres, le respect mutuel, recherche de consensus);
- Des habiletés de communication ou compétences académiques : les compétences de communication verbale et non-verbale, l'écoute active, l'expression des émotions, capacité à donner et revoir des remontées d'information et des réactions (répondre à un auditeur, comprendre le tour de rôle, maintenir l'attention dans une conversation, donner une rétroaction, écoute active)

La production des compétences sociales se situe toujours dans un contexte social et culturel donné. L'acquisition desdites compétences est donc influencée par le système de valeurs, de normes, de croyances, voire par la philosophie de vie d'un peuple à un moment donné de son histoire.

2.3.2.2. Les compétences cognitives

Les compétences cognitives renvoient d'une part aux représentations cognitives (les savoirs, les connaissances acquise par la formation), aux schèmes d'action pour résoudre un problème et aux théories. Et d'autre part de la représentation que l'acteur se fait : de la situation, du contexte et de son environnement. Elles combinent de ce fait :

- Les compétences de prise de décision et de résolution de problèmes. Il s'agit de la capacité à résoudre les problèmes qui s'impose à lui dans l'environnement. Ceci nécessite la connaissance des étapes de prise de décision. Ces étapes sont : la définition du problème, la collecte de données, l'exploration de solutions à envisager, la reconnaissance des

conséquences possibles, le choix et l'essai de la meilleure solution, l'évaluation de la décision finale. Selon Bantuelle et Demeulemeester (2008) soulignent qu'un enfant ou un jeune acquiert une solide compétence à prendre des décisions, on observe qu'il ressent un meilleur sentiment de contrôle sur sa vie, un meilleur sentiment d'efficacité personnelle et qu'il développe une estime de soi positive.

-La pensée critique et l'auto-évaluation contribue à la fois à la prise de décision et à la résolution des problèmes, en permettant à l'individu d'explorer les alternatives nouvelles et les conséquences de ses actions. La pensée critique est le processus intellectuel conscient qui consiste de manière active et efficace, à conceptualiser, appliquer, analyser, synthétiser et/ou évaluer les données collectées ou engendrées par l'observation, l'expérience, la réflexion, le raisonnement, ou la communication, afin de se guider dans ses conviction et ses actions (Fischer et Seriven, 1997). Celles-ci impliquent de pouvoir analyser l'influence des informations et facteurs qui nous affectent, de pouvoir identifier les sources d'informations pertinentes.

2.3.2.3. Les compétences émotionnelles ou d'autorégulation

Encore appelées compétences affectives, elles sont l'un des moteurs de la capacité de résilience de l'individu dans son environnement. Il s'agit du niveau de potentialité de l'individu, dans sa dynamique intrapsychique ou de l'évaluation qu'il se fait de lui-même. Elles combinent trois éléments : l'image de soi qui peut être valorisée ou dévalorisée, l'investissement affectif et enfin la motivation. Nous avons :

- Les compétences de régulation émotionnelle, gestion de la colère et de l'anxiété, capacité à faire face à la perte, à l'abus et aux traumatismes ;
- Les compétences de gestions du stress qui implique la gestion du temps, la pensée positive et la maîtrise des techniques de relaxation. La maîtrise du stress passe par l'augmentation de la résistance et la lutte contre les éléments stressants (OMS, 1993). Une bonne gestion des émotions exige les qualités suivantes : connaissance de soi, gestion du temps, capacité de résolution de problèmes, affirmation de soi et un réseau social soutenant. Il faut être conscient de leur influence sur les comportements et savoir quelles réactions adopter ;

- Les compétences favorisant la confiance et l'estime de soi, l'autoévaluation et l'autorégulation. L'estime de Soi renvoie à la conscience de sa valeur personnelle. Duclos (2002) souligne qu'il s'agit d'un ensemble d'attitudes et de croyances qui nous permet d'affronter le monde. Elle permet d'évaluer la distance entre le soi réel et l'idéal de soi. La conscience de sa valeur personnelle, ne peut se développer qu'en se basant sur les jugements que la personne porte sur elle-même. Le stigmate de prisonnier que l'on porte au détenu contribue souvent à une estime de soi négative, qui est pour Meier(2009) à l'origine de difficulté pour un individu qui peut dès lors manifeste des doutes, des hésitations ou des comportements agressifs ou d'autodéfense. Le développement de cette estime de soi pour Maslow (2004), conduit à des sentiments de confiance en soi, de valeur, de force, de compétence, de capacité, et d'être utile et nécessaire dans le monde. L'estime de Soi renforce le sentiment d'auto efficacité et la motivation de l'individu.

Dans une période de développement aussi critique et sensible, où l'identité se construit en comparaison avec celles qui sont dans son environnement social; les adolescents délinquants ne manifestent toujours pas ce type de compétences. La comparaison à un autre, auquel on veut ressembler, sans évaluer ses ressources personnelles est souvent à l'origine de conflits relationnels plus ou moins extériorisés. La frustration engendrée par cet écart entre ressources personnelles et réalité peut dans certains cas, notamment si les problématiques des étapes antérieures n'ont pas été résolues, conduire à des comportements à risque. La resocialisation carcérale devrait donc conduire à développer ce type de compétence, de sorte qu'à la sortie de prison ; il soit capable plus que dorénavant d'assumer ses devoirs de citoyen et de ce fait d'intégrer la communauté. Les activités de resocialisation doivent ainsi contribuer au développement de la maturité psychosociale de l'adolescent. Greenberger (Deslandes, 2008) stipule que la maturité psychosociale est reflétée par trois compétences, correspondant aux trois demandes générales faites par toutes les sociétés en regard de l'individu. Celles-ci font référence à la capacité de fonctionner d'une façon autonome (compétence individuelle), à la capacité d'interagir adéquatement avec les autres (compétence interpersonnelle) et à la capacité de contribuer à la cohésion sociale (compétence sociale). Si cela n'est pas fait, les lacunes en matière de compétences psychosociales liées à la détention vont se combiner aux difficultés déjà présentent avant l'incarcération et justifier la réitération d'actes antisociaux ; même s'ils ne conduisent pas tous à un retour en prison. Il faut des individus autonomes,

responsables, capables de partager et d'entretenir des relations interpersonnelles harmonieuses et de participer à la vie citoyenne pour favoriser le vivre ensemble et le lien social.

Ce chapitre portant sur la revue de la littérature, nous a permis de rendre compte de la compréhension des variables clés de notre sujet d'analyse. Ainsi, nous avons présenté l'approche transactionnelle de l'environnement selon Bronfenbrenner qui est également celle de l'approche bioécologique de l'intervention individuelle. La présentation de la variable dépendante compétences psychosociales s'en est suivie, ceci après avoir fait un aperçu sur les connaissances théoriques de l'adolescence. Dans la suite de ce travail, mentionnons que l'opérationnalisation de nos variables d'étude sera faite selon l'approche suscitée pour la VI et selon l'approche de Greenberger qui voit dans les compétences psychosociales : une composante individuelle, une composante interpersonnelle et une composante sociale ou communautaire. Avant cette partie méthodologique, présentons tout d'abord la grille de lecture théorique de notre sujet.

CHAPITRE 3: LES THEORIES EXPLICATIVES

La théorie est un ensemble de connaissances scientifiques, spécifiques, issues des expériences qui donne une description, une explication et une prédiction d'un phénomène donné. Les théories sont des modèles explicatifs ou des grilles de lecture et de compréhension sous-jacente du problème posé par la recherche. Elles sont des cadres d'explication d'un phénomène étudié, mais aussi ; elle donne les outils permettant de résoudre ou de remédier à la situation problème. Les théories suivantes s'intègrent dans les approches cognitivo-comportementales, qui est fondée sur la considération que toute difficulté est liée à des pensées et à des comportements inadéquats qui ont été appris par renforcement.

3.1. LA THEORIE DU COPING

Les facteurs de l'environnement sont souvent source de déséquilibre psychoaffectif sur la santé des individus. Ils engendrent un stress au niveau intrapsychique qui amène l'individu à rechercher des stratégies d'adaptation plus ou moins efficaces, leur permettant de retrouver l'équilibre. Ce mécanisme de régulation de la santé et du bien-être individuel est connu sous le terme de coping. Il est l'héritier de la psychanalyse, d'une psychologie du Moi qui le concevait comme un mécanisme de défense, permettant au Moi de lutter contre l'angoisse. C'est dans l'approche transactionnelle que le coping s'appréhendera comme des stratégies flexibles, par essence conscientes, différenciées et adaptées à une situation problème survenant dans la transaction individu-environnement. Ces stratégies sont « orientées vers une réalité externe ou interne, dans le but de réduire les conséquences péjoratives d'une confrontation à un évènement stressant » (Parrochetti, 2005, p.77). C'est ce modèle qui fait l'objet de cette partie.

3.1.1. Le modèle transactionnel de Lazarus et Folkman

Au cœur de la psychologie de la santé, la théorie du coping a été développée par Lazarus en 1966. Elle montre que les individus ne restent pas passif dans une situation difficile ou stressante mais mettent plutôt en œuvre des stratégies leurs permettant de s'adapter à celle-ci et d'augmenter leur bien-être psychosocial. De par son étymologie anglosaxonne « to cope » qui veut dire affronter, faire face, venir à bout, à partir des stratégies de

maîtrise et d'ajustement à une situation difficiles ou stressantes ; le coping est selon Bruchon (2005, p 115) : « un processus dynamique de changement lié aux capacités innées ou acquises d'un organisme, d'un individu ou d'un groupe de réagir à des agressions externes, des contraintes ou de conflits, en cherchant à réduire ou à éliminer leurs conséquences défavorables par un ajustement divers leur permettant de survivre et de créer un nouvel équilibre compatible avec leur survie ». Lazarus et Folkman (1984, p. 141) définissent le coping comme «l'ensemble des efforts cognitifs et comportementaux, constamment changeants, (déployés) pour gérer des exigences spécifiques internes et/ou externes qui sont évaluées (par la personne) comme consommant ou excédant ses ressources ». Face aux déséquilibres et aux contraintes de l'environnement, les individus se trouvent souvent confronter à des problèmes, qui exigent la mobilisation de leurs ressources pour amenuiser les effets négatifs de ceux-ci sur leur santé et leur bien-être. Lazarus et Folkman (p. 19) ajoutent que c'est une « transaction particulière entre un individu et une situation dans laquelle celleci est évaluée comme débordant ses ressources et pouvant mettre en danger son bien-être ». La mobilisation des stratégies pour faire face au problème est consciente et revêt une dimension à la fois cognitive et comportementale. Ce processus dépend des variations situationnelles et a pour principales fonctions d'agir d'une part sur la cause du problème, et d'autre part ; de modérer les conséquences émotionnelles de l'interaction stressante (Parrochetti, 2005). Le coping est donc un intermédiaire ou un médiateur entre les ressources de la personne et l'évènement perçu comme aversif et a pour but de diminuer voire de maitriser les éventuels effets délétères (Lazarus, 1993). Il a une fonction d'adaptation. La stratégie mobilisée dépend cependant de l'évaluation de la situation.

3.1.2. L'évaluation cognitive de la situation

Face à une situation problème difficile, l'individu évalue ce qui lui arrive et le sentiment qu'il a de contrôler ou non celle-ci. L'évaluation est donc un processus cognitif par lequel, un individu estime la situation à laquelle il est confronté; ainsi que les ressources dont il dispose pour y faire face. Deux processus d'évaluation s'opèrent ou sont activés, à savoir : l'évaluation primaire et l'évaluation secondaire.

3.1.2.1. Evaluation primaire

Elle porte sur les différentes caractéristiques ou significations d'une situation difficile ou d'un évènement stressant, en rapport avec les croyances, les valeurs, les émotions et le sens attribué à la situation. Elle ne concerne pas les propriétés objectives de la situation, mais plutôt celle liées à la subjectivité de l'individu. Au bout de cette évaluation, qui doit donner une signification à l'évènement; ce dernier peut alors être perçu de trois différentes manières :

- Une menace générant l'anxiété;
- Une perte (affective ou matérielle) s'accompagnant de sentiment de tristesse, de haine, de colère, de honte Etc. Ceci pouvant se traduire par une impuissance, un abandon au sort ou à une résignation ;
- Un défi ou une mise à l'épreuve suscitant chez l'individu de l'enthousiasme et des sentiments positif. Ce défi est à la source de réponse active.

L'évaluation primaire détermine les stratégies d'ajustement utilisées et l'efficacité de celle-ci face à la situation.

3.1.2.2. L'évaluation secondaire

Elle repose sur les aspects objectifs. C'est l'estimation et la compréhension qu'un individu à des ressources personnelles et sociales à sa disposition pour faire face à la situation. Il ne s'agit pas seulement d'évaluer ses ressources ; mais encore, de savoir si on a l'aptitude ou la capacité de les mobiliser d'une part, et de connaître l'efficacité ainsi que les conséquences de ses tentatives. L'individu peut alors : demander de l'aide à travers un soutien social, rechercher des informations, accepter ou fuir devant la situation Etc. l'évaluation secondaire va concrétiser et ajuster le choix de la stratégie.

L'évaluation cognitive de la situation stressant va contribuer au choix efficace de la stratégie d'ajustement. Bruchon (2005) souligne à cet effet que les évaluations primaire et secondaire montrent que les stratégies d'ajustement dépendent de façon importante des croyances que les individus ont d'eux-mêmes, de la situation, de la leur propre capacité à faire face aux évènements, ainsi que des valeurs qui les poussent à agir dans un sens ou dans un autre. Elles guident et justifient le choix de la stratégie d'ajustement.

3.1.3. Les types de coping

Le coping remplit deux fonctions essentielles ; l'action directe sur les causes du problème ou/et la modération des conséquences émotionnelles de l'interaction stressante. Lazarus et Folkman distinguent deux formes de coping qui s'accordent à ces deux fonctions alternatives. Ces deux formes sont changeantes selon la situation (contrôlabilité ou incontrôlabilité), mais plus précisément selon l'évaluation de la situation par le sujet. Il s'agit du coping centré sur le problème et du coping centré sur les émotions.

3.1.3.1. Le coping centré sur le problème

C'est une stratégie active et positive qui engage l'individu à affronter la situation stressante ou l'obstacle. Elle consiste à une mise en œuvre d'un ensemble des efforts comportementaux et cognitifs d'un individu, en vue de modifier la situation défavorable dans laquelle il se trouve. A la base, l'individu évalue la situation comme un défi, et le stresseur incite le sujet à agir, afin de réduire la source du stress par la participation active au management de l'évènement. Il s'agit pour le sujet, de réduire les exigences de la situation et/ou à augmenter ses propres ressources, pour mieux y faire face. Lazarus (1966) l'envisage comme une action visant à changer la relation sujet-environnement. On l'associe aux comportements suivants : vigilance, attention et implication. Il peut s'opérationnaliser sous deux aspects :

- La confrontation à l'évènement qui se traduit par les efforts pour changer la situation ;
- La résolution du problème qui se traduit par la recherche d'un ensemble de moyens permettant d'atteindre ce but.

Cette forme de coping montre que dans une situation, l'individu peut mettre en œuvre ses structures cognitives pour résoudre le problème, c'est-à-dire; un ensemble de processus à partir et à travers lesquels on affronte un évènement difficile. Son efficacité est avérée dans les situations de contrôlabilité et inefficace dans une situation d'incontrôlabilité. Hartmann (2008) confirme l'inefficacement du coping centré sur le problème, associé à un fort sentiment d'impuissance lors d'évènements incontrôlables et non prédictibles. Associé à des affects positifs, le coping centré sur le problème est plus facilement mobilisé et installé de manière pérenne. La fixation des objectifs réalistes est une condition de l'efficacité de ce type de stratégie d'ajustement. Il améliore la qualité de vie objective de l'individu dans la situation problème, même si celle subjective peut-être mal vécue. Le sentiment d'avoir le contrôle sur

la situation est un facteur de mobilisation du coping centré sur le problème. Cette croyance que nous disposons de ressources adéquates pour faire face à la situation, Lazarus l'a appelé « le contrôle perçu ».

3.1.3.2. Le coping centré sur les émotions

Les stratégies centrées sur les émotions visent à moduler ou à réduire les manifestations émotionnelles négatives suggérées par la confrontation à l'évènement stressant. Dans cette forme, l'évaluation cognitive de la situation, aboutit au constat qu'on ne dispose pas de ressources pour faire face à l'évènement. Ce dernier est vécu comme une menace ou une perte. Pour s'ajuster à cette situation difficile, l'individu mobilise un ensemble d'efforts visant à atténuer et à supporter les états émotionnels déclenchés par une situation. Autrement dit, dans l'impossibilité de modifier ou d'agir directement sur la cause, l'individu modifie plutôt ses attitudes pour mieux gérer le vécu émotionnel du stresseur. Cette régulation émotionnelle peut revêtir plusieurs formes : émotionnelle, physiologique, cognitive et comportementale. Elle peut se manifester en : une impuissance-désespoir, une autoaccusation (se sentir coupable), un évitement émotionnel, un évitement comportemental et cognitif, une extériorisation des émotions (joie, colère, anxiété). Le ressentis émotionnel peutêtre contrôler par la consommation de substances psychoactives (drogues, alcools, tabac Etc.), s'engager dans certaines activités ludiques (lecture, jeux, activités sportives). Les aspects cognitifs consisteront à modifier la signification d'une situation, en diminuant sa gravité (minimisation) ou bien en niant sa réalité (dénégation, pensée magique). L'individu peut de ce fait procéder par : la minimisation de la menacé, la réévaluation positive, l'auto-accusation, l'évitement-fuite et la recherche de soutien émotionnel. Face à une situation stressante ou contraignante l'individu qui se trouvant dans l'impossibilité de mobiliser ses ressources personnelles, se voit contraint à une résignation. Ce type est plus utilisé lorsque le contexte de la situation n'est pas maîtrisable par l'individu. La régulation émotionnelle s'opère en deux phases:

- La réévaluation précoce dont le rôle est de modifier l'interprétation de la situation en atténuant son impact émotionnel ;
- La suppression correspondant à la répression de l'expression des sentiments.

Le coping centré sur les émotions augmente l'anxiété quand l'événement est contrôlable et le diminue quand il est incontrôlable. La répression des émotions ou résignation augmente la détresse psychologique. La réévaluation a des effets bénéfiques sur la santé et le bien-être général. Il est efficace et protecteur sur la qualité de vie subjective à court terme de l'individu.

Des méta-stratégies coexistent autour de ces deux styles de coping.

- Les stratégies « évitantes » (coping passif) qui regroupent de nombreuses réponse de coping : distraction, diversion, répression, faible vigilance, évitement, déni, attitude défensive, fuite, fatalisme, résignation.
- Les stratégies « vigilantes » qui regroupent : l'attention, la sensibilité, la vigilance, l'implication, la réévaluation ; l'attitude non défensive, coping actif.
- Le soutien social qui est une méta-stratégie du coping centré sur les émotions.
 Le soutien est une ressource sociale perçue (évaluation secondaire) dont peut bénéficier un individu et non une stratégie d'ajustement.

3.1.4. Les déterminants du coping

Le choix d'une stratégie d'ajustement dépend de l'évaluation cognitive de la situation problème, qui elle-même est soutenue par des déterminants d'ordre dispositionnels et/ou situationnels.

3.1.4.1. Les déterminants dispositionnels

Ils se réfèrent aux caractéristiques cognitives et conatives de l'individu. Les tenants à ce déterminant soutiennent que le coping renvoie à des situations générales et non spécifiques inhérentes aux caractéristiques propres et stables de l'individu (parrochetti, 2005). C'est caractéristiques sont liées à la personnalité de l'individu. Trois dimensions cognitives déterminent l'évaluation et le choix de la stratégie d'ajustement.

- La croyance en soi-même, en ses capacités à faire face à la situation. C'est aussi le sentiment d'efficacité perçu pour maîtriser l'évènement. Une situation critique peutêtre perçue comme une opportunité et entrainer des changements positifs. C'est ce sentiment de confiance en soi qui organise la compréhension des évènements et les ressources à y faire face.

- L'aspect motivationnel qui correspond à l'implication ou l'engagement que l'individu manifestera face à la situation problème. Ils ont trait aux valeurs, buts et intérêts recherchés dans la situation.
- Le lieu de contrôle : une personne interne percevra la situation comme contrôlable et disposera de ressources pour y remédier.

L'aptitude à la résilience, le sens de la cohérence, le fait d'être agréable, l'aspect consciencieux sont des déterminants conatifs qui favorisent une évaluation positive d'une situation et la mobilisation du coping centré sur le problème.

3.1.4.2. Les déterminants situationnels

L'évaluation de la situation peut être influencée par les caractéristiques de l'environnement, ce qui va justifier le choix de la stratégie. La gravité, l'imminence, la durée, l'ambigüité, la contrôlabilité du stresseur, la disponibilité et la qualité du soutien social (le contexte personnel et interpersonnel) sont des facteurs situationnels qui ont une incidence sur le choix de la stratégie à adopter. Ces facteurs sont notamment liés aux caractéristiques subjectives. La notion de contrôlabilité perçue (contrôle perçu) est mise en avant ici. Face à un évènement non contrôlable (objectivement et subjectivement), l'individu tentera plutôt de gérer ses problèmes émotionnels, alors que si la situation est contrôlable, il utilisera plutôt des stratégies centrées sur le problème.

Les facteurs dispositionnels et situationnels contribuent à l'évaluation primaire et secondaire, et à l'élaboration des stratégies efficaces, qui peuvent se focaliser sur le problème ou sur les émotions. Une stratégie de coping est efficace ou adéquate, si elle permet à l'individu de maitriser la situation stressante ou de diminuer son impact sur son bien-être physique et psychique. Ceci implique que l'individu arrive à contrôler ou résoudre le problème, mais aussi qu'il parvienne à réguler ses émotions négatives et notamment sa détresse (Lazarus et Folkman 1984, p. 188). Le climat organisationnel de l'environnement carcéral n'est pas propice à la mobilisation de certaines stratégies d'ajustement, surtout lorsque l'individu combine des difficultés de plusieurs ordres (psychologiques, sociales et économiques) et qui en plus, fait sa première expérience carcérale. La situation étant

incontrôlable, se focaliser sur la résolution des problèmes serait une stratégie inadéquate. Elle nécessite alors un réajustement émotionnel, car l'évènement vécu comme une perte induit plutôt l'expression émotionnelle et le fatalisme (résignation). La privation, la perte de contrôle va conduire à la résignation qui est un concept central de la théorie principale de notre sujet d'analyse : la théorie de l'impuissance acquise. Mais avant, abordons la théorie du noyau central.

3.2. LA THEORIE DU NOYAU CENTRAL DE LA REPRESENTATION SOCIALE

Les représentations sociales sont des modalités de la pensée sociale qui se manifeste à travers, la communication, la compréhension et la maitrise de l'environnement social, matériel et idéel. Elles se construisent au cours des interactions interindividuelles et intergroupes d'une part; mais aussi, au niveau intra-individuel lorsque l'individu doit attribuer un sens à un objet de représentation, pour prouver sa singularité et sa particularité dans un groupe social ou culturel. Aborder l'étude des représentations sociales; c'est sans doute connaître les savoirs de sens communs et socialement élaborés, susceptibles d'être un frein au processus de changement individuel et pouvant conduire à des comportements à risques. Bien que d'essence sociologique, à travers des travaux du sociologue français Emile Durkheim; le concept de représentations sociales marquera de toute son empreinte la compréhension des phénomènes psychosociaux avec le psychosociologue Moscovici, au moment où; la science elle-même était marquée par les phénomènes d'idéologie.

3.2.1. Généralités

3.2.1.1. Définitions

Etymologiquement le mot représentation vient du latin « repraesentare », qui veut dire rendre présent. Le dictionnaire Larousse précise que " la représentation est ce par quoi un objet est présent à l'esprit ". Dans le domaine de la psychologie, la représentation est une perception, une image mentale dont le contenu se rapporte à un objet, à une situation, à une scène du monde dans lequel vit le sujet. C'est dans le domaine de la psychologie sociale que le concept de représentation sociale est mieux appréhender. Pour Moscovici cité par Abric (2003), les représentations sociales sont des connaissances que les individus possèdent au sujet d'un objet et la manière dont celle-ci est organisée et utilisé par les groupes. Il ajoute que

c'est le produit et le processus d'une activité mentale par laquelle un individu où un groupe, reconstitue le réel auquel il est confronté et lui attribue une signification spécifique (Abric, 1987). Il voit également dans les représentations sociales, des systèmes d'interprétation régissant notre relation au monde et aux autres qui, orientent et organisent les conduites et les communications sociales. Jodelet (1989, p. 36) conçoit les représentations sociales comme « des savoirs de sens commun, naïf ou naturel ». La représentation sociale est pour lui : « une forme de connaissance socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social ».

3.2.1.2. Les caractéristiques et les fonctions

Les caractéristiques s'observent à partir de l'acte de pensée par lequel s'établit la relation entre le sujet et l'objet. Elles donnent également les conditionnalités pour lesquelles, on peut s'accorder de l'existence ou de l'effectivité d'une représentation sociale. Il existe cinq caractéristiques, à savoir : l'objet (représentation est toujours fonction de l'objet qui fonde son existence), son caractère symbolique et signifiant (symboliser l'objet et interpréter en lui donnant un sens), son caractère constructif (un construit social), Abric affirme à cet effet que : « toute réalité est représentée ». Et enfin son caractère autonome et créatif qui génère des écarts au niveau des attitudes, des comportements, et les différences interindividuelles et intragroupes.

Cette dernière caractéristique des représentations sociales, nous amène à aborder les fonctions qu'assument les représentations dans les interactions humaines. Les représentations sociales remplissent cinq grandes fonctions, à savoir : la fonction cognitive ou de savoir (un cadre de référence commun), la fonction d'orientation des conduites et comportements, la fonction d'interprétation et de construction de la réalité, la fonction identitaire (l'identité sociale du groupe) et la fonction de justification des pratiques.

Nous avons souligné en début de cette partie que : la notion de représentation revêtait l'aspect d'un processus, d'une construction, d'un produit des interactions sociales. Il s'agit dans cet ordre d'idées d'aborder les mécanismes sous-jacents à cette construction.

3.2.1.3. Elaboration d'une représentation sociale

Pour Moscovici (1972), deux processus sont mise en œuvre dans la construction d'une représentation: l'objectivation concourant à la constitution d'un noyau figuratif et l'ancrage. L'objectivation est la première étape dans l'élaboration d'une représentation. Cette phase consiste à l'appropriation et à l'intégration des phénomènes ou des savoirs complexes. Elle se déroule en trois phases (phase de tri des informations, phase de formation d'un modèle ou noyau figuratif et la phase de naturalisation). Le noyau figuratif devient de ce fait l'élément central de la représentation sociale, sur lequel graviteront les éléments dits périphériques. L'ancrage est le processus par lequel l'objet de représentation s'enracinement socialement. Ce processus comporte plusieurs aspects : le sens, l'utilité, l'enracinement dans le système de pensée préexistant et le processus d'ancrage. Ce dernier situé dans une relation dialectique avec l'objectivation, articule les trois fonctions de base de la représentation.

Les mécanismes qui contribuent à l'élaboration des représentations permettent de déceler : un contenu et l'existence d'un noyau figuratif ou éléments centraux d'une représentation. Ceci nous amène à aborder la théorie du noyau central.

3.2.2. La théorie du noyau central

La théorie du noyau central repose sur le postulat que : « toute représentation est organisé autour du noyau central » (Abric, 2003). Elle a pour précurseur Moscovici, qui dans la définition du processus d'ancrage, parlait de constitution d'un « noyau figuratif ». Rappelons qu'Abric définit la représentation comme étant un ensemble organisé de cognitions et d'attitudes à propos d'un objet donné. Cet ensemble organisé autour d'un noyau central, est composé d'éléments qui donnent une signification à la représentation. La théorie du noyau montre que dans des cognitions se rapportant à un objet de représentation, certains éléments jouent un rôle différent des autres. Deux structures sont ainsi définies, ceci en fonction de leur importance dans l'organisation de la représentation sociale. Abric (1994) distingue le « noyau central » ou « noyau structurant » ou éléments centraux des éléments périphériques.

> Le noyau central

Le noyau structurant est l'élément fondamental de la représentation. Il a deux fonctions principales. Une fonction génératrice : le noyau central est à l'origine des différents éléments de la représentation ; il leur donne sens et valeur et c'est par lui que peuvent se transformer ces éléments. Une fonction organisatrice : détermine la nature des liens qui unissent entre eux les éléments de la représentation. Il est en ce sens l'élément unificateur et stabilisateur de la représentation. Ce n'est que lorsque le noyau central est modifié que la représentation se transforme. Le noyau central est constitué des éléments qui donnent sens à la représentation. Nous avons à cet effet : la nature de l'objet représenté, la relation de cet objet avec le sujet ou le groupe et le système de valeurs et de normes (le contexte idéologique). La nature de l'objet et la finalité de la situation définissent le ou les éléments centraux qui prennent alors deux dimensions :

- Soit ils sont fonctionnels, c'est-à-dire ; qu'ils concernent directement la réalisation d'une tâche ;
- Soit ils revêtent une dimension normative, c'est-à-dire ; constitués par une norme, un stéréotype ou une attitude dominante envers l'objet de la représentation.

En somme, le noyau structurant est l'élément le plus stable de la représentation. Il est très difficile de le modifier, c'est pourquoi Mugny et Carugati cité par Abric (2003) l'assimilent au « noyau dur ».

> Les éléments périphériques

Ils se structurent autour du noyau central et ont une importance dans la représentation. Ils comprennent des informations retenues, sélectionnées et interprétées, des jugements formulés à propos de l'objet et de son environnement, des stéréotypes et des croyances. Ils constituent l'interface entre le noyau central et la situation concrète dans laquelle s'élabore ou fonctionne la représentation. De ce fait, ils permettent aux individus de s'adapter à la réalité des situations ou des contextes. Abric (2003) leurs assigne une fonction de régulation, car permettent l'adaptation de la représentation aux évolutions du contexte. Pour Flament les éléments périphériques assument trois fonctions essentielles :

- Une fonction prescriptive : les éléments périphériques indiquent ce qu'il convient de faire (quels comportements adopter) ou de dire (quelles positions prendre) selon les situations. Ils donnent des règles qui permettent de comprendre chacun des aspects d'une situation, de les prévoir, de les déduire, et de tenir à leur propos des discours et des conduites appropriés;
- Une fonction de personnalisation des représentations et des conduites qui lui sont rattachées : ils autorisent une certaine souplesse dans les représentations, qui tient compte de l'appropriation individuelle et du contexte dans lequel elles s'élaborent ;
- Une fonction de protection du noyau central: le système périphérique fonctionne comme pare-chocs de la représentation.

Rappelons que le noyau central est très résistant au changement. Les éléments périphériques permettent l'intégration d'éléments nouveaux dans la représentation, ce qui conduit, à terme, à sa transformation. Flament souligne que les éléments périphériques sont des schèmes qui indiquent ce qui est normal (ou ce qui ne l'est pas) dans telle ou telle situation. Ce sont alors des schèmes normaux. Deux cas de figure existent pour modifier la représentation:

- dans le premier cas, les pratiques nouvelles sont en contradiction explicite avec la représentation : les schèmes étranges apparaissent, la représentation se désintègre brutalement et sa transformation est radicale, en rupture avec le passé.
- dans le second cas, des pratiques sociales qui étaient rares, deviennent fréquentes. Les éléments périphériques sont alors activés et modifient progressivement la structure du noyau central. La représentation a bougé mais sans rupture avec le passé.

C'est sans doute cette déconstruction des représentations qui conduit à la perte des valeurs citoyennes et à la résignation apprise.

3.3. LA THEORIE DE L'IMPUISSANCE APPRISE

3.3.1. Les origines

Dans le souci de montrer l'importance du besoin de contrôle de l'homme dans son environnement; Seligman un psychologue américain, va s'intéresser aux modifications comportementales par l'exposition à l'incontrôlabilité avec une série d'expériences importantes sur des animaux. Avec ses collaborateurs, ils vont mener une expérience sur le chien dans l'apprentissage des conduites instrumentales, notamment l'évitement d'un choc. Le postulat de l'expérience est de montrer qu'une confrontation initiale à une suite de stimulations douloureuses (décharges électriques d'intensité élevée) n'empêche nullement l'apprentissage ultérieur de conduite d'évitement de ces stimulations, à condition que l'animal ait pu au cours de cette confrontation initiale exercer un contrôle sur ces stimulations douloureuses. Trois groupes de chiens participent à l'expérience dont deux groupes expérimentaux et un groupe témoins. L'expérience se déroule en deux phases.

La première phase est dite phase de prétraitement et concerne les groupes expérimentaux. Le dispositif expérimental dans cette phase est composé d'un harnais ayant pour rôle d'immobiliser l'animal, les pattes pendant dans le vide et la tête maintenue par deux planchettes. Les stimulations se faisaient à l'intermédiaire des électrodes fixées aux coussinets du chien. Dans l'un des groupes expérimentaux dépourvu de contrôle les chocs sont inévitables, alors que dans l'autre groupe il y a une possibilité d'arrêter les stimulations.

La seconde phase est dite phase de test et concerne tous les trois groupes de chiens. Elle a un dispositif permettant non seulement d'envoyer des décharges électriques, mais de rendre possible le cas échéant, le contrôle par l'animal de ces décharges, et ceci par l'apprentissage d'une conduite instrumentale simple permettant de les faire cesser. Les chocs électriques sont transmis par le sol grillagé de l'un des deux compartiments de la cage. Pour les éviter, les sujets doivent franchir la barrière et sauter dans l'autre compartiment de la cage non-électrifié, et ceci dès la diminution de l'intensité lumineuse ambiante annonciatrice des chocs électriques (10 s). L'évitement de la douleur est alors total, ce qui permettait à l'animal d'échapper à la stimulation douloureuse.

3.3.2. Les résultats de l'expérience

Les résultats des trois groupes montrent que le groupe de chiens ayant obtenu des mauvaises performances est celui qui a été confronté lors du traitement initial, à l'incontrôlabilité. Plus concrètement, c'est le groupe de chiens qui n'avait pas de possibilité de contrôle sur son environnement expérimental qui enregistre plus d'échec dans l'évitement des chocs électriques, contrairement aux autres groupes de chiens. On observe une résignation, un manque d'initiative de l'animal face à la fatalité du choc. Il donne l'impression d'avoir été immunisé par le choc qui est vécu comme une situation normale. Il cesse de courir et d'hurler, s'assied ou s'allonge, geignant doucement jusqu'à la fin du choc. C'est cette baisse de performance, d'abandon à son sort, de désespoir que sera formulée : « désespoir acquis ou impuissance apprise ». Les auteurs de l'expérience vont conclure : qu'un chien apprend la passivité s'il est mis dans l'incapacité d'éviter l'apparition d'une stimulation désagréable et perd la capacité d'apprendre et se résigne s'il est dans l'impossibilité répétée de contrôler les situations défavorables. Seligman (1975) fait alors le constat que les hommes et les animaux tendent, à renoncer à un effort lorsqu'ils sont assaillis par une douleur indéniable et gagné par une incertitude cruelle et inexorable.

3.3.3. Les conséquences

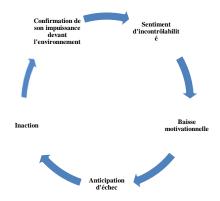
La théorie veut montrer que la contrôlabilité de l'environnement est primordiale dans la mobilisation des stratégies d'adaptation d'un individu, voire dans sa qualité de vie. L'absence de contrôle ou de maîtrise effective sur les évènements de l'environnement a des conséquences sur les capacités de résilience de l'individu. Amar (2008, p. 51) soulignera que « l'apprentissage d'un manque de relation entre ses actions propres et les évènements entraine chez l'animal une impuissance acquise qui se manifeste par trois conséquences négatives ». Nous avons à cet effet :

- **Une difficulté cognitive :** le sujet éprouve des difficultés à concevoir que les évènements dépendent (au moins partiellement) de son action ;
- Une baisse de la motivation à entreprendre : il y a une réduction et une démotivation à prendre des initiatives ;

- Une augmentation des émotions de tristesse et de découragement : ceci pouvant entrainer l'individu à la dépression, le suicide voire à la mort.

Des expériences ont été ainsi réalisées pour prouver, les conséquences de la résignation sur un sujet donné. Laborit (1977) dans une approche physiologique, a mené dans ce sens ; une expérience sur les rats, montrant l'existence d'un circuit inhibiteur ou activateur de l'action. C'est ce système inhibiteur de l'action qui le conduit à la dépression, et voire à la mort. Karli (1977) dans une recherche vient confirmer cette hypothèse de Laborit. Il montre l'existence dans le cerveau d'une hormone qui bloque les apprentissages dans une expérience sur les rats dominant. Il conclut que quand un individu apprend par l'expérience qu'il est incapable d'agir et de transformer un environnement en sa faveur, il devient physiologiquement incapable d'apprendre. Langer et Judith (1976) cité par Amar (2008) ont montré dans une expérience conduite dans une maison de retraite, l'importance de la maîtrise personnelle. Des personnes sont placées contre leur gré dans une maison de retraite et ressentent une impuissance à influer sur leur environnement. Deux groupes vont se former. Dans le premier, les individus subissent les ordres de l'autorité, ils sont jugés irresponsables et passif. Dans le second, l'initiative est laissée à ceux-ci d'organiser leurs activités, de participer à la prise des décisions. Ils ont un contrôle sur leur environnement et sont jugés actif et responsable. Ils vont remarquer que dans le deuxième groupe, il y a une augmentation de la vigilance, de l'activité et du bien-être, mais aussi une diminution du taux de mortalité (15%). Alors que dans le premier groupe, on remarque une augmentation du taux de mortalité (30%), une anxiété grandissante et une résignation aux injonctions des facteurs de l'environnement.

La boucle cognitivo-comportementale : source Amar (2008, p. 54)



3.3.4. L'attribution et l'impuissance acquise chez l'homme

3.3.4.1. La dimension causale de l'attribution

Il existe trois dimensions causales dans le processus d'attribution.

- Le lieu de causalité: il peut être lié aux caractéristiques ou aux ressources de la personnalité du sujet. Celles-ci étant en inadéquation avec les moyens de résolution du problème: la causalité est alors dite interne. Dans un autre cas de figure, les facteurs de l'environnement peuvent devenir les causes du problème, malgré les moyens dont dispose l'individu: la causalité est alors externe.
- **Stabilité temporelle :** elle peut aussi être d'une part, stable c'est-à-dire ; qu'elle persistera à travers le temps et marquera profondément l'individu. Et d'autre part, elle peut être marquée par des caractéristiques instables ; elle sera alors passagère.
- La globalité: une cause est globale lorsqu'elle peut être généralisée à une variété de situations (inférée à plusieurs autres situations similaire) ou spécifique (se limite à une seule situation).

C'est en fonction des facteurs explicatifs de l'attribution que se justifiera l'évolution de la résignation de l'individu.

3.3.4.2. Effet sur l'impuissance acquise

Les dimensions causales ci-dessus, donnent une autre explication de la résignation du comportement d'un individu face à une situation. Elle peut alors être : chronique ou aiguë, globale ou limité et la perte de l'estime de Soi sera plus ou moins grande.

> La globalité

La dimension causale de globalité influence l'expectative du sujet. Une causalité globale de la situation produit une expectative globale alors qu'une causalité spécifique entraîne une expectative spécifique. L'expectative globale contribue à développer chez l'individu des perceptions que ses comportements ne pourront contrôler aucune situation. Ceci favorisera l'apparition des symptômes de l'impuissance apprise. Une expectative spécifique entraîne une impuissance limitée à des situations similaires. La globalité combinée à la stabilité est responsables de la généralité et de la chronicité des symptômes de l'impuissance apprise.

La stabilité

La stabilité et l'instabilité ont une incidence sur la chronicité des symptômes de l'impuissance apprise. Si l'individu attribut aux causes de la situation vécue une stabilité dans le temps, l'expectative d'incontrôlabilité persistera. Ceci contribuera, à la chronicité (persistance ou récurrence) des symptômes, à travers le temps. À l'inverse, si l'individu attribut à la situation difficile une instabilité dans le temps, les symptômes seront temporaires.

➤ Le lieu de contrôle

Ce sont les croyances et les expectatives d'un individu qui affectent son choix d'attribuer une causalité interne ou externe à la situation problème. Le choix du lieu de contrôle à une incidence sur l'estime de soi du sujet. Une causalité interne à une situation problème (culpabilité et responsabilité) diminue l'estime de soi. La résignation est alors imputée à des variables individuelles. Une causalité externe (d'autres personnes vivent la même situation) a plus ou moins d'effets nocifs sur l'estime de soi. La résignation est alors provoquée par des facteurs externes ou exogènes à l'individu; les conditions de l'environnement n'ont pas permis la mobilisation des capacités d'adaptations pour résoudre le problème.

3.3.5. La spécificité dans notre étude

La résignation apprise, rend l'individu incapable de mobiliser ses ressources pour résoudre un problème d'adaptation ou une situation d'échec. Si un individu malgré ses efforts, n'arrive pas à résoudre un problème et que son entourage lui attribut cet échec; il s'abandonne à la fatalité de la situation et subit le sort de l'évènement. Le milieu carcéral est un environnement de contraintes, d'imposition des règles, d'infantilisation : c'est un environnement où il y a perte de contrôle en soi conduisant à une résignation. Cela ne donne pas la possibilité à l'adolescent de prendre des initiatives et altère progressivement son autonomie, sa motivation aux apprentissages et ses capacités cognitives. Un tel environnement de privation pour Rizkalla (1977, p. 73) entraine les conséquences telles que : « la modification de la notion de temps, l'ennui, l'anxiété, l'institutionnalisation, la modification de la perception de soi, des capacités intellectuelles, de la personnalité en général, des syndromes psychopathologiques, Etc. ». En effet, l'institution carcérale

infantilise le détenu, dans la mesure où il n'a aucune autonomie dans les gestes les plus anodins. Le détenu est totalement pris en charge par l'institution et peut perdre l'habitude de se gérer seul dans la société. Le postulat de la théorie est qu'un individu ayant été soumis à un environnement incontrôlable (non maîtrise de la situation, impossibilité d'action, impossibilité à prendre des initiatives), finit par capituler et tomber dans un état de résignation. Cette résignation peut évoluer et affecter les autres fonctions psychologiques, altérant de ce fait la santé et le bien-être de la personne. De même, cette dégradation de son état psychologique, peut en conséquence, affecter ses relations avec son entourage et ses possibilités d'adaptation dans un autre environnement. Si la causalité attributionelle combine à la fois internalité, stabilité et globalité; alors, il est fort probable que même à la sortie de prison, l'individu sera profondément marqué par ce sentiment d'impuissance. Ceci altérant chez l'individu : ses capacités à prendre des décisions autonomes, à résister à la pression des autres, à contrôler ses émotions, à favoriser le vivre ensemble, Etc. Ces réductions progressives des compétences psychosociales dues à une déconstruction des représentations au niveau de l'image de soi, de l'autre et des valeurs sociales ou citoyennes, peut justifier autant les actes délétères comme la récidive de l'individu. L'exposition aux valeurs antisociales dominantes en prison; pouvant se transposé dans le milieu de vie extramuros. Mikulincer (1994, p. 2) dit que ce sentiment d'impuissance apprise est : « le produit émotionnel de l'exposition d'un individu à des résultats ou à des situations incontrôlables ».

L'exposé de ces théories marque la fin du cadre théorique de notre étude. Nous allons aborder dans les lignes qui suivent la deuxième partie de ce travail, à savoir : le cadre méthodologique et opératoire.

CADRE MET	HODOLOG	SIQUE ET	OPERATO I	IRE

CHAPITRE 4: LA METHODOLOGIE

Au cœur de la démarche scientifique, la méthodologie est l'ensemble des règles et principes qui déterminent ou régissent une méthode particulière. Elle constitue dans le cadre d'un travail; le moment de justification du choix de la méthode et la technique de recherche. C'est dans ce sens que Aktouf (1987, p. 27) affirme qu': « il ne suffit pas de les connaître, encore faut-il savoir les utiliser comme il se doit, c'est-à-dire savoir comment les adapter, le plus rigoureusement possible, d'une part à l'objet précis de la recherche ou de l'étude envisagée, et d'autre part aux objectifs poursuivis ». Ce chapitre rend compte des éléments justificatifs du choix de la méthode d'échantillonnage, de l'approche de recherche, de la technique de collecte de données et la méthode d'analyse des résultats. Mais avant d'aborder ces moments clés, faisons un rappel de quelques éléments de la problématique.

4.1. RAPPEL DES ELEMENTS DE LA PROBLEMATIQUE

Notre sujet de recherche s'articule sur l'environnement de resocialisation carcérale et la perte des compétences psychosociales. Les constations et le contexte de cette étude posent le problème de « l'inadéquation entre les conditions de resocialisation en milieu carcéral et les valeurs citoyennes recherchées par le système éducatif camerounais ». Plus précisément, il s'agit de l'influence de l'environnement de resocialisation carcérale sur la perte des habilités ou compétences psychosociales. Nous voulons comprendre l'interrelation entre l'environnement de resocialisation et la perte des compétences psychosociales. Ce problème de recherche a suscité les interrogations ci-dessous.

4.1.1. Rappel des questions de recherche

La question principale de notre recherche est celle-ci : existe-il un lien entre l'environnement de resocialisation carcérale et la perte des compétences psychosociales chez le détenu mineur? C'est autour de cette question principale, que nous avons formulé les trois questions secondaires ou spécifiques suivantes :

QSR1: Existe-t-il un lien entre l'ontosystème objet de resocialisation carcérale et la perte des compétences psychosociales ?

QSR2 : Existe-t-il un lien entre le microsystème de resocialisation carcérale et la perte des compétences psychosociales chez l'adolescent du quartier des mineurs de la PCY?

QSR3 : Existe-t-il un lien entre le mésosystème de resocialisation carcéral et la perte des compétences psychosociales chez l'adolescent du quartier des mineurs de la PCY?

QSR4: Existe-t-il un lien entre le macrosystème de resocialisation carcéral et la perte des compétences psychosociales chez l'adolescent du quartier des mineurs de la PCY?

4.1.2. Les hypothèses de l'étude

L'hypothèse est une réponse supposée à une question de recherche, réponse qui doit être soumise à une vérification empirique. Rongère (1979, p. 23) affirme dans ce sens qu': « une hypothèse est la proposition de réponse aux questions que l'on se pose à propos de l'objet de la recherche, formulée en des termes tels que l'observation et l'analyse puissent fournir une réponse ». C'est un énoncé qui prédit une relation entre deux ou plusieurs termes et impliquant une vérification empirique (Angers, 1992). Nous avons défini deux types hypothèses dans notre travail, à savoir : une hypothèse générale et des hypothèses de recherche.

4.1.2.1. Hypothèse générale de l'étude

Notre hypothèse générale est la réponse à la question principale de recherche posée précédemment. Elle s'articule comme suit : « il existe un lien entre l'environnement de resocialisation carcérale et la perte des compétences psychosociales chez l'adolescent du quartier des mineurs de la PCY ».

Les hypothèses spécifiques ou de recherche, découlent elles aussi de l'opérationnalisation systématique de l'hypothèse générale.

4.1.2.2. Hypothèses de recherche de l'étude

Elles sont formulées comme suit :

HR1 : il existe un lien entre l'ontosystème objet de resocialisation carcérale et la perte des compétences psychosociales.

HR2 : il existe un lien entre le microsystème de resocialisation carcérale et la perte des compétences psychosociales chez l'adolescent du quartier des mineurs de la PCY.

HR3 : il existe un lien entre le mésosystème de resocialisation carcérale et la perte des compétences psychosociales chez l'adolescent du quartier des mineurs de la PCY.

HR4 : il existe un lien entre le macrosystème de resocialisation carcérale et la perte des compétences psychosociales chez l'adolescent du quartier des mineurs de la PCY.

4.1.3. La définition des variables de l'étude

Une variable est une entité susceptible de prendre plusieurs valeurs. C'est une caractéristique d'une personne, d'un objet ou d'une situation liée à un concept et pouvant prendre diverses valeurs (Angers, 1992). Howell (2008, p. 4) souligne qu'elle est « une propriété d'un objet ou évènement qui peut prendre différentes valeurs ». Les hypothèses formulées ci-dessus sont bi variées, c'est-à-dire; qu'elles portent sur deux termes que la prédiction relie l'un et l'autre, le souci étant de montrer l'existence d'une covariation entre les deux termes ou variables. Deux types de variables composent donc nos hypothèses, à savoir : une variable indépendante et une variable dépendante. Ce sont ces variables qui sont pour Rossi (1997) des indicateurs permettant de mesurer le phénomène étudié. Les Variables Indépendantes (VI) sont « celles qui sont manipulé par le chercheur, elles sont dites indépendantes parce qu'elles ne dépendent pas du sujet. Elles sont la cause du phénomène » (Rossi, p. 41). La variable indépendante influence donc les modifications de la variable dépendante. La Variable Dépendante (VD) est celle dont on observe les manifestations : c'est le comportement attendu. Elle subit l'effet de la VI. Dans le cadre de notre sujet de recherche, nos variables sont définies comme suit :

- ➤ La VI est l'environnement de resocialisation. Elle a été opérationnalisée selon l'approche transactionnelle de Bronfenbrenner qui correspond également à celle de l'approche bioécologique de l'intervention individuelle. L'environnement correspond au contexte qui a six dimensions donc : l'ontosystème, le microsystème, le mésosystème, le macrosystème, l'exosystème et le chronosystème. Le choix des quatre premières dimensions est dû au fait qu'elles ont directement un impact, sur les objectifs ou les axes d'intervention que l'on assigne à la resocialisation en institution.
- ➤ La VD est la perte des compétences psychosociales. Nous avons fait le choix de l'opérationnalisation du modèle de Greenberger. Celui-ci définit trois compétences correspondant aux trois demandes générales faites par toutes les sociétés en regard de l'individu, à savoir : celles qui font référence à la capacité de fonctionner d'une façon autonome (compétences individuelles), à la capacité d'interagir adéquatement avec les autres (compétences interpersonnelles) et à la capacité de contribuer à la cohésion sociale (compétences sociales).

Le tableau ci-dessous présente l'opérationnalisation de nos différentes variables.

<u>Tableau 2</u> : tableau récapitulatif des variables de l'étude

Variable indépendante	Modalités	Indicateurs	Variable dépendante	Modalités	Indicateurs
Environnement de resocialisation	Ontosystème Microsystème	Cognitif Conatif Social/familial Rôle Interactions interpersonnelles Activités	Perte des compétences psychosociales	Perte des compétences individuelles	Perte des habiletés à résoudre les problèmes Perte des habiletés à contrôler ses émotions Perte des habiletés à réaliser son projet de vie
	Méso système	Environnement physique Interaction avec la famille Interaction avec le juge		Perte des compétences interpersonnelles	Perte des habiletés à se faire des amis Perte des habiletés à faire preuve de respect envers autres
		Interaction avec les intervenants Interaction avec l'hôpital			Perte des habiletés à présenter des excuses
	Macrosystème	Modes de vie Les valeurs Les croyances		Perte des compétences sociales	Perte du sentiment d'appartenance Perte de l'habileté à coopérer Perte de l'habileté à participer aux activités communautaire

4.2. SITE DE L'ETUDE : Prison Centrale de Yaoundé

4.2.1. Histoire de la PCY

La prison centrale de Yaoundé a été construite vers les années 1960, mais inaugurée le 26 novembre 1967 par le ministre de l'intérieur. Elle était alors, une maison de correction placée sous l'autorité des éléments de la gendarmerie territoriale. L'administration pénitentiaire issue de la période postcoloniale n'était pas déjà organisée et structurée, le pénitencier est confié à un maréchal de logis chef de 1967 à 1973. L'année 1973 est marquée par, la création du Centre National pour la Formation et le Recyclage de l'Administration Pénitentiaire (CNFRAP) de Buea, et la sortie du premier contingent des gardiens des prisons est observée après 45 jours de formation. C'est en 1978 que la gestion de la prison centrale de Yaoundé sort de l'emprise de la gendarmerie territoriale, et confiée à un commis d'administration de classe exception. Cette nomination est suivie par la création de deux bureaux (bureau de la discipline et le bureau de l'enregistrement), en dehors de celui du régisseur. Le premier administrateur de prison va la diriger de 1982 à 1985. Le mouvement de grève de 1992, aura pour conséquence, la signature du décret n° 92/052 du 27 mars 1992 ; ce qui va consacrer la réorganisation du régime pénitentiaire, avec une catégorisation et une structuration des prisons centrales. La prison centrale de Yaoundé sera dotée des mêmes services et bureaux conformément au décret de 1992, notamment : le service de la discipline des activités socioculturelles et éducative comprenant trois bureaux (BDD, BFAS, BASL), le service administratif et financier ayant également trois bureaux (BP, BAF, BAAG). La réforme de l'année 2000, verra la création du bureau de l'infirmerie.

4.2.2. Situation géographique

La prison centrale de Yaoundé se trouve dans la région du centre. Elle est située dans l'arrondissement de Yaoundé 4, département du Mfoundi et plus précisément au quartier Kondengui. Elle est construite sur une superficie d'environ 12 312m² (171m de long sur 72m de large). Elle a une capacité d'accueil de 1000 places, et avait été construite dans un contexte où la ville de Yaoundé ne comptait que 500 000habitants. La prison de Kondengui, compte quatorze quartiers dont les principaux sont : le quartier des femmes, des mineurs, le quartier VIP, des condamnés à mort, le quartier des malades, le quartier Kossovo. Une séparation est nettement observée, entre les quartiers de mineurs, de femmes, des malades et des condamnés

à mort. Aucune distinction n'est cependant pas faite sur le statut des détenus; prévenus et condamnés vivant dans un foisonnement qui est encouragé par la surpopulation carcérale. La population carcérale est composée de deux catégories d'acteurs, à savoir : d'une part, le personnel de l'administration composé des services suivant : les services du régisseur, son secrétariat, le SEDACE (BDD, BFAS et BASL), les services administratifs et financiers (BP, BAF et BAAG), le bureau de l'infirmerie et les gardiens de prison. Et d'autre part, les détenus que l'on regroupe en plusieurs critères : les hommes et les femmes, les sains et les malades, les mineurs et les majeurs, les condamnés et les prévenus, les délinquants primaires, les récidivistes et les caïds.

4.3. POPULATION D'ETUDE

La population d'étude renvoie à l'ensemble des individus qui répondent aux caractéristiques de l'étude. Mucchielli (1971, p. 3) souligne que la population est : « l'ensemble de personnes sur les quelles porte l'enquête et constituent une collectivité. Elle désigne un ensemble d'individu auxquels s'intéresse une étude ayant un caractère commun ». Cette population renvoie à l'ensemble des individus auxquels le chercheur souhaite généraliser les résultats de recherche. Dans le cadre de notre étude, la population d'étude est celle du quartier 13 des mineurs de la PCY. Elle est à la fois population parente et population accessible. Le choix pour cette catégorie est dû à leur accessibilité, aux caractéristiques de leur développement psychologique et social (période sensible), et aux interventions sociales dont-elle bénéficie dans le cadre des programmas de réinsertion sociale. Elle est constituée de 80 individus donc l'âge varie entre 12 et plus de 18 ans. C'est une population instable donc l'effectif peut augmenter et diminuer en permanence. Elle est donc à la fois population parente et accessible.

4.4. ECHANTILLON ET TECHNIQUE D'ECHANTILLONNAGE

L'échantillon est une fraction représentative de la population. Elle est un ensemble représentatif d'individus extrait d'une population d'étude dont les caractéristiques peuvent être généralisées à la population. Selon Loubet (2000, p. 92) « l'échantillon est une partie de l'univers qui sera effectivement étudiée et qui permettra par extrapolation de connaître les

caractéristiques de la totalité de l'univers ». En général, dans l'impossibilité d'avoir accès à toute les unités de la population ; le chercheur extrait une infime partie de cette population qui fera l'objet de son enquête. C'est cette impossibilité qui pour Howell (2008, p. 3) nous oblige à : « prélever de la population un échantillon d'observations, que nous utiliserons en vue d'inférer quelque chose à propos des caractéristiques de cette population ». Pour constituer un échantillon, le chercheur procède par un échantillonnage qui vise à sélectionner un groupe d'individus ayant les caractéristiques de la population globale. Angers (1992, p. 240) souligne à cet effet que c'est : « un ensemble d'opérations permettant de sélectionner un sous ensemble d'une population en vue de constituer un échantillon ». Plusieurs techniques permettent d'avoir un échantillon par exemple : l'échantillonnage aléatoire simple, l'échantillonnage stratifié, l'échantillonnage en grappe Etc. mais, dans le cadre de cette étude, nous n'avons pas procédé à une technique particulière. La taille de la population étant accessible à l'étude, nous avons pris cette population comme échantillon. Notre échantillon est donc constitué de 80 individus.

4.5. TYPE DE RECHERCHE : choix de la méthode et justification

Dans le cadre de cette recherche, nous avons opté pour une recherche de type quantitative de nature descriptive et corrélationnelle. La méthode est définie comme la marche rationnelle de l'esprit pour arriver à la connaissance ou à la démonstration de la vérité. Elle est une conception globale des principes, des démarches permettant d'aborder un phénomène. Aktouf (1987, p. 27) souligne que : « la méthode est la procédure logique d'une science, c'est-à-dire l'ensemble des pratiques particulières qu'elle met en œuvre pour que le cheminement de ses démonstrations et ses théorisations soient clair, évident et irréfutable ». L'objet de cette recherche étant de mesurer le lien significatif entre l'environnement de resocialisation carcérale et la perte des compétences psychosociales, et l'objectif visant la vérification et la généralisation des résultats ; nous avons opté pour la méthode quantitative. Mongeau (2008, p. 31) affirme qu' : « elle est associée à un processus déductif dans la mesure où les hypothèses que l'on cherche à vérifier sont déduites d'études et de théories préalables ». Trois arguments justifient le choix de cette approche, à savoir :

- La vérification des hypothèses,
- Le traitement des données quantifiées,

La généralisation des résultats,

Elle est dite quantitative ; car elle a recours à la mesure et à l'analyse chiffrée, ainsi qu'aux calculs statistiques qui permettent de s'assurer des conditions à la généralisation des résultats. Le choix de la méthode est en congruence avec la technique de collecte des données. Aktouf (1987, p. 28) souligne alors que : « la méthode et la technique retenues dans une recherche donnée doivent être les plus aptes à rendre compte du sujet étudier et à mener le chercheur vers les buts qu'il s'est fixés en termes d'aboutissement de son travail ». Ceci montre une interdépendance nécessaire entre le problème, la méthode et les techniques retenues.

4.6. TECHNIQUE DE COLLECTE DES DONNEES

4.6.1. Choix de la technique de collecte des données : le questionnaire

Une technique est un moyen opératoire et concret permettant d'atteindre un résultat partiel, à un moment précis de la recherche. Ce sont des instruments, outils permettant au chercheur de collecter les données du terrain. Un instrument selon le Grand Dictionnaire de psychologie (1991, p. 782) est un « outil servant à exécuter quelque chose ou à faire quelque opération... ». Aktouf (1987, p. 81) assimile un instrument de recherche à : « un support, l'intermédiaire particulier dont va se servir le chercheur pour recueillir les données, qu'il doit soumettre à l'analyse ». Plusieurs types d'instruments de recherche permettent de collecter les données sur le terrain. Angers (1992) propose six principales techniques de collecte de données empiriques: l'observation, l'entretien, le questionnaire sondage, ou l'expérimentation, l'analyse de contenu et l'analyse statistique. L'objet de notre recherche étant l'impact d'une variable (VI) sur une autre (VD); nous avons choisi le questionnaire pour instrument de collecte de données dans notre investigation. C'est une « technique directe d'investigation scientifique utilisée auprès des individus et qui permet de les interroger de façon directive et de faire un prélèvement quantitatif en vue de trouver des relations mathématiques et de faire des comparaisons chiffrées » (Angers, p. 353). Blanchet (2000) ajoute que le questionnaire est l'ensemble des questions rédigées, à l'avance strictement posées, il produit une série de réponses. Il est donc constitué par une liste des questions qui seront posées aux sujets désignés par l'échantillon. Ces questions sont de type fermé où une liste de réponses est proposée au sujet. Le sujet peut soit choisir une ou plusieurs réponses ; soit, « il manifeste sa préférence en classant les réponses, en constituant des catégories ou en leur attribuant des valeurs numériques » (Rossi, p. 57). Dans le cadre de notre recherche, nos questions seront des questions à évaluation qui sont pour Loubet (2000, p. 111) des formes intermédiaires entre les questions ouvertes et les questions fermées. Il affirme alors qu' : « elles permettent au sujet de moduler sa réponse et de ne pas être prisonnier d'un oui ou d'un non brutal, il aura le choix entre une échelle de nuance ». Les réponses aux différentes questions s'inscrivent dans l'échelle de Likert à cinq points. Cette échelle consiste à sélectionner des propositions ou des questions relatives à un même objet (des items), à les soumettre ensuite aux enquêtés avec le choix entre cinq réponses possible cotées de 1 à 5, de la non approbation totale à la réprobation totale, avec un point d'indifférence.

4.6.2 Justification du choix de l'instrument

Le questionnaire est l'une des trois grandes méthodes qui permettent d'étudier les faits psychologiques à côté de l'observation et des entretiens. Il est plus utile pour obtenir des infos et/ou des données sur des avis ou des appréciations subjectives concernant des activités, des faits, des besoins ou des comportements. C'est une méthode quantitative qui s'applique à un échantillon qui doit permettre des inférences statistiques sur la population mère. Ghiglione (1987) assigne au questionnaire trois objectifs majeurs, à savoir :

- L'estimation : il s'agit d'une collecte de données, d'une énumération de ces données ;
- La description : il s'agit de retirer des informations qui décrivent les phénomènes objectifs et d'expliquer ainsi les phénomènes objectifs. Lapointe cité par Vilatte (2007) écrit dans ce sens que sa principale fonction est de décrire une situation, de répondre à un besoin d'information. Il scrute donc le système de représentation de l'enquêté par rapport à un phénomène précis.
- La vérification d'une hypothèse : c'est une démarche déductive, une enquête causale qui vise à l'identification de la cause d'un phénomène observé. Il est construit en fonction des hypothèses qui donnent un axe, une direction dans élaboration du questionnaire. La mise à l'épreuve des hypothèses représente les objectifs de l'enquête.

Le choix de cet outil est dû au fait que l'objet de notre étude est de mesurer le lien existant entre une variable sur une autre, dans un souci de vérification des hypothèses et de généralisation des résultats. Bachelet (Vilatte, 2007) écrira alors qu'on choisit le questionnaire lorsqu'on veut quantifier les résultats, chercher et valider, et généraliser ces résultats.

4.6.3. Présentation de l'outil

Notre questionnaire comporte trois types d'informations, à savoir :

• Les instructions pour l'enquêté

Elles ont pour but, de mettre en confiance l'enquêté quant à la confidentialité de ses réponses ; mais aussi, lui donne des consigne sur la manière de répondre. C'est le texte introductif à notre questionnaire.

• Les questions

Elles sont réparties en deux catégories. D'une part nous avons les questions de faits, qui pour Loubet (2000, p. 109) permettent : « au sujet de fournir des informations sur des faits concrets dont il a l'expérience ou dont il a connaissance ». Ce sont pour lui des questions d'identification. Elles sont en première partie de la rubrique questions, et sont aux nombre de six (I₁ à I₆). Ces différentes questions s'articulent sur les préoccupations suivantes : la région d'origine, l'âge, la durée d'incarcération, le niveau d'étude, le motif d'incarcération et le statut de la détention. Et d'autre part, les questions portant sur l'objet de la recherche. Elles s'articulent sur les variables de l'étude (VI: environnement et VD: compétences La première série de ces questions concerne les psychosociales). d'opérationnalisation de la VI, et se rapporte notamment sur les indices. Nous avons à cet effet, quatre grandes catégories d'indices. Les indices liés à l'ontosystème (I₇ à I₁₅), les indices liés au microsystème (I₁₆ à I₂₃), les indices liées au mésosytème (I₂₄ à I₃₀) et les questions des indices du macrosystème (I₃₁ à I₃₈). La deuxième série de questions concerne les indices de la VD. Nous avons également trois catégories d'indices. Les indices liés aux compétences individuelles (I₃₉ à I₄₆), les indices liés aux compétences interpersonnelles (I₄₇ à I₅₂) et les indices liés aux compétences sociales (I₅₃ à I₅₉).

• La grille de codification des réponses

Elle se présente comme suit : pour I1, l'enquêté donne sa réponse, pour I2 à I6 des propositions de réponses sont faites et l'enquête se doit de choisir la réponse qui convient à son cas particulier. Pour ce qui s'agit des autres questions (I₇ à I₅₉), les réponses sont établies sur une échelle de Likert à cinq points ou niveaux. L'enquêté ne devant que choisir un seul niveau de réponse. L'évaluation des réponses vise à mesurer le degré de risques ou d'opportunités (ou encore les facteurs de risques ou de protection) que offre d'une part l'environnement ; et d'autre part, la perception par l'individu de ses propres compétences sur la même échelle (de risques aux opportunités et vice-versa).

4.7. LA DEMARCHE DE LA COLLECTE DES DONNEES

4.7.1 La pré-enquête

Un pré-test est un test effectué avant l'enquête proprement dite. Il a pour but de s'assurer de la qualité du questionnaire et la bonification des attentes. Ce test est indispensable pour l'élaboration finale et définitive du questionnaire. C'est la mise à l'épreuve, l'évaluation qualitative du questionnaire par rapport à quelque individu de l'échantillon. Vilatte (2007) souligne qu'il s'agit : « d'évaluer la clarté et la précision des termes utilisés et des questions posées, la forme, l'ordre des questions, l'efficacité de la mise en page, éliminer toutes les questions ambiguës ou refusées, repérer les omissions, voir si le questionnaire est jugé trop long, ennuyeux, indiscret ». Les personnes participant à ce pré-test doivent donner des informations sur la compréhension des questions, les problèmes rencontrés Etc. Nous avons à cet effet réalisé un test préalable sur un échantillon de quinze détenus. La constitution de ce groupe s'est voulue représentatif des différentes classes de scolarisation de la prison. Les difficultés de compréhension rencontrées par les intéressés, nous ont permis d'élaborer la version définitive du questionnaire en annexes.

4.7.2 L'enquête proprement dite

Elle s'est déroulée sur une période de trois mois. Pour un souci de familiarisation à la population cible, il nous a été demandé ; de faire un cours de mathématiques dans les classes

de 6°, 5°, 4° et 3°. C'est cette technique d'approche qui a favorisée les interactions entre nous et les adolescents du quartier des mineurs, mais aussi avec l'ensemble du personnel en service dans ledit quartier. La passation du questionnaire a duré deux jours, ceci dû au fait que certains des enquêtés étaient au parquet. Il faut noter également que parmi les individus interrogés, dix étaient sortants. Nous avons privilégié le mode d'administration par l'enquêteur, encore appelé mode de « face à face ». Elle suppose qu'une personne pose des questions et note les réponses de l'enquêté. Dans ce face à face avec le répondant, nous lui posions des questions et lui proposions les modalités de réponses (quand il ne comprenait pas). Bien qu'elle soit une approche lente, elle l'avantage d'augmenter le taux de réponse ; et en même temps, on est assuré que le choix des réponses est exclusivement personnalisée.

4.8. TECHNIQUE D'ANALYSE

4.8.1 Types d'analyse des données

L'analyse des données est le moment de la recherche où le chercheur teste les hypothèses d'une part, et mesure le degré de significativité du lien existant entre les variables de chacune de ses hypothèses. Notre étude étant de type descriptif et corrélationnel et reposant sur des méthodes d'enquête quantitative. Deux types d'analyse, se dégage à cet effet de part cette typologie de recherche. Nous aurons donc :

- Une analyse descriptive qui consiste à présenter les données collectées sous formes de tableaux, de digrammes Etc. Elle permet aussi d'interpréter ces données à partir des mesures de tendance centrale et des mesures de dispersion : c'est la statistique descriptive.
- ❖ Une analyse inférencielle qui permet de statuer sur l'existence d'une relation ou d'un lien entre deux variables. C'est le test des hypothèses.

L'analyse statistique est fondamentale car elle permet d'attribuer les valeurs numériques à un phénomène étudié, mais aussi permet de tester les hypothèses nulles (H₀) et statistiques (H_a) dans le but de prendre une décision statistique et en tirer des conclusions. Dans notre analyse statistique, nous allons utiliser une analyse corrélationnelle pour traiter nos données. Amin (2005, p 378) conçoit ce type d'analyse comme : « une technique statistique qui permet au chercheur de mesurer et de décrire la variables X et Y ».

4.8.2. Le test de corrélation de Bravais Pearson

Pour éprouver et vérifier les hypothèses les étapes suivantes sont nécessaires :

- Définir l'hypothèse nulle H₀ et l'hypothèse alternative H_a, ceci pour toute les hypothèses recherche.
- Spécifier la taille n de l'échantillon et le seuil de significativité Alpha (α);
- Trouver la distribution d'échantillonnage du test statistique sous H₀;
- Définir la zone de rejet de H₀ ou d'acceptation de H_a;
- Déterminer si Ha est rejetée ou acceptée ;
- Enfin tirer des conclusions.

Rappelons que lorsque le test statistique des données de l'échantillon donne une valeur comprise dans la zone de rejet, H_0 est rejetée et par conséquent H_a est acceptée. Dans le cadre du test de corrélation ; l'hypothèse nulle H_0 stipule que : X et Y sont linéairement indépendants, alors que l'hypothèse alternative H_a stipule que : X et Y ne sont pas indépendants et qu'il existe une relation entre les deux variables. L'utilisation du logiciel SPSS, nous permettra d'obtenir ce résultat sans passer par les étapes évoquées ci-dessus.

4.8.2.1. Présentation du Coefficient r de corrélation de Bravais Pearson

Le r est un indice qui exprime l'intensité et le sens (positif et négatif) de la relation linéaire entre deux variables quantitatives. Howell (2008, p. 243) souligne que le coefficient de corrélation est basé sur une statistique appelée covariance (CoVxy). Il définit cette covariance comme étant : « un nombre qui reflète le degré auquel deux variables varient ensemble ». Les valeurs du coefficient de corrélation sont comprises entre -1 et 1 (-1 < r <1). L'intensité de la relation linéaire sera plus forte que la valeur de coefficient est proche de ces deux extrémités et faible si elle se rapproche de plus en plus de zéro. La corrélation linéaire est parfaite, lorsque pour Heller (1974, p. 258) :« tous les points sont alignés sur une droite r = \mp 1. En effet, les deux droites de corrélation sont confondues ». De manière générale :

- si r est positif : la relation entre X et Y est proportionnelle quand X augmente (ou diminue), Y augmente (ou diminue) ;
- si r est négatif : la relation entre X et Y est inversement proportionnelle ; quand X augmente (ou diminue), Y diminue (ou augmente).

Par convention, on interprète la relation entre X et Y sur la base du tableau ci-dessous

Valeur de r

Signification

r=1	Relation d'intensité parfaite
r ≥0,8	Relation d'intensité très forte
0.5 < r < 0.8	Relation d'intensité forte
0.2 < r < 0.5	Relation d'intensité moyenne
0 < r < 0.2	Relation d'intensité faible
r = 0	Relation d'intensité nulle

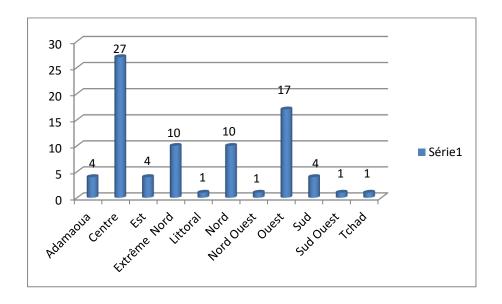
Ce chapitre consacré à la méthodologie de l'étude, nous a permis de faire ressortir les éléments justificatifs du choix de la méthode d'enquête sur le terrain, ainsi que le test d'analyse inférencielle. A cet effet, nous avons porté un choix sur la méthode quantitative, compte tenu de l'objet de la recherche qui porte sur le lien entre deux variables et qui ambitionne une généralisation des résultats. Le choix du questionnaire comme outil d'enquête est une conséquence de cet objectif poursuivi. Le chapitre ci-dessous fait l'objet d'une présentation descriptive des données de l'enquête de terrain.

CHAPITRE 5 : PRESENTATION DESCRIPTIVE DES DONNEES

La statistique descriptive a essentiellement pour objet de décrire un ensemble de données (Howell, 2008). Il s'agit de présenter les données dans les tableaux, en calculant les fréquences, ou encore de les présenter sous formes de graphiques/diagrammes. A cette présentation, le chercheur associe un commentaire, une interprétation, voire une analyse endessous de chaque tableau ou graphe. Ce chapitre s'articule sur trois grandes parties, à savoir la présentation : des données d'identification du répondant, des donnés de l'environnement de resocialisation carcérale et enfin celles liées à la perte des compétences psychosociales.

5.1. IDENTIFICATION DU REPONDANT

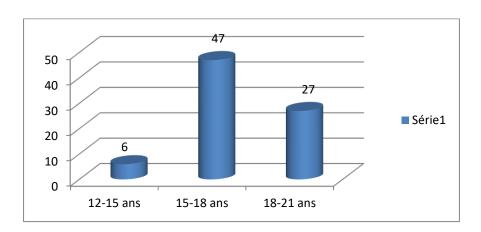
Graphique 1 : Diagramme en bâtons représentant la répartition des participants selon leur région d'origine



Ce diagramme montre que la région du Centre est le mode de cette série statistique avec 23 individus, soit une fréquence de 28,75%. La région de l'Ouest vient en deuxième position avec 21,25%. Les régions de l'Extrême Nord et du Nord occupent chacune une portion de 12,5% de la population d'étude. Les régions de l'Adamaoua, de l'Est et du Sud ont chacune une portion de 5% dans ladite population. Le Littoral, le Nord-Ouest et le Sud-Ouest ont la plus faible représentativité avec 1,25%. Le Tchad enregistre la même représentativité

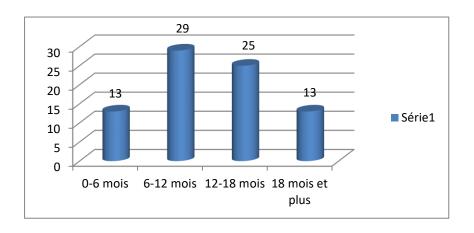
dans la population, soit 1,25%. L'exode rural peu justifier la présence de certains individus de cet échantillon, dans la ville de Yaoundé.

Graphique 2 : Diagramme en bâtons représentant la répartition des participants selon la tranche d'âge



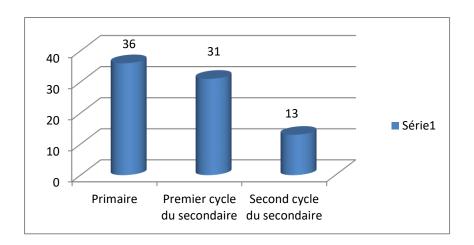
Ce diagramme permet de constater que sur les 80 sujets interrogés, la tranche d'âge majoritairement représenté est celle de moins de 15 à 18 ans. On retrouve dans cette tranche d'âge 47 sujets soit 58,8%. La tranche d'âge allant de 18 et plus compte 27 participants représentant 33,8% de l'échantillon. La tranche d'âge de 12 à 15 ans est la moins représentée et compte six participants constituant ainsi 7,5% de l'échantillon. Ces résultats montrent que 66% de l'effectif ont un âge inférieur ou égal à l'âge qui est légalement reconnu pour les mineurs.

Graphique 3 : Diagramme présentant la répartition des participants selon la durée d'incarcération



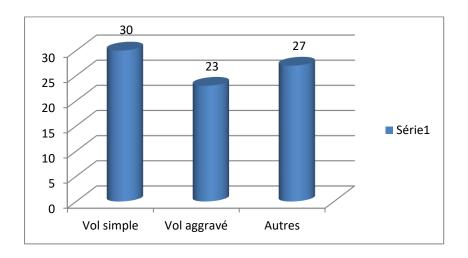
Il ressort de ce diagramme que 13 participants de cette étude, représentant 16,3% de l'échantillon ont déjà subi une durée d'incarcération comprise entre zéro et six mois. On note aussi que 29 participants ont déjà passé six à douze mois d'incarcération, 25 autres participants, soit 31,3% de l'échantillon ont déjà effectué douze à dix-huit mois en prison. Enfin, 13 participants ont un séjour de plus de 18 mois en incarcération.

Graphique 4 : Diagramme présentant la répartition des participants selon leur niveau d'étude



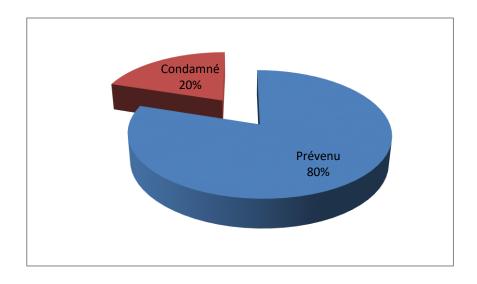
Ce diagramme rend compte des différents niveaux d'étude des participants de cette recherche. On remarque que : 36 participants représentant 45% de l'échantillon sont au cycle d'étude primaire, 31 participants soit un pourcentage de 38,8% sont au premier cycle du secondaire et 13 participants de cette recherche sont au second cycle du secondaire. Cette scolarité est faite au Centre Socio-Educatif Bilingue de la PCY. Ces résultats confirment les enquêtes des recherches antérieures qui soulignent que les mineurs incarcérés ont un faible niveau de scolarisation.

Graphique 5 : Diagramme montrant la répartition des participants selon le motif d'incarcération



La lecture du diagramme permet de constater que : 37,5% de l'échantillon ont pour motif d'incarcération vol simple (soit 30 individus), 28,75% sont incarcérés pour le motif de vol aggravé (23 sujets) et 33,75% sont incarcérés pour des motifs autres (27 individus). Le vol est l'un des comportements antisociaux qui se manifestent à l'adolescence. Le désir de ressembler aux autres est souvent à la source de ce délit, mais aussi celui de la survivance dans la rue.

Graphique 6 : Diagramme montrant la répartition des participants selon leur statut



Le diagramme circulaire ci-dessus, offre une vision globale des différents statuts des sujets de l'échantillon. On constate donc que 64 participants soit 80% sont des prévenus. Par

contre, les 16 autres sujets, soit un pourcentage de 20 sont des condamnés. Ceci est le reflet des prisons camerounaises ou plus de 60% des personnes incarcérées sont des prévenues.

5.2. ENVIRONNEMENT DE RESOCIALISATION CARCERALE

5.2.1. Sur l'ontosystème

<u>Tableau 3</u>: répartition des participants en fonction de la motivation qu'ils avaient pour les activités scolaires

Catégories		Effectif	Pourcentage
I7 : Aviez-vous la motivation	JAMAIS	3	3,8
aux activités scolaires?	RAREMENT	8	10,0
	PARFOIS	10	12,5
	SOUVENT	9	11,3
	TOUJOURS	50	62,5
	Total	80	100,0

Ce tableau montre que plus de 80% des individus de notre échantillon présente une motivation aux activités scolaires. Ceci laisse penser, qu'ils éprouvent une motivation intrinsèque ou extrinsèque à suivre les apprentissages scolaire. Cela peut se justifier par le fait que ; les activités scolaires constituent le principal passe-temps. Elles contribuent à gérer la détresse psychologique générée par les contraintes carcérales.

<u>Tableau 4</u>: répartition des participants en fonction leur désintéressement pour les apprentissages scolaires

Catégories		Effectif	Pourcentage
I8 : Étiez-vous désintéressé par	JAMAIS	28	35,0
les apprentissages scolaires?	RAREMENT	9	11,3
	PARFOIS	4	5,0
	SOUVENT	8	10,0
	TOUJOURS	31	38,8
	Total	80	100,0

Les données recueillies sur le désintérêt pour les activités scolaire montrent que : la moitié de l'échantillon était désintéressée par les activités scolaires avant l'incarcération. Certains d'entre eux, nous ont affirmé qu'ils avaient une motivation ; mais, n'ayant personne pour les soutenir dans cette entreprise ; ils ont fini par ne plus s'intéresser aux enseignements.

L'enjeu principal étant d'entré dans la vie active et d'assurer leurs besoins physiologiques. Les caractéristiques psychologiques liées à la période de l'adolescence peuvent constituer des éléments explicatifs de ce désintéressement.

<u>Tableau 5</u>: répartition des participants en fonction du fait qu'ils assistent aux activités par simple obligation

Catégories		Effectif	Pourcentage
I9: Assistez-vous à ces	JAMAIS	46	57,5
activités par simple	RAREMENT	5	6,3
obligation?	PARFOIS	11	13,8
	SOUVENT	4	5,0
	TOUJOURS	14	17,5
	Total	80	100,0

Les résultats de ce tableau montrent que plus de 60% de l'effectif de l'échantillon assistent aux activités scolaires de la prison délibérément et non par obligation. Ce n'est pas la menace d'être muté au Kossovo qui les oblige à suivre la scolarité dans le CSED de PCY. Ceci peut se justifier aussi par le fait que le CSED, constitue un lieu d'interaction, où l'on peut exposer ses problèmes à une personne de l'extérieur; un lieu d'épanouissement et de distraction contribuant au bien-être des détenus. C'est ce lieu de mobilité que recherchent leurs encadreurs (détenus enseignants) qui constitue pour eux un passe-temps, une occasion d'occuper l'esprit.

<u>Tableau 6</u>: répartition des participants en fonction du fait qu'ils ressentent un besoin de formation professionnelle

Catégories		Effectif	Pourcentage
I10: Ressentez-vous un besoin	JAMAIS	15	18,8
de formation professionnelle ?	RAREMENT	3	3,7
	PARFOIS	10	12,5
	SOUVENT	6	7,5
	TOUJOURS	46	57,5
	Total	80	100,0

La sommation des pourcentages de ce tableau montre que ; plus de 80% des adolescents incarcérés au quartier mineur ressentent un besoin de formation professionnelle,

alors que l'effectif restant n'éprouve pas cette nécessité. La fonction de resocialisation de la prison ne leur apporte pas ce type de formation durant l'incarcération. Les plus anciens nous ont affirmé que depuis qu'ils sont en prison, ils n'ont jamais eu à participer aux ateliers de formation professionnelle.

<u>Tableau 7</u>: répartition des participants en fonction du fait qu'ils aiment satisfaire leurs désirs

Catégories		Effectif	Pourcentage
I11 : Aimez-vous satisfaire vos	JAMAIS	3	3,8
désirs?	RAREMENT	3	3,7
	PARFOIS	7	8,7
	SOUVENT	12	15,0
	TOUJOURS	55	68,8
	Total	80	100,0

Les réponses enregistrées pour cette question, montre qu'environ 90% de l'échantillon aime satisfaire leurs désirs. La satisfaction des désirs est un principe de fonctionnement primaire qui ne tient pas compte des données du contexte. Cela justifie les études qui montrent qu'il y a un défaut de socialisation des instances psychiques chez le détenu. Le brusque changement physiologique à l'adolescence est source de pulsions diverses.

<u>Tableau 8</u>: répartition des participants en fonction du fait qu'ils aient des difficultés à gérer leurs pulsions

Catégories		Effectif	Pourcentage
I12 : Avez-vous des difficultés à	JAMAIS	19	23,8
résister à vos pulsions?	RAREMENT	8	10,0
	PARFOIS	13	16,2
	SOUVENT	8	10,0
	TOUJOURS	32	40,0
	Total	80	100,0

Ce tableau montre que : 50% de l'effectif de l'échantillon éprouvent des difficultés à résister aux pulsions, 16,2% ressentent parfois ces difficultés et chez les 38,8% autres, ses difficultés ne se sont jamais manifestées ou l'ont été rarement. Ces pourcentages contribuent également à renforcer l'hypothèse d'un défaut de socialisation des instances psychiques.

<u>Tableau 9</u>: répartition des participants en fonction du fait qu'ils aient été en contact avec leur famille avant leur incarcération

Catégories		Effectif	Pourcentage
Q13: Etiez-vous en contact	JAMAIS	23	28,8
avec les membres de votre	RAREMENT	2	2,5
famille avant l'incarcération?	PARFOIS	6	7,5
	SOUVENT	5	6,2
	TOUJOURS	44	55,0
	Total	80	100,0

Les résultats de ce tableau montrent que plus de 60% des adolescents incarcérés étaient en contact avec les membres de leur famille avant l'incarcération, 31,3% n'avaient pas ou avaient rarement de contacts avec les membres de leur famille et 7,5% autres avaient parfois des contacts avec eux. La fugue et le refus de l'autorité parentale à l'adolescence sont des facteurs de risques qui contribuent à la délinquance chez les jeunes. Ils s'isolent alors dans des groupes de pairs.

<u>Tableau 10</u>: répartition des participants en fonction du fait qu'ils aient eu un soutien de leur famille dans leurs difficultés quotidiennes

Catégories		Effectif	Pourcentage
I14: Aviez-vous un soutien de	JAMAIS	21	26,2
ceux-ci dans vos difficultés	RAREMENT	5	6,2
quotidiennes?	PARFOIS	19	23,8
	SOUVENT	7	8,8
	TOUJOURS	28	35,0
	Total	80	100,0

Le tableau montre que 43,8% d'adolescents incarcérés bénéficiaient du soutien des membres de leur famille dans leurs difficultés quotidiennes avant l'incarcération, 26,4% affirment n'avoir jamais bénéficié de ce soutien, 6,2% ont rarement bénéficié d'un tel soutien, alors que 23,8% bénéficiaient parfois de ce soutien. Ces résultats peuvent s'expliquer, par le fait que ; certains adolescents de l'échantillon vivent éloigner de leur famille et n'ont même pas de contact avec elle. Pousser par le risque d'une quête de l'eldorado, ils sont venus à

Yaoundé pour se faire de l'argent, pour un mieux vivre, mais ; la réalité a été autre. Dans ces catégories, on peut citer les enfants de la rue.

<u>Tableau 11</u>: répartition des participants en fonction du fait qu'ils préfèrent la compagnie des jeunes de leur entourage

Catégories	5	Effectif	Pourcentage
I15: Préfériez-vous la	JAMAIS	17	21,3
compagnie des jeunes de	RAREMENT	12	15,0
votre entourage?	PARFOIS	12	15,0
	SOUVENT	5	6,2
	TOUJOURS	34	42,5
	Total	80	100,0

Avant l'incarcération, plus de la moitié des adolescents incarcérer dans le quartier mineur affirme qu'ils préféraient la compagnie des pairs alors que l'effectif restant ne l'appréciait pas. La compagnie des pairs à l'adolescence contribue fortement la construction de l'identité sociale. Elle peut cependant altérer l'identité personnelle. Le groupe de pairs peut-être une occasion d'expérimenter des comportements nouveaux ; mais, aussi constituer un réseau d'influence négative.

5.2.2. Sur le microsystème

<u>Tableau 12</u>: répartition des participants en fonction du fait qu'ils aient un rôle quotidien en prison

Catégori	es	Effectif	Pourcentage
I16: Aviez-vous un rôle	JAMAIS	31	38,8
quotidien en prison?	RAREMENT	4	5,0
	PARFOIS	5	6,2
	SOUVENT	9	11,2
	TOUJOURS	31	38,8
	Total	80	100,0

Ce tableau montre que : 38,8% de l'effectif n'ont jamais exercé un rôle au quotidien en prison, 5% l'ont fait rarement, 6,2% l'ont parfois fait, 11,2% ont souvent eu un rôle et 38,8% ont toujours exercé un rôle. Ces résultats peuvent s'expliquer par le fait que dans notre

échantillon 42 sujets ont moins de 12mois d'incarcération, et les rôles reviennent le plus souvent aux anciens et à ceux qui ont un support social accru en prison.

<u>Tableau 13</u>: répartition des participants en fonction du fait qu'ils soient en contact avec les détenus majeurs ou adultes

Catégories		Effectif	Pourcentage
I17: Etes-vous en contact	JAMAIS	38	47,5
avec les détenus majeurs ou	RAREMENT	13	16,2
adultes?	PARFOIS	11	13,8
	SOUVENT	8	10,0
	TOUJOURS	10	12,5
	Total	80	100,0

Les données enregistrées dans ce tableaux montre que : 47,5% de l'effectif affirment n'avoir jamais eu de contact avec les détenus majeurs, 16,2% ont rarement de contacts, 13,8% ont parfois des contacts, 10% ont souvent des contacts et 12,5% ont toujours de contacts avec les détenus majeurs. Ces résultats prouvent à suffisance que la majorité des adolescents ne sont pas en contact avec les détenus majeurs. Les contacts avec les détenus majeurs se font parfois à l'intérieur du quartier ou hors du quartier pour ceux qui ont un rôle précis.

<u>Tableau 14</u>: répartition des participants en fonction du fait qu'ils aient eu un entretien avec l'assistant social

Catégories		Effectif	Pourcentage
I18: Avez-vous déjà eu un	JAMAIS	35	43,8
entretien avec l'assistant	RAREMENT	6	7,5
social?	PARFOIS	21	26,2
	SOUVENT	11	13,8
	TOUJOURS	7	8,8
	Total	80	100,0

Les résultats de ce tableau montrent que : 43,8% n'ont jamais eu d'entretien avec lui, 7,5% ont rarement eu des entretiens, 26,2% ont parfois eu des entretiens, 13,8% ont souvent eu des entretiens et 8,8% ont toujours eu des entretiens avec l'assistant social. Plus de la moitié de l'échantillon semble n'avoir pas subi un entretien psychologique avec l'assistant social sur leur situation personnelle. Cela peut s'expliquer par le fait de son absentéisme ou de la surcharge de travail (un assistant pour 80 mineurs), mais aussi, par l'absence de stratégies de resocialisation.

<u>Tableau 15</u>: répartition des participants en fonction du fait qu'ils se sentent méprisé par le personnel pénitencier

Catégories		Effectif	Pourcentage
I19: Est-ce que vous vous sentez	JAMAIS	27	33,8
méprisé par le personnel ?	RAREMENT	6	7,5
	PARFOIS	8	10,0
	SOUVENT	13	16,2
	TOUJOURS	26	32,5
	Total	80	100,0

Les résultats ci-dessus montrent que plus de la moitié des individus de l'échantillon se sent méprisée par le personnel pénitencier. Ceci peut se justifier par la différence de statut dans les relations interpersonnelles. L'étiquetage étant un moyen de catégoriser les uns et les autres.

<u>Tableau 16</u>: répartition des participants en fonction du fait qu'ils participent aux activités de la prison

Catégories	S	Effectif	Pourcentage
I20: Est-ce que vous	JAMAIS	22	27,5
participez aux activités de la	RAREMENT	10	12,5
prison?	PARFOIS	19	23,8
	SOUVENT	11	13,8
	TOUJOURS	18	22,4
	Total	80	100,0

La participation aux activités montre que : 27,5% des mineurs ne participent jamais, 12,5% participent rarement, 23,8% participent parfois, 13,8% participent souvent et 22,4% participent toujours à ces activités. La participation peut se justifier par l'ancienneté d'incarcération; et la non-participation peut être due au fait que ceux-ci sont des nouveaux dans le milieu.

<u>Tableau 17</u>: répartition des participants en fonction du fait qu'ils trouvent un intérêt personnel dans les activités menées en prison

Catégories		Effectif	Pourcentage
I21: Trouvez-vous un intérêt	JAMAIS	33	41,2
personnel dans ces activités?	RAREMENT	8	10,0
	PARFOIS	14	17,5
	SOUVENT	7	8,8
	TOUJOURS	18	22,5
	Total	80	100,0

Ce tableau montre que : 41,2% des individus composant l'échantillon ne trouve jamais un intérêt dans les activités de la prison, 10,0% ont rarement trouvé un intérêt, 17,5% ont parfois trouvé un intérêt, 8,8% ont souvent trouvé un intérêt et 22,5% ont toujours trouvé un intérêt personnel dans ces activités. Près de la moitié de l'effectif trouve un intérêt personnel dans les activités organisées en prison. Ces activités constituent des occasions d'épanouissement et de distraction.

<u>Tableau 18</u>: répartition des participants en fonction du fait qu'ils soient gênés par le manque d'intimité

Catégories	Effectif	Pourcentage	
I22: Etes-vous gêné par le	JAMAIS	11	13,8
manque d'intimité?	RAREMENT	5	6,1
	PARFOIS	14	17,5
	SOUVENT	11	13,8
	TOUJOURS	39	48,8
	Total	80	100,0

Les résultats présentés de ce tableau montrent à suffisance que plus de 50% de l'effectif de l'échantillon est gêné par le manque d'intimité, Alors que ; près de 19,9% de cet

effectif semble ne pas être gêné par cette absence d'espace privé. La durée de l'incarcération peut expliquer cette situation. Les sujets qui ont déjà passé plus de temps en prison, se sont accommodés à cette situation et n'éprouvent plus de gêne.

<u>Tableau 19</u>: répartition des participants en fonction du fait qu'ils se sentent en sécurité et épanoui en prison

Catégories		Effectif	Pourcentage
I23 : Est-ce que vous vous sentez	JAMAIS	58	72,5
épanoui en prison?	RAREMENT	3	3,7
	PARFOIS	7	8,8
	SOUVENT	2	2,5
	TOUJOURS	10	12,5
	Total	80	100,0

Les résultats ci-dessus montrent que les 76,2% de l'échantillon ne sont pas épanoui en prison, alors que l'effectif restant se sent épanoui dans ce milieu. Les raisons qui peuvent expliquer ceci sont diverses : la durée d'incarcération, la disponibilité d'un rôle, la vie antérieur avant la prison Etc.

5.2.3. Sur le mésosytème

<u>Tableau 20</u>: répartition des participants en fonction du fait reçoivent des visites de membres de leur famille.

Catégories		Effectif	Pourcentage
I24 : Recevez-vous des visites	JAMAIS	32	40,0
des membres de votre famille?	RAREMENT	14	17,4
	PARFOIS	13	16,3
	SOUVENT	8	10,0
	TOUJOURS	13	16,3
	Total	80	100,0

Les visites des membres de la famille contribuent significativement à la construction des liens avec la communauté. Le tableau montre que : 40,0% de l'effectif de cet échantillon n'a jamais reçu de visites des membres de leur famille, 17,5% ont rarement reçu de visites, 16,3% ont parfois reçu, 10,0% ont souvent reçu et 16,3% ont toujours reçu des visites des membres de leur famille. L'absence de visite peut se justifier par l'éloignement des familles

de certains détenus, l'isolement de l'adolescent dans le support familial Etc. Les problématiques familiales peuvent justifier cet isolement.

<u>Tableau 21</u>: répartition des participants en fonction du fait qu'ils soient en contact avec leur famille (par téléphone ou par lettre)

Catégories		Effectif	Pourcentage
I25 : Etes-vous en contact avec	JAMAIS	28	35,0
eux (par téléphone ou par	RAREMENT	11	13,8
lettre)?	PARFOIS	9	11,2
	SOUVENT	7	8,8
	TOUJOURS	25	31,2
	Total	80	100,0

S'agissant du contact avec leur famille, 35,0% affirment ne jamais être en contact, 13,8% le sont rarement, 11,2% le sont parfois, 8,8% le sont souvent et 31,2% sont toujours en contact avec les membres de leur famille. Ces contacts se font notamment par téléphone ou par le biais des visites.

<u>Tableau 22</u>: répartition des participants en fonction du fait qu'ils aient des entretiens avec le juge au tribunal

Catégories		Effectif	Pourcentage
I26: Avez-vous des entretiens	JAMAIS	39	48,8
avec le juge au tribunal?	RAREMENT	10	12,5
	PARFOIS	10	12,5
	SOUVENT	3	3,7
	TOUJOURS	18	22,5
	Total	80	100,0

Les résultats de ce tableau montrent que : 48,8% de mineurs affirment n'avoir jamais eu d'entretien avec le juge au tribunal, 12,5% ont rarement eu un entretien, 12,5% ont parfois eu un entretien, 3,7% ont souvent eu un entretien et 22,5% ont toujours eu un entretien avec le juge. L'absence d'entretien, peut se justifier par le fait que les procès sont toujours renvoyés

ou encore que le sujet n'a jamais été appelé au parquet depuis son incarcération (80% étant des prévenus).

<u>Tableau 23</u>: répartition des participants en fonction du fait qu'ils soient gênés par les renvois indéterminés de leurs procès

Catégories		Effectif	Pourcentage
I27: Etes-vous gêné par les	JAMAIS	8	10,0
renvois indéterminés de vos	RAREMENT	3	3,8
procès?	PARFOIS	5	6,2
	SOUVENT	7	8,8
	TOUJOURS	57	71,2
	Total	80	100,0

Cette question nous a permis de constater que : 10,0% de l'effectif de l'échantillon ne sont jamais gênés par le renvoi de leurs affaires en justice, 3,8% sont rarement gênés par ces renvois, 6,2% sont parfois gênés, 8,8% sont souvent gênés et 71,2% sont toujours gênés par ces renvois sans date des procès. Le renvoi sans date contribue à l'idée que le sujet ne peut maîtriser son environnement ; et cela alimente une anxiété qui diminue la motivation de l'individu dans certaines activités. Il ne peut avoir de perspective dans l'avenir, car ne songe qu'à la prison et à la sortie. Le parquet constitue aussi un moyen de sortir de la prison pour goûter l'air de la liberté.

<u>Tableau 24:</u> répartition des participants en fonction du fait qu'ils soient en contact avec le personnel d'une association ou d'une ONG

Catégories		Effectif	Pourcentage
I28 : Etes-vous en contact avec le	JAMAIS	32	40,0
personnel d'une association ou	RAREMENT	3	3,8
d'une ONG?	PARFOIS	10	12,5
	SOUVENT	13	16,2
	TOUJOURS	22	27,5
	Total	80	100,0

Les résultats de ce tableau montrent qu'environ 43,8% des individus composant l'échantillon ne sont pas en contact ou sont rarement en contact avec le personnel d'une ONG,

43,7% le sont toujours ou souvent et 12,5% sont parfois en contact avec eux. Ces résultats peuvent revêtir des causes liées au sujet ou à la permanence de la présence de ce personnel dans la prison.

<u>Tableau 25</u>: répartition des participants en fonction du fait eu un entretien avec une association ou une ONG sur leurs difficultés personnelles.

Catégories		Effectif	Pourcentage
I29: Avez-vous déjà eu un	JAMAIS	42	52,5
entretien avec eux sur vos	RAREMENT	9	11,2
difficultés personnelles?	PARFOIS	7	8,8
	SOUVENT	6	7,5
	TOUJOURS	16	20,0
	Total	80	100,0

Plus de la moitié de l'effectif affirme, n'avoir jamais eu un entretien avec ce personnel sur leurs difficultés personnelles, neuf sujets estiment avoir rarement eu des entretiens et les 33,3% autres ont parfois, souvent ou toujours eu des entretiens avec ceux-ci sur leurs difficultés personnelles. Les raisons évoquées dans le tableau précèdent peuvent justifier ces constatations.

<u>Tableau 26</u>: répartition des participants en fonction de la satisfaction liée aux soins médicaux reçus en prison

Catégories		Effectif	Pourcentage
I30: Etes-vous satisfait des	JAMAIS	35	43,8
soins médicaux?	RAREMENT	15	18,8
	PARFOIS	8	10,0
	SOUVENT	3	3,7
	TOUJOURS	19	23,7
	Total	80	100,0

Ce tableau montre que : 43,7% de sujets ne sont jamais satisfaits des soins médicaux de la prison, 18,8% le sont rarement, 10,0% sont parfois satisfaits, 3,8% sont souvent et 23,7% sont toujours satisfaits de ses soins.

5.2.4. Sur le macrosystème

<u>Tableau 27</u>: répartition des participants en fonction du fait qu'ils aient déjà subi des brimades en prison

Catégories		Effectif	Pourcentage
I31: Avez-vous déjà subi des	JAMAIS	19	23,8
brimades?	RAREMENT	9	11,2
	PARFOIS	14	17,5
	SOUVENT	10	12,5
	TOUJOURS	28	35,0
	Total	80	100,0

Le tableau ci-dessus montre que : 23,8% des individus composant l'échantillon n'ont jamais subi de brimades, 11,2% affirment avoir rarement subi, 7,5% ont parfois été victime de brimades, 12,5% ont souvent été victime de brimades et 35,0% ont toujours subi des brimades dans la PCY. Nous pouvons noter que plus de la moitié de la population d'étude a en moyenne déjà été victime de brimades. Celles-ci peuvent être observées dans les interactions : anciens/nouveaux, plus âgés/moins âgées, forts/faibles, Etc.

<u>Tableau 28</u>: répartition des participants en fonction du fait qu'ils déjà subi des sanctions injustifiées en prison

Catégories		Effectif	Pourcentage
I32: Avez-vous déjà subi des	JAMAIS	21	26,2
sanctions injustifiées en prison?	RAREMENT	7	8,8
	PARFOIS	7	8,8
	SOUVENT	13	16,2
	TOUJOURS	32	40,0
	Total	80	100,0

Les résultats enregistrés dans ce tableau montrent que : 26,2% des individus n'ont jamais été victime de sanctions injustifiées, 8,8% ont rarement été victime, 8,8% ont parfois été victime, 16,2% sont souvent victimes de telles sanctions et 40,0% sont toujours victimes

desdites sanctions. Un simple chantage peut avoir pour conséquence une sanction. Ceci contribue à renforcer l'idée que l'individu n'a pas de contrôle sur son environnement.

<u>Tableau 29</u>: répartition des participants en fonction du fait qu'ils déjà été victime de violences physiques ou morales en prison

Catégories		Effectif	Pourcentage
I33: Avez-vous déjà été	JAMAIS	17	21,3
victime de violences physiques	RAREMENT	9	11,2
ou morales?	PARFOIS	18	22,5
	SOUVENT	11	13,8
	TOUJOURS	25	31,2
	Total	80	100,0

Les résultats enregistrés dans le tableau ci-dessus, contribuent à renforcer l'idée selon laquelle, la violence est une valeur antisociale érigée en mode de vie en milieu carcéral. Environ 67,5% de l'échantillon affirment avoir été victime de violences physiques ou morales.

<u>Tableau 30</u>: répartition des participants en fonction du fait aient déjà été soumis aux règles des plus forts en prison.

Catégorie	es	Effectif	Pourcentage
I34: Avez-vous déjà été	JAMAIS	25	31,2
soumis aux règles des plus	RAREMENT	9	11,3
forts?	PARFOIS	9	11,3
	SOUVENT	8	10,0
	TOUJOURS	29	36,2
	Total	80	100,0

Le tableau permet de constater que : 31,2% de l'échantillon n'ont jamais été soumis aux règles des plus forts, 11,3% ont rarement été soumis, 11,3% ont parfois été soumis, 10,0% ont souvent subi cette loi des plus forts et 36,2% ont toujours été soumis aux règles des

plus forts. Ces résultats montrent que dans le milieu carcéral il y a une prévalence de la loi du plus fort.

<u>Tableau 31</u>: répartition des participants en fonction du fait qu'ils aient déjà été victime du vol de leurs affaires personnelles en prison

Catégories		Effectif	Pourcentage
I35 : Avez-vous déjà été victime	JAMAIS	8	10,0
du vol de vos affaires	RAREMENT	7	8,8
personnelles?	PARFOIS	8	10,0
	SOUVENT	14	17,5
	TOUJOURS	43	53,8
	Total	80	100,0

Comme dans le tableau précèdent, celui-ci montre également une valorisation des comportements antisociaux. 10,0% d'individus n'ont jamais été victime du vol de leurs affaires, 8,8% l'on rarement été, 10,0% sont parfois victimes, 17,5% sont souvent victimes et 53,7% sont toujours victimes du vol de leurs affaires personnelles.

<u>Tableau 32</u>: répartition des participants en fonction du fait qu'ils aient déjà marchandé pour un service en prison

Catégories		Effectif	Pourcentage
I36: Avez-vous déjà marchandé	JAMAIS	46	57,5
pour un service en prison?	RAREMENT	10	12,5
	PARFOIS	6	7,5
	SOUVENT	8	10,0
	TOUJOURS	10	12,5
	Total	80	100,0

En ce qui concerne cette indice, les résultats montrent que : 57,5% des individus composant l'échantillon n'ont jamais marchandé pour un service, 12,5% l'ont rarement fait, 7,5% l'ont parfois fait, 10,0% l'ont souvent fait et 12,5% ont toujours marchandé pour un service en prison. Les adolescents du quartier 13 n'ont pas d'autorisation de sortir hors de leur

quartier; mais, une exception est observée à l'endroit de ceux qui ont une fonction particulière

<u>Tableau 33</u>: répartition des participants en fonction du fait qu'ils pensent qu'il est important de s'occuper de leurs affaires en prison

Catégories		Effectif	Pourcentage
I37 : Pensez-vous qu'il faut s'occuper	JAMAIS	15	18,8
de ses affaires en prison?	RAREMENT	2	2,5
	PARFOIS	4	5,0
	SOUVENT	7	8,7
	TOUJOURS	52	65,0
	Total	80	100,0

Ce tableau montre que : 18,8% de l'effectif ont affirmé ne jamais être de cette avis, 2,5% sont rarement de cet avis, 5,0% sont parfois de cet avis, 8,7% partage souvent cet avis et 65,0% sont d'avis qu'il faut s'occuper de ses affaires en prison. Ceci montre à suffisance que pour ne pas se créer des ennuis ; le détenu doit se mêler de ses problèmes et non ceux des autres.

<u>Tableau 34</u>: répartition des participants en fonction du fait qu'ils aient déjà été agressifs pour se faire respecter par leurs camarades

Catégories		Effectif	Pourcentage
I38: Avez-vous déjà été agressif	JAMAIS	33	41,2
pour vous faire respecter par vos	RAREMENT	6	7,5
camarades?	PARFOIS	13	16,3
	SOUVENT	8	10,0
	TOUJOURS	20	25,0
	Total	80	100,0

Les résultats montrent que plus de la moitié des individus composant l'échantillon ce sont montrés parfois, souvent ou toujours agressif dans le but de se faire respecter. Le pourcentage restant n'a jamais ou rarement mise en œuvre cette stratégie.

5.3. LA PERTE DES COMPETENCES PSYCHOSOCIALES

5.3.1. Sur la perte des compétences individuelles

<u>Tableau 35</u>: répartition des participants en fonction du fait qu'ils aient perdu des ressources pour assurer leurs besoins de vie à la sortie

Catégories		Effectif	Pourcentage
I39 : Avez-vous perdu des ressources pour	JAMAIS	37	46,3
assurer vos besoins de vie à la sortie?	RAREMENT	7	8,7
	PARFOIS	6	7,5
	SOUVENT	3	3,7
	TOUJOURS	27	33,8
	Total	80	100,0

Dans ce tableau, 46,3% d'individus affirment n'avoir jamais perdu leurs ressources, 8,7% ressentent rarement cette perte, 7,5% le ressentent parfois, 3,7% le ressentent souvent et 33,8% ont toujours ressenti cette perte de ressources.

<u>Tableau 36</u>: répartition des participants en fonction du fait qu'ils pensent que les moyens dont ils disposent semblent limités

Catégories		Effectif	Pourcentage
I40: Les moyens dont vous	JAMAIS	13	16,3
disposez vous semblent-ils	RAREMENT	6	7,5
limités?	PARFOIS	13	16,3
	SOUVENT	9	11,3
	TOUJOURS	39	48,8
	Total	80	100,0

Les réponses enregistrées dans ce tableau montrent que : plus de la moitié de l'échantillon estime que les moyens dont-ils disposent pour assurer leurs besoins de vie, sont limités. Ce qui présage de difficultés de réinsertion dans le milieu ouvert.

<u>Tableau 37</u>: répartition des participants en fonction du fait qu'ils aient besoin d'une personne pour prendre des décisions dans leur vie

Catégories		Effectif	Pourcentage
I41 : Auriez-vous besoin d'une	JAMAIS	25	31,2
personne pour prendre des	RAREMENT	5	6,3
décisions dans votre vie?	PARFOIS	9	11,2
	SOUVENT	13	16,3
	TOUJOURS	28	35,0
	Total	80	100,0

Ce tableau articulé sur la prise de décision montre que : 31,2% des sujets de l'échantillon n'auront jamais besoin d'une personne pour prendre des décisions dans leur vie, 6,3% le feront rarement, 11,2% auront parfois besoin, 16,3% auront souvent besoin et 35,0% auront toujours besoin d'une personne pour prendre des décisions dans leur vie. L'on peut donc constater que plus de la moitié des adolescents, ne pourront pas être à mesure de prendre des décisions dans leur vie. Il y a de ce fait une diminution de leur autonomie et de leur confiance en soi.

<u>Tableau 38</u>: répartition des participants en fonction du fait qu'ils aient l'impression d'avoir perdu de la capacité à contrôler leur agressivité dans une dispute

Catégories		Effectif	Pourcentage
I42 : Avez-vous l'impression	JAMAIS	29	36,2
d'avoir perdu la capacité à	RAREMENT	11	13,8
contrôler votre agressivité dans	PARFOIS	14	17,5
une dispute?	SOUVENT	6	7,5
	TOUJOURS	20	25,0
	Total	80	100,0

Le contrôle de son agressivité est un marqueur d'une confiance en soi et d'une estime de soi positive. Les résultats présentés dans le tableau ci-dessus, permettent de souligner que : 36,2% estiment n'avoir jamais perdu le contrôle sur leur agressivité, 13,8% ressentent rarement cette perte, 17,5% ressentent parfois cette perte, 7,5% ont souvent l'impression d'avoir perdu ce contrôle et 25,0% ont toujours ressenti cette perte. L'on peut conclure que près de la moitié de l'échantillon ressent une perte de la capacité à contrôler leur agressivité lors d'une dispute.

<u>Tableau 39</u>: répartition des participants en fonction du fait qu'ils aient encore un projet de vie à la sortie de prison

Catégories		Effectif	Pourcentage
I43 : Avez-vous encore un	JAMAIS	3	3,8
projet de vie à la sortie de	RAREMENT	2	2,5
prison?	PARFOIS	2	2,5
	SOUVENT	7	8,8
	TOUJOURS	66	82,5
	Total	80	100,0

Ici, la majeure partie (plus de 90%) de la population d'étude affirme avoir encore un projet de vie. L'espoir de sortie est source d'ambitions futures.

<u>Tableau 40</u>: répartition des participants en fonction du fait qu'ils ressentent une perte de la motivation à penser à leurs projets de vie après la prison

Catégories		Effectif	Pourcentage
I44 : Ressentez-vous une perte de	JAMAIS	22	27,5
la motivation à penser à ce projet?	RAREMENT	1	1,2
	PARFOIS	15	18,8
	SOUVENT	14	17,5
	TOUJOURS	28	35,0
	Total	80	100,0

Les résultats du tableau ci-dessus, montrent que : 27,5% des individus de l'échantillon n'ont jamais ressenti une perte de la motivation à penser à leur projet de vie, 1,2% le ressentent rarement, 18,8% le ressentent parfois, 17,5% ont souvent ce ressenti et 35,0% ont

toujours ressenti cette perte. Ce qui donne 71,3% de sujet ressentant une perte de la motivation à penser à leur projet de vie. Les conditions de vie et les contraintes du milieu carcéral contribuent à cette perte, l'individu songeant tout simplement à sa libération.

<u>Tableau 41</u>: répartition des participants en fonction du fait qu'ils aient perdu leurs capacités de concentration dans la réalisation d'une tâche

Catégories		Effectif	Pourcentage
I45 : Avez-vous perdu vos	JAMAIS	23	28,8
capacités de concentration dans	RAREMENT	10	12,5
la réalisation d'une tâche?	PARFOIS	13	16,3
	SOUVENT	9	11,2
	TOUJOURS	25	31,2
	Total	80	100,0

S'agissant de la concentration à la réalisation d'une tâche : 28,8% des individus de l'échantillon estiment n'avoir jamais perdu cette concentration, 12,5% ressentent rarement cette perte, 16,3% ont parfois l'impression d'avoir perdu cette concentration, 11,2% ressentent souvent cette perte et 31,2% ont toujours ressenti cette perte de concentration. L'absence de motivation peut-être à l'origine de cette perte de concentration.

<u>Tableau 42</u>: répartition des participants en fonction du fait aient des incertitudes sur leur avenir

Catégories		Effectif	Pourcentage
I46: Avez-vous des incertitudes	JAMAIS	33	41,2
sur votre avenir?	RAREMENT	5	6,3
	PARFOIS	8	10,0
	SOUVENT	8	10,0
	TOUJOURS	26	32,5
	Total	80	100,0

Le tableau montre que : 52,5% des individus ont soit parfois, souvent ou toujours des incertitudes sur leur avenir, alors que les 47,5% restant n'ont que rarement, voire jamais d'incertitudes sur leur avenir. Vivre dans un environnement où il y a perte de contrôle altère significativement la perception de l'avenir.

5.3.2. Sur la perte des compétences interpersonnelles

<u>Tableau 43</u>: répartition des participants en fonction du fait qu'ils aient l'impression d'avoir perdu la capacité de se faire des amis à la sortie de prison

Catégories		Effectif	Pourcentage
I47: Avez-vous l'impression	JAMAIS	33	41,2
d'avoir perdu la capacité de vous	RAREMENT	8	10,0
faire des amis à la sortie de	PARFOIS	11	13,8
prison?	SOUVENT	3	3,8
	TOUJOURS	25	31,2
	Total	80	100,0

Les résultats recueillis sur la perte de la capacité à se faire des amis à la sortie de prison, montrent que : 41,2% n'ont jamais eu cette impression, 10,0% l'ont rarement eu, 13,8% l'ont parfois eu, 3,8% ont souvent cette impression et 31,2% ont toujours eu cette impression. Ceci montre que près de 48,8% de l'échantillon ont l'impression d'avoir perdu la capacité à se faire des amis.

<u>Tableau 44</u>: répartition des participants en fonction du fait qu'ils aient perdu la capacité de faire confiance même envers un ami

Catégories		Effectif	Pourcentage
I48 : Avez-vous perdu la capacité à	JAMAIS	17	21,2
faire confiance même envers un	RAREMENT	10	12,5
ami?	PARFOIS	13	16,3
	SOUVENT	11	13,7
	TOUJOURS	29	36,3
	Total	80	100,0

Le tableau ci-dessus ressort les résultats concernant la perte de la capacité à faire confiance même envers un ami. On constate que : 21,2% des individus ne ressentent jamais cette perte, 12,5% ont rarement cette impression, 16,3% ressentent parfois cette perte, 13,7% ressentent souvent cela et 36,3% ont toujours cette impression. Plus de la moitié de l'échantillon ressent une perte de la confiance envers un ami.

<u>Tableau 45</u>: répartition des participants en fonction du fait qu'ils puissent accepter que leurs amis ne partagent pas leurs biens avec eux

Catégories		Effectif	Pourcentage
I49: Accepteriez-vous qu'ils ne	JAMAIS	28	35,0
partagent pas leurs biens avec	RAREMENT	6	7,5
vous?	PARFOIS	10	12,5
	SOUVENT	7	8,8
	TOUJOURS	29	36,2
	Total	80	100,0

Les résultats obtenus à travers cette question sont répartis de manière suivante : 35,0% des adolescents n'accepteront jamais que leur ami ne partage pas ses biens avec eux, 7,5% l'accepteront rarement, 12,5% l'accepteront parfois, 8,8% l'accepteront souvent et les 36,2% accepteront toujours.

<u>Tableau 46</u>: répartition des participants en fonction du fait qu'ils puissent accepter que leurs amis ne partagent pas leurs façons de penser

Catégories		Effectif	Pourcentage
I50: Accepteriez-vous qu'ils ne	JAMAIS	34	42,5
partagent pas votre façon de penser	RAREMENT	10	12,5
ou vos opinions?	PARFOIS	9	11,3
	SOUVENT	9	11,2
	TOUJOURS	18	22,5
	Total	80	100,0

Le tableau montre que : 42,5% de l'échantillon n'accepteront jamais une différence d'opinions entre eux et leurs amis, 12,5% l'accepteront rarement, 11,3% pourront parfois l'accepter, 11,2% l'accepteront souvent et 22,5% l'accepteront toujours. Ces résultats montrent que plus de la moitié de l'effectif ne se fera pas d'ami avec des personnes ayant des opinions différentes aux leurs.

<u>Tableau 47</u>: répartition des participants en fonction du fait qu'ils aient l'impression d'avoir perdu la capacité de s'excuser auprès d'une personne qu'ils ont offensé

Catégories		Effectif	Pourcentage
I51: Avez-vous l'impression d'avoir	JAMAIS	35	43,8
perdu la capacité de vous excuser	RAREMENT	5	6,2
auprès d'une personne que vous avez	PARFOIS	3	3,7
offensée?	SOUVENT	6	7,5
	TOUJOURS	31	38,8
	Total	80	100,0

Les réponses recensées à cette question montrent que : 43,8% n'ont jamais éprouvé l'impression d'avoir perdu la capacité à s'excuser auprès d'une personne qu'ils ont offensé, 6,2% ressentent rarement cette perte, 3,7% le ressentent parfois, 7,5% le ressentent souvent et 38,8% le ressentent toujours. Environ 50% ont l'impression d'avoir perdu cette capacité à s'excuser auprès d'une personne.

<u>Tableau 48</u>: répartition des participants en fonction du fait qu'ils ressentent une perte de la capacité à comprendre ou à compatir à l'autre

Catégories		Effectif	Pourcentage
I52: Ressentez-vous une perte de la	JAMAIS	29	36,3
capacité à comprendre ou à compatir à	RAREMENT	7	8,8
l'autre?	PARFOIS	17	21,2
	SOUVENT	1	1,2
	TOUJOURS	26	32,5
	Total	80	100,0

Les réponses recueillies sur cette question se présentent comme suit : 36,3% des individus composant l'échantillon n'ont jamais ressenti une telle perte, 8,8% ont rarement ressenti cela, 21,2% ont parfois ressenti cette perte, 1,2% ont souvent ressenti cette perte et 32,5% ont toujours l'impression d'avoir perdu la capacité à compatir à l'autre. Environ 54,9% semblent avoir des difficultés à compatir à autrui.

5.3.3. Sur la perte des compétences sociales

<u>Tableau 49</u>: répartition des participants en fonction du fait qu'ils pensent avoir été abandonnés par la société

Catégories		Effectif	Pourcentage
I53 : Pensez-vous que la société vous a	JAMAIS	37	46,2
abandonné?	RAREMENT	7	8,8
	PARFOIS	13	16,2
	SOUVENT	7	8,8
	TOUJOURS	16	20,0
	Total	80	100,0

Les résultats de cette question ont permis d'avoir les pourcentages suivants : 46,2% pour les individus ne pensant jamais que la société les a abandonné, 8,8% le pensent rarement, 16,2% ont parfois cette pensée, 8,8% ont souvent cette impression et 20,0% pensent toujours que la société les a abandonné. Environ 45% d'adolescents pensent qu'ils ont été abandonnés par la société.

<u>Tableau 50</u>: répartition des participants en fonction du fait qu'ils ressentent une perte de moyens d'intégrer harmonieusement la société.

Catégories			Effectif	Pourcentage	
I54: Ressentez-vous une perte des		JAMAIS	12	15,0	
moyens	de	l'intégrer	RAREMENT	5	6,3
harmonieusement?		PARFOIS	17	21,2	
		SOUVENT	13	16,3	
			TOUJOURS	33	41,2
			Total	80	100,0

Les résultats enregistrés sur la perte des moyens d'intégrer harmonieusement la société montrent que : 15,0% de sujets n'ont jamais perdu leurs moyens, 6,3% ressentent rarement une perte de leurs moyens, 21,2% ressentent parfois cette perte, 16,3% ont souvent ressenti

cela et 41,2% ont toujours ressenti une perte des moyens d'intégrer harmonieusement la société. Plus de 75% de la population d'étude ressentent donc une perte des moyens d'intégrer la société. Ce qui constitue un facteur de risque quant à la récidive ou aux difficultés de réinsertion sociale.

<u>Tableau 51</u>: répartition des participants en fonction du fait qu'ils aient le sentiment d'avoir perdu les liens avec les membres de leurs familles

Catégories	Effectif	Pourcentage	
I55: Avez-vous le sentiment d'avoir	JAMAIS	26	32,5
perdu les liens avec les membres de	RAREMENT	6	7,5
votre famille?	PARFOIS	19	23,8
	SOUVENT	16	20,0
	TOUJOURS	13	16,2
	Total	80	100,0

Les réponses enregistrées sur la perte des liens avec les membres de la famille, se présentent comme suit : 32,5% des individus n'ont pas le sentiment d'avoir perdu ces liens, 7,5% ont rarement ce sentiment, 23,8% ont parfois ce sentiment, 20,0% ont souvent ce sentiment et 16,2% ont toujours le sentiment d'avoir perdu les liens familiaux. Près de 60% des individus de l'échantillon ont le sentiment d'avoir perdu les liens avec les membres de leur famille. Cette perte de liens peut être source de conflits ultérieurs dans la famille après la sortie de prison.

<u>Tableau 52</u>: répartition des participants en fonction du fait qu'ils ressentent une perte de l'aptitude à privilégier la négociation dans un conflit

Catégories	Effectif	Pourcentage	
I56: Ressentez-vous une perte de	JAMAIS	26	32,5
l'aptitude à privilégier la négociation	RAREMEN	11	13,7
dans un conflit?	T		
	PARFOIS	11	13,7
	SOUVENT	7	8,8
	TOUJOURS	25	31,3
	Total	80	100,0

Les résultats représentés dans ce tableau montrent que : 32,5% des individus n'ont jamais ressenti une perte de l'aptitude à privilégier la négociation dans un conflit, 13,7% ressentent cela rarement, 13,7% le ressentent parfois, 8,8% ressentent souvent cela et 31,3% ont toujours ressenti une perte de cette capacité. Environ 58,7% de détenus mineurs ressentent une perte de l'aptitude à privilégier la négociation dans un conflit, sans doute une conséquence de la culture véhiculée en milieu carcéral.

<u>Tableau 53</u>: répartition des participants en fonction du fait qu'ils puissent privilégier le vivre ensemble dans une mésentente

I57 : Pouvez-vous privilégier le vivre	JAMAIS	39	48,8
ensemble dans une mésentente?	RAREMENT	2	2,5
	PARFOIS	9	11,3
	SOUVENT	11	13,7
	TOUJOURS	19	23,7
	Total	80	100,0

Les réponses enregistrées dans ce tableau permettent de constater qu'environ 48,7% des individus composant l'échantillon peuvent privilégier le vivre ensemble dans une mésentente, alors que les 51,3% restant ne sont pas à mesure de le faire.

<u>Tableau 54</u>: répartition des participants en fonction du fait qu'ils ressentent une perte de l'aptitude à trouver un emploi

Catégories	Effectif	Pourcentage	
I58: Ressentez-vous une perte de	JAMAIS	22	27,5
l'aptitude à trouver un emploi?	RAREMENT	3	3,8
	PARFOIS	18	22,5
	SOUVENT	9	11,2
	TOUJOURS	28	35,0
	Total	80	100,0

Ce tableau représentant les réponses recueillies sur la perte de l'aptitude à trouver un emploi, montre que : 27,5% des sujets estiment n'avoir jamais ressenti cette perte, 3,8% ressentent rarement cela, 22,5% ressentent parfois cette perte, 11,2% ont souvent ressenti cela et 35,0% ont toujours ressenti cette perte d'aptitude à trouver un emploi. Il y a exactement 58,7% d'individus qui ressentent une perte de cette aptitude, ce qui ne favorisera pas leur réinsertion dans la société en plus des compétences qu'ils ont perdu.

<u>Tableau 55</u>: répartition des participants en fonction du fait qu'ils ressentent une perte de la capacité à travailler pour l'intérêt collectif

Catégories	Effectif	Pourcentage	
I59 : Ressentez-vous une perte de la	JAMAIS	28	35,0
capacité à travailler pour l'intérêt	RAREMENT	12	15,0
collectif?	PARFOIS	12	15,0
	SOUVENT	6	7,5
	TOUJOURS	22	27,5
	Total	80	100,0

Les résultats de ce tableau permettent de constater que : 35,0% des sujets n'ont jamais ressenti une perte de la capacité à travailler pour un intérêt collectif, 15,0% ressentent cette perte rarement, 15,0% ressentent parfois cette perte, 7,5% ressentent souvent cette perte et 27,5% ont toujours ressenti une perte de l'aptitude à travailler pour des intérêts collectifs. On a 50% d'individus qui ressentent une perte de cette aptitude nécessaire pour s'intégrer dans la communauté.

Après cette présentation descriptive des résultats de l'enquête, nous allons porter notre attention sur les résultats enregistrés dans l'analyse inferencielle des données.

CHAPITRE 6 : ANALYSE INFERENCIELLE DES RESULTATS, DISCUSSIONS ET SUGGESTIONS

La statistique inférencielle a pour but de vérifier les hypothèses de recherche. Plus concrètement, il s'agit de voir si les hypothèses de recherche ont été confirmées ou infirmées. Elle permet aussi de faire des inférences ou des généralisations des résultats sur la population d'étude. Pour vérifier les hypothèses de cette recherche, le logiciel Statiscal Package for Social Sciences (SPSS) version 20.0 a été utilisé pour l'analyse des données. Le test statistique choisi est la corrélation linéaire de Pearson. Le coefficient de corrélation de Pearson (r) est une mesure d'association (d'interdépendance) entre deux variables métriques car, elle renseigne sur l'intensité du lien entre les deux variables. Concomitamment, un test de significativité est effectué pour déterminer la significativité du lien existant entre les différentes variables. Ce chapitre est structuré en deux parties : résultats des hypothèses (résultats et discussion) et les suggestions.

61. RESULTATS DES HYPOTHESES.

6.1.1. Vérification de l'hypothèse de recherche HR1

6.1.1.1. Quelques rappels

L'hypothèse de recherche HR1 s'énonce comme suit : « Il existe un lien entre l'ontosystème objet de resocialisation carcérale et la perte des compétences psychosociales ». Les hypothèses statistiques permettant de mettre à l'épreuve cette hypothèse sont les suivantes :

- **Ha** : Il existe un lien entre l'ontosystème objet de resocialisation carcéral et la perte des compétences psychosociales.
- **H**₀ : Il n'existe pas de lien entre l'ontosystème objet de resocialisation carcéral et la perte des compétences psychosociales.

Cette hypothèse est testé au seuil de α = 0,05 sur un échantillon de 80 sujets. Le calcul du nombre de degré de liberté (**ddl**) qui correspond à : **ddl= Nombre de participants** – 2 (**A.N. Ddl** = 80 – 2 = 78). Rappelons qu'il est préalable de définir la zone de rejet de H_0 ou d'acceptation de H_1 . Deux cas de figure sont envisageable : sur la significativité du lien et sur la corrélation.

Pour la significativité:

- Si Sig > 0,05 alors **H**₀ est acceptée et **Ha** rejetée.
- Si Sig < 0,05 alors **H**₀ est rejetée et **Ha** acceptée.

Pour le coefficient de corrélation :

- Si r calculé $\geq r$ lu, alors, $\mathbf{H_0}$ est rejetée et \mathbf{Ha} acceptée.
- Si Si r calculé < r lu, alors, **H**₀ est acceptée et **Ha** rejetée

6.1.1.2. Corrélations de Pearson de HR1

Tableau 56: corrélation HR1

			VI1 : Ontosystème	VD: Perte de	
			de resocialisation	compétences	
			carcéral	psychosociales	
				du détenu	
VI1: Ontosystème de	Corrélation	de	1	,283*	
resocialisation carcéral	Pearson				
	Sig. (bilatérale)			,011	
	N		80	80	
VD: Perte de compétences	Corrélation	de	,283*	1	
psychosociales du détenu	Pearson				
	Sig. (bilatérale)		,011		
	N		80	80	
*. La corrélation est significative au seuil α = 0.05.					

La significativité bilatérale d'après ce tableau est de l'ordre de Sig. (0,011) qui est inférieur à alpha (0,05). De ce fait, Il existe un lien entre l'ontosystème objet de resocialisation carcérale et la perte des compétences psychosociales du détenu. La valeur de la corrélation de Pearson calculée est positive (0,283), mais peut forte (intensité moyenne). Etant donné que Sig. (0,011) < 0,05 alors H_0 est rejetée et H_0 acceptée. En plus r calculé $(0,283) \ge r \ln(0,217)$ alors, on dit que la corrélation est significative, H₀ est rejetée et Ha acceptée. Autrement dit, Il existe un lien significatif entre l'ontosystème objet de resocialisation carcérale et la perte des compétences psychosociales. Le résultat de ce test d'hypothèse était déjà prévisible au niveau de la question concernant le niveau scolaire. 83,8% de l'effectif d'échantillon scolarisés dans le CSEB ont un niveau de scolarisation bas et 66,3% ont pour motif d'incarcération le vol; ce qui montre des insuffisances sur le plan cognitif avant l'incarcération. Les réponses à la question Q10 ont montré que 67% de ces mineurs ressentent un besoin de formation professionnelle. Sur le plan émotionnel, les résultats des questions Q11 et Q12 montrent que 92,5% de ces adolescents aiment satisfaire leurs désirs et 66,2% éprouvent de difficultés à résister à leurs pulsions. Ces pourcentages sont de nature à souligner des insuffisances sur le plan émotionnel. On peut également noter qu'avant l'incarcération, 63,7% de ces mineurs aimaient la compagnie des groupes de pairs. L'influence du groupe de pairs peut avoir des effets nocifs sur la construction de l'identité du sujet, comme nous l'avons souligné dans le chapitre 2. D'autant plus que 53,8% nous ont affirmé être désintéressés par les activités scolaires.

6.1.1.3. Discussion

Cette hypothèse affirmait l'existence d'un lien entre l'ontosytème objet de resocialisation carcérale et la perte des compétences psychosociales. Elle a été confirmée avec une significativité de 0,011 très inférieure à la marge d'erreur de 0,05 que nous avons donnés à notre étude. Ceci nous permet de dire que les caractéristiques de l'adolescent sur le plan cognitif, émotif et social contribuent à la perte des compétences psychosociales. L'individu qui vit déjà une crise psychologique (une quête d'identité, d'autonomie, désinvestissement scolaire) et à ses insuffisances s'ajoute une crise sociale (l'incarcération) qui va davantage altérer ses capacités cognitives, émotionnelles et son support social, et aboutir à une perte de ses capacités de résilience dans son environnement. La perte de contrôle dans son environnement de vie immédiat due aux contraintes carcérales, va contribuer aux

conséquences suivantes : une difficulté cognitive (le sujet éprouve des difficultés à concevoir que les évènements dépendent de son action), une baisse de la motivation à entreprendre (c'est-à-dire, une réduction et une démotivation à prendre des initiatives) et enfin ; une augmentation des émotions de tristesse et de découragement (ceci pouvant entrainer l'individu à la dépression). Cette résignation acquise va se manifester par une absence de motivation aux apprentissages scolaires (se cacher au local pour refuser un cours, dormir en situation d'apprentissage, trouver un motif pour ne pas prendre le cours Etc.) ou le faire par peur d'être muté dans un autre quartier. C'est cette impuissance acquise qui va altérer son estime de soi, son autonomie, ses relations aux autres et à la communauté. Le seul moyen pour se dégager de l'emprise de cet environnement, ne sera que la violence, l'agressivité qui constitue un moyen d'exercer un pouvoir sur son environnement social. Cette stratégie d'adaptation participe quotidiennement à l'incorporation des modèles comportementaux véhiculés dans son environnement, et cela déconstruit progressivement les valeurs sociales du milieu ouvert.

6.1.2. Vérification de l'hypothèse de recherche HR2

6.1.2.1. Rappels

L'hypothèse de recherche HR1 s'énonce comme suit : « Il existe un lien entre le microsystème de resocialisation carcérale et la perte des compétences psychosociales chez l'adolescent du quartier des mineurs de la PCY». Les hypothèses statistiques formulées à cet effet sont les suivantes :

- **Ha** : Il existe un lien significatif entre le microsystème de resocialisation carcérale et la perte des compétences psychosociales chez l'adolescent.
- **H**₀: Il n'existe pas de lien significatif entre le microsystème de resocialisation carcérale et la perte des compétences psychosociales chez l'adolescent.

Cette hypothèse est testé au seuil de α = 0,05 sur un échantillon de 80 sujets. Le calcul du nombre de degré de liberté (ddl) qui correspond à : ddl= Nombre de participants – 2 (A.N. Ddl = 80 - 2 = 78). La définition de la zone de rejet de H_0 ou d'acceptation de H_1 est la suivante :

Pour la significativité:

- Si Sig > 0,05 alors **H**₀ est acceptée et **Ha** rejetée.
- Si Sig < 0,05 alors **H**₀ est rejetée et **Ha** acceptée.

Pour le coefficient de corrélation :

- Si r calculé $\geq r$ lu, alors, $\mathbf{H_0}$ est rejetée et \mathbf{Ha} acceptée.
- Si r calculé < r lu, alors, H_0 est acceptée et Ha rejetée

6.1.2.2. Corrélations de Pearson de HR2

Tableau 57: corrélation HR2

			VI2:	le	VD:	Perte	de
		microsystème	de	compétences			
			resocialisation		psychos	ociales	du
			carcérale		détenu		
VI2 : le microsystème	Corrélation	de	1			,195	
de resocialisation	Pearson						
carcérale	Sig. (bilatérale)					,083	
	N		80			80	
VD: Perte de	Corrélation	de	,195			1	
compétences	Pearson						
psychosociales du	Sig. (bilatérale)		,083				
détenu	N		80			80	

Au vue de la significativité bilatérale qui est de l'ordre de Sig. (0,083) et supérieur à la marge d'erreur (0,05); il ressort qu'il n'existe pas de relation statistiquement significative entre le microsystème de resocialisation carcérale et la Perte des compétences psychosociales chez l'adolescent. On note également dans le tableau ci-dessus que la valeur de la corrélation de Pearson est (0,195) inférieure à la corrélation lue (0,217); ceci traduit donc qu'il n'y a pas de lien entre le microsystème de resocialisation carcérale et la perte de compétences psychosociales chez l'adolescent. Autrement dit, Il n'existe pas un lien entre le microsystème

de resocialisation carcérale et la perte des compétences psychosociales chez l'adolescent. La réfutation de cette hypothèse peut se justifier par les insuffisances de l'outil de collecte de données, mais à ses imperfections. Nous pensons qu'en dehors du questionnaire, il fallait associer un autre outil tel que les entretiens, pour mieux saisir la réalité du microsystème de resocialisation.

6.1.2.3. Discussion

Le microsystème de resocialisation carcérale a été assimilé comme étant le milieu de vie immédiat du sujet. L'hypothèse formulée à cet effet, a été infirmée; montrant en outre qu': il n'existe pas de lien entre le microsystème de resocialisation carcérale et la perte des compétences psychosociales chez l'adolescent. De façon plus explicite, le système de rôles, les interactions interpersonnelles, les activités et le cadre physique présentent plus de facteurs d'opportunités que de risque ; et ceux-ci ne contribue pas à la perte des compétences psychosociales. L'activité principalement exercée dans le microsystème du quartier des mineurs de la PCY est l'instruction. Les détenus mineurs y passent plus de 7h par jour. Les interactions qui s'opèrent dans ce lieu avec les enseignants, les sœurs du Foyer de l'Espérance et les autres intervenants contribuent à développer en eux le sentiment d'appartenance communautaire, voire certaines compétences psychosociales. En exerçant une autonomie dans les activités éducatives ; on se libère de la détresse psychologique ; contrairement en période de vacance où le mineur reste bloqué dans son local. C'est à travers ces interactions que l'on peut partager sa souffrance, ses secrets, son désarroi psychologique, prendre des informations sur l'évolution de la société et même faire une demande d'aide financière pour ces besoins physiologiques. Le rôle qu'on assume a également un effet positif sur la construction des valeurs sociales. Il est la preuve qu'on accorde une importance à notre personnalité dans ce milieu, qu'on est utile aux autres. Ce rôle donne la possibilité à celui qui le détient d'exercer un pouvoir, une autonomie de se dégager des contraintes carcérales, mais aussi de se responsabiliser.

6.1.3. Vérification de l'hypothèse de recherche HR3

6.1.3.1. Rappels

L'hypothèse de recherche **HR3** s'énonce comme suit : « Il existe un lien entre le mésosystème de resocialisation carcérale et la perte des compétences psychosociales chez l'adolescent de la PCY». Les hypothèses formulées à cet effet sont les suivantes :

- **Ha** : Il existe un lien entre le mésosystème de resocialisation carcérale et la perte des compétences psychosociales chez l'adolescent.
- **H**₀ : Il n'existe pas de lien entre le mésosystème de resocialisation carcérale et la perte des compétences psychosociales chez l'adolescent.

Cette hypothèse est testée au seuil de α = 0,05 sur un échantillon de 80 sujets. Le calcul du nombre de degré de liberté (**ddl**) qui correspond à : **ddl= Nombre de participants** – 2 (**A.N. Ddl** = 80 – 2 = 78). La définition de la zone de rejet de H_0 ou d'acceptation de H_1 est la suivante :

Pour la significativité:

- Si Sig > 0,05 alors **H**₀ est acceptée et **Ha** rejetée.
- Si Sig < 0,05 alors **H**₀ est rejetée et **Ha** acceptée.

Pour le coefficient de corrélation :

- Si r calculé $\geq r$ lu, alors, $\mathbf{H_0}$ est rejetée et \mathbf{Ha} acceptée.
- Si r calculé < r lu, alors, **H**₀ est acceptée et **Ha** rejeté.

6.1.3.2. Corrélations de Pearson de HR3 Tableau 58: corrélation HR3

			VI3:	VD: Perte	de
			mésosystème de	compétences	
			resocialisation	psychosociales	du
			carcérale	détenu	
VI3: mésosystème de	Corrélation	de	1	,131	
resocialisation carcérale	Pearson				
	Sig. (bilatérale)			,246	
	N		80	80	
VD: Perte de	Corrélation	de	,131	1	
compétences	Pearson				
psychosociales du détenu	Sig. (bilatérale)		,246		
	N		80	80	

Le tableau ci-dessus présente les statistiques du test de la corrélation de Pearson pour HR3. On constate que la significativité bilatérale est de l'ordre de 0,246. Elle est largement supérieure au seuil de signification alpha (0,05). Ceci traduit donc qu'il n'existe pas de lien significatif entre le mésosystème de resocialisation carcérale et la perte des compétences psychosociales chez l'adolescent mineur. Dans ce tableau, on constate également que la valeur de la corrélation de Pearson est de 0,131. Celle-ci est inférieure à la corrélation lue (0,217) à un degré de liberté de 78. Ces statistiques montrent de ce fait, qu'il y a absence de lien entre le mésosystème de resocialisation carcérale et la perte de compétences psychosociales chez l'adolescent. L'infirmation de cette hypothèse peut se justifier par les insuffisances de l'outil de collecte de données ou à ses imperfections. Nous pensons qu'en dehors du questionnaire, il fallait associer un autre outil tel que les entretiens, pour mieux saisir la réalité du microsystème de resocialisation.

6.1.3.3. Discussion

Cette hypothèse a été infirmée avec un seuil de significativité supérieur à l'intervalle d'erreur recommandé; ce qui permet de conclure qu': il n'existe pas de lien entre le mésosystème de resocialisation carcérale et la perte des compétences psychosociales chez

l'adolescent mineur. Le Foyer de l'Espérance est l'un des mésosystème qui est plus actif dans la PCY. Ces interventions sont de plusieurs ordres :

- Alimentaires: les mineurs bénéficient de deux repas par semaine (lundi et vendredi) qui se substituent à la ration quotidienne de la prison (haricot-maïs).
 De plus les condamnés bénéficient d'un copieux repas tous les mercredis à l'intérieur du Foyer de l'Espérance (hors de la prison);
- Les entretiens psychologiques : qui se font au Foyer, mais aussi à la prison par l'entremise des sœurs intervenants comme enseignantes au CSEB ;
- Des causeries éducatives pour les condamnés au Foyer ;
- Les contacts avec la famille (par appel téléphonique);
- Des jeux Etc.

Cette présence régulière et les interventions d'autres structures auprès de ces adolescents contribuent à réduire le sentiment d'avoir été abandonné par la société. Elles participent à réduire les effets nocifs de l'incarcération, en leurs apportant un soutien psychosocial qui contribue plutôt à développer les compétences psychosociales.

6.1.4. Vérification de l'hypothèse de recherche HR4

6.1.4.1. Rappels

L'hypothèse de recherche HR1 s'énonce comme suit : « Il existe un lien entre le macrosystème de resocialisation carcérale et la perte des compétences psychosociales chez l'adolescent». Les hypothèses statistiques sont les suivantes :

- **Ha** : Il existe un lien entre le macrosystème de resocialisation carcérale et la perte des compétences psychosociales chez l'adolescent.
- **H**₀: Il n'existe pas de lien entre le macrosystème de resocialisation carcérale et la perte des compétences psychosociales chez l'adolescent.

Cette hypothèse est testée au seuil de α = 0,05 sur un échantillon de 80 sujets. Le calcul du nombre de degré de liberté (**ddl**) qui correspond à : **ddl= Nombre de participants – 2**

(A.N. Ddl = 80 - 2 = 78). La définition de la zone de rejet de H_0 ou d'acceptation de H_1 est la suivante :

Pour la significativité:

- Si Sig > 0,05 alors **H**₀ est acceptée et **Ha** rejetée.
- Si Sig < 0,05 alors **H**₀ est rejetée et **Ha** acceptée.

Pour le coefficient de corrélation :

- Si r calculé $\geq r$ lu, alors, $\mathbf{H_0}$ est rejetée et \mathbf{Ha} acceptée.
- Si r calculé < r lu, alors, \mathbf{H}_0 est acceptée et $\mathbf{H}\mathbf{a}$ rejeté

6.1.4.2. Corrélations de Pearson de HR4

Tableau 59: corrélation HR4

		VI3: Macrosystème	VD: Perte de	
		de resocialisation	compétences	
		carcérale	psychosociales du	
			détenu	
VI3 : Macrosystème de	Corrélation de	1	,491**	
resocialisation carcérale	Pearson			
	Sig. (bilatérale)		,000	
	N	80	80	
VD: Perte de	Corrélation de	,491**	1	
compétences	Pearson			
psychosociales du détenu	Sig. (bilatérale)	,000		
	N	80	80	
**. La corrélation est significative au seuil $\alpha = 0.05$				

La lecture de ce tableau permet de remarqué que la significativité bilatérale est de l'ordre de Sig. (0,000) qui est inférieur à alpha (0,05). De ce fait, Il existe un lien entre le macrosystème de resocialisation carcérale et la perte des compétences psychosociales chez l'adolescent. On constate également que la valeur de la corrélation de Pearson est positive

(0,491) et supérieur à la valeur lue ; ceci montre que : le macrosystème de resocialisation carcérale entraine une perte de compétences psychosociales chez l'adolescent. Etant donné que Sig. (0,000) < 0,05 alors H_0 est rejetée et Ha acceptée et r calculé $(0,491) \ge r$ lu(0,217) alors ; on dit que la corrélation est significative, H_0 est rejetée et Ha acceptée. Autrement dit, Il existe un lien entre le macrosystème de resocialisation carcérale et la perte des compétences psychosociales du détenu adolescent. Les pourcentages enregistrés sur le macrosystème, montrent que c'est un sous-système de l'environnement de resocialisation carcérale qui offre plus de facteurs de risques. Les pourcentages suivants le démontrent à suffisance : 65% de victimes de brimades, 65% de victimes de sanctions injustifiées, 67% de victimes de violences physiques ou morales, 57,5% de sujets qui se soumettent aux règles des plus forts, 78% qui doivent s'occuper de leurs affaires pour éviter des problèmes et 81% sont victimes du vol de leurs affaires personnels. La culture véhiculée un milieu carcéral contribue considérablement à la perte des compétences psychosociales nécessaires à l'intégration harmonieuse en société.

6.1.4.3. Discussion

Cette quatrième hypothèse a été confirmée avec une significativité de l'ordre de 0,00 et une valeur du coefficient de corrélation d'intensité moyenne. Ce qui montre : l'existence d'un lien entre le macrosystème de resocialisation carcérale et la perte des compétences psychosociales chez l'adolescent. En d'autres termes, les valeurs antisociales véhiculées en milieu carcéral ont un lien significatif avec la perte des compétences psychosociales. L'adaptation dans un nouvel environnement social, exige chez l'individu un devoir de conformité, de similitude avec les membres dudit groupe social. Il doit s'accommoder à cet environnement pour pouvoir s'adapter. La situation problème étant incontrôlable, il va mobiliser des stratégies de coping centré sur les émotions (stratégie efficace pour cette situation), en acceptant passivement l'imposition de la culture carcérale. La contagion émotionnelle et l'incitation à l'action mettront à rude épreuve le système de représentations. Par le biais des apprentissages, l'adolescent fini par agir comme les autres dans le but de ne pas être la proie des plus forts, de ne pas se laisser intimider. Les pratiques sociales qui étaient rares et proscrites deviennent fréquentes. Les schèmes périphériques qui étaient normaux autrefois, finissent par revêtir l'aspect de schèmes anormaux. En d'autres termes la tolérance ou la maitrise de soi que l'on observait en milieu ouvert, devient une attitude négative en prison. Il faut faire preuve d'intolérance et manifester son mécontentement par une attitude agressive. Cet apprentissage par action finit par réorganiser les éléments périphériques à la situation et à modifier progressivement la structure du noyau central. L'exposition à ces valeurs antisociales déconstruit progressivement les valeurs citoyennes qui favorisent l'intégration dans le milieu ouvert. C'est cette appropriation des valeurs antisociales qui contribue à la perte des CPs.

<u>Tableau 60</u>: récapitulatif des résultats de l'étude

N ⁰	Hypothèse	r cal	<i>r</i> lu	Sig.	α	Décision	Intensité
	Nulle						
HR1	H0 ₁	0,283	0,217	0,011	0,05	H0 rejetée, Ha	Moyenne
						acceptée	
HR2	$H0_2$	0,195	0,217	0,083	0,05	H0 acceptée, Ha	
						rejetée	
HR3	$H0_3$	0,131	0,217	0,246	0,05	H0 acceptée, Ha	
						rejetée	
HR4	H0 ₄	0,491	0,217	0,000	0,05	H0 rejetée, Ha	Moyenne
						acceptée	

Ce tableau récapitulatif ci-dessus présente les résultats obtenus après l'analyse inférencielle au moyen du logiciel SPSS version 20.0. Il en ressort que deux des quatre hypothèses de recherche émises sont confirmées : la première hypothèse a été confirmée avec une intensité moyenne et la quatrième avec une forte intensité. Nous pouvons dès lors affirmer à 50% dans le sens de l'hypothèse générale que l'environnement de resocialisation carcérale a un lien significatif avec la perte des compétences psychosociales chez l'adolescent du quartier des mineurs de la PCY. En d'autres termes, le cadre de resocialisation présente plus de facteurs de vulnérabilités que de facteurs de protection. Foucault (1975, p : 310) écrit à cet effet : « la prison ne peut manquer de fabriquer des délinquants. Elle en fabrique par le type même d'existence qu'elle fait mener aux détenus : qu'on les isole dans les cellules, ou

qu'on leur impose un travail inutile, pour lequel ils ne trouveront pas d'emploi, c'est de toute façon ne pas songer à l'homme en société; c'est créer une existence contre nature inutile et dangereuse ».

6.2. LES SUGGESTIONS

6.2.1. En intervention sociale

Le contexte d'intervention (ontosystème, microsystème, mésosystème et macrosystème) décrit dans les parties ci-dessus, montre que chacune des modalités de cet environnement présente des facteurs de risques qui surplombent ceux d'opportunités. Il est donc question, de mettre en œuvre des stratégies, visant à atténuer leurs effets nocifs sur les capacités de résilience des sujets incarcérés en favorisant le développement des compétences psychosociales. Dans une approche globale, l'intervention ne se limite pas sur le sujet ou sur l'ontosystème; mais, va au-delà de la personne, pour s'investir dans les autres couches systémiques de l'environnement. Le sujet étant appelé à transiter dans d'autres environnements.

Sur l'ontosystème : la possibilité de continuer une scolarité constitue déjà une opportunité qu'offre le milieu carcéral ; mais, il ne faut pas que ces apprentissages soient figés sur des connaissances livresques et ne soit imposée aux adolescents détenus. Ancel souligne à cet effet que : « la resocialisation ne doit pas être imposée mais "proposée", et rien n'est possible sans l'acceptation du condamné » (Merle, 1985 p.114). Il faut donc parvenir à susciter la motivation du mineur ; afin, qu'il s'engage définitivement dans cette voie qui peut changer ses perspectives de vie. Celui-ci ne doit pas faire de cette scolarisation forcée, un moyen de distraction, de libération du stress des contraintes carcérales. Puisque la majorité d'entre eux sont sous scolarisés, une approche psychosociale serait nécessaire à l'atteinte d'un tel résultat. Chacun ayant des insuffisances et les déficiences individualisées, la mise en œuvre d'un accompagnement social et éducatif personnalisé, axé sur les besoins du sujet, ses particularités, ses ressources et les ressources de son environnement contribuera à changer les perceptions de ces adolescents. Cet accompagnement individualisé doit combiner des stratégies de groupe, à l'instar : des groupes de parole, des causeries éducatives, les activités sportives et les projets de groupe pour encourager la participation active, la responsabilisation,

le développement du sentiment d'appartenance communautaire; mais aussi, une occasion d'expérimenter l'autonomie. Ces stratégies de groupe constitueront des moyens d'expérimenter voire de développer la participation des personnes à leur propre changement, par une meilleure gestion de l'interaction avec l'environnement, en encourageant l'auto-détermination et en développant les compétences psychosociales. Cela aidera à une meilleure construction de l'image de soi, en renforçant la confiance en soi et la conscience en ses capacités.

Sur le plan microsystémique: c'est dans le microsystème qu'est véhiculé les modèles sociaux aux adolescents ; qu'on imite les habitudes de vie ; qu'on peut se confier ou extérioriser son mal-être : bref c'est un lieu d'apprentissage. Le microsystème de resocialisation carcérale de la PCY présente déjà un facteur de protection : c'est l'offre en éducation. Mais, cette offre ne doit point apparaître comme une simple formalité ou une obligation que comme un réel engagement dans la resocialisation du détenu. Elle devrait même servir, de cadre d'expérimentation d'autres moyens et techniques d'accompagnement pour corriger les insuffisances de la personnalité. Les insuffisances en termes de personnel enseignant, contribue naturellement à pencher la réflexion sur l'idée d'une absence de politique de resocialisation en milieu carcéral camerounais. La majorité de ces adolescents avant la situation d'incarcération manifestaient déjà un désinvestissement scolaire, et de plus ; certains d'entre eux, viennent de la rue. Il faut adjoindre aux enseignants voire remplacé les détenus enseignants par des professionnels du milieu ouvert, afin de promouvoir des modèles sociaux ; encore faut-il que ceux-ci sachent qu'enseigner en prison, exige de la patience et une maitrise de soi. L'absence d'une bibliothèque, de matériel didactique pour l'élève ne motive pas l'adolescent à s'engager dans cette voie. Il faut envisager l'enseignement autrement en prison. Le travail pénitentiaire doit également être un moyen de correction des incapacités psychosociales. A travers les rôles, il est possible de remédier à certaines insuffisances au plan individuel et social, et surpasser la dimension instrumentale (moyen de survie). Ces rôles doivent revêtir des aspects pédagogiques, des moyens de corriger certaines insuffisances au plan ontosystémique. Les insuffisances observées dans la classification des détenus, l'absence d'une bibliothèque Etc. sont de nature à recentrer l'individu sur sa propre problématique. Cette introspection sur soi ou ce repli sur la valeur de soi, va cristalliser un complexe d'autoculpabilisation. La causalité étant interne, cela peut contribuer à la diminution de l'estime de soi et à une perte d'autonomie. La comparaison à l'autre qui vit la même situation d'incontrôlabilité accentuera la résignation acquise. Aucun modèle n'étant offerte dans le microsystème chacun va adopter, les contenus des communications qui sont centrés sur les problématiques similaires. Il y a donc lieu de promouvoir des causeries éducatives pendant la période de vacance, où les adolescents sont confinés dans leurs locaux.

Sur le plan mésosystémique : l'entreprise de resocialisation ne peut se faire sans la participation et la contribution de la cellule familiale. Il faut promouvoir la reconstruction des liens avec les membres de la famille, de peur que le travail fait en amont, ne soit remis en cause par des problématiques familiales non résolues. La famille doit activement être au centre du projet d'accompagnement à la réinsertion sociale. Une synergie entre la famille, l'administration pénitentiaire et les autres intervenants constituerait un atout dans le choix des stratégies individualisées. En ce qui concerne les renvois des procès sans date, il est nécessaire de définir concrètement la situation du mineur afin qu'il se fixe des projections dans l'avenir, et ne sombre pas dans une incertitude qui a des effets sur la scolarisation. Le respect de la durée de détention préventive, réduira le surpeuplement des locaux et cela aura une incidence sur la réussite des projets d'accompagnement à la réinsertion sociale.

Sur le plan macrosytémique : puisqu'il est plus porteur de facteurs de vulnérabilité, il doit être réorganisé de façon à promouvoir les valeurs citoyennes du milieu ouvert. Cette réorganisation ne doit cependant pas cibler les détenus ; mais, le personnel pénitencier mis à leur disposition et ceux chargés de leur encadrement. L'incarcération constitue déjà un traumatisme, ajouter à cela l'infantilisation et des punitions, cela altère davantage l'estime de soi. A cet effet, il s'agit de définir les compétences psychosociales attendues chez le mineur à la sortie de prison. A défaut de lutter contre ces effets désocialisant, il faut envisager un cadre d'accueil des adolescents en difficulté.

6.2.2. Au plan institutionnel

Nos observations sur le terrain montrent clairement l'absence d'une véritable politique de resocialisation à la PCY. L'inexistence d'une documentation portant sur la resocialisation des mineurs, constitue une défaillance quant à la stratégie à mobiliser sur le terrain. Il y a lieu de formaliser concrètement cette politique et de choisir des professionnels capables de la

mettre en œuvre. Un aménagement juridique et institutionnel serait un atout pour que cette politique s'opérationnalise et se concrétise sur le terrain. L'intervention sociale en milieu carcéral n'étant pas essaie ; une pédagogie d'intervention doit faire l'objet de grande réflexion pour l'inscrire dans les idéaux du citoyen souhaité dans notre société. Il y a également lieu de mettre le personnel pénitencier en phase avec les exigences de la prison moderne. Ce n'est ni l'infantilisation, ni la punition qui favorisent la reconversion ou la réinsertion sociale. Mais le changement chez l'adolescent des perceptions de son avenir en l'accompagnant dans cette démarche, sans altérer son autonomie. Cette même suggestion est aussi faite à l'endroit des assistants sociaux et des familles.

CONCLUSION GENERALE

Ce travail de recherche portait sur la thématique générale de la réinsertion sociale notamment, celle des détenus adolescents. Appelée à s'arrimer aux exigences de la prison moderne, l'administration pénitentiaire camerounaise semble en peine d'assurer la réinsertion des détenus et plus particulièrement des catégories mineurs. Ces difficultés sont d'ordre diverses, entre autres: historiques, insuffisance des infrastructures, absence de politique de réinsertion, inadéquation de la formation du personnel, surpopulation carcérale générant des valeurs antisociales, Etc. C'est de ce contexte que nous avons intitulé notre sujet de recherche : « environnement de resocialisation carcérale et perte des compétences psychosociales: cas des adolescents du quartier des mineurs de la Prison Centrale de Yaoundé ». Ledit sujet était centré sur le problème de l'inadéquation entre les conditions de resocialisation en milieu carcéral et les valeurs citoyennes recherchées (loi d'orientation 1998) par le système éducatif camerounais. Concrètement, il s'agissait d'examiner : « la significativité du lien entre l'environnement de resocialisation carcérale et la perte des compétences psychosociales du détenu mineur ». Dans le souci de comprendre cette inter corrélation entre l'environnement de resocialisation de l'univers carcéral camerounais avec la perte des compétences psychosociales du détenu adolescent ; nous avons formulé la question principale de recherche suivante : « existe-t-il un lien entre l'environnement de resocialisation carcérale et la perte des compétences psychosociales chez l'adolescent du quartier des mineurs de la PCY »? Pour répondre à cette question, nous avons stipulé dans l'hypothèse générale qu': il existe un lien entre l'environnement de resocialisation carcérale et la perte des compétences psychosociales chez l'adolescent mineur de la PCY ». L'opérationnalisation de cette hypothèse, nous a permis de définir quatre hypothèses de recherche en congruence avec les questions spécifiques de recherche.

HR1: Il existe un lien entre l'ontosystème objet de resocialisation carcérale et la perte des compétences psychosociales.

HR2 : Il existe un lien entre le microsystème de resocialisation carcérale et la perte des compétences psychosociales chez l'adolescent du quartier des mineurs de la PCY.

HR3 : Il existe un lien entre le mésosystème de resocialisation carcérale et la perte des compétences psychosociales chez l'adolescent du quartier des mineurs de la PCY.

HR4 : Il existe un lien entre le macrosystème de resocialisation carcérale et la perte des compétences psychosociales chez l'adolescent du quartier des mineurs de la PCY.

Un détour sur la revue de la littérature a contribué fortement à l'opérationnalisation des variables principales de notre étude et à leur compréhension. Bronfenbrenner qui considère l'individu comme étant en transition dans son environnement, souligne que les sous-systèmes de cet environnement sont porteurs de facteurs de risque et de protection. C'est de cette approche que nous avons extrait les modalités de la VI. S'agissant de la VD: les compétences psychosociales, elles sont celles qu'il faut développer chez les individus afin de promouvoir leur capacité de résilience dans leur environnement. L'approche de Greenberger les décompose en compétences individuelles, interpersonnelles et sociales communautaires. Une transition a été faite entre ces deux variables, par un exposé sur les connaissances théoriques liées à la période de l'adolescence. La première partie de ce travail s'est achevée par l'exposé de la grille de lecture théorique du phénomène. Nous nous somme attelé à présenter les théories : du coping, de la représentation sociale (théorie du noyau central) et de l'impuissance acquise ou de la vulnérabilité acquise qui était la théorie principale de l'étude. Dans la suite, il a été question de justifier le choix de notre méthodologie de recherche. Dans un souci de généralisation des résultats, nous avons opté pour le choix de la méthode quantitative, l'objet de l'étude étant de mesurer le lien entre une VI et une VD. Un questionnaire a donc été administré à quatre-vingts détenus mineurs de la PCY. Les résultats enregistrés après traitement sur le logiciel SPSS ont fait l'objet de présentation descriptive et inférencielle. L'analyse inférencielle des données par le biais du test de corrélation de Pearson, nous a permis d'aboutir aux dénouements suivants :

Pour **HR1** Sig. (0,011) < 0,05 et r calculé = $0,283 \ge r$ lu=0,217 alors Ha acceptée ; Pour **HR2** Sig. (0,083) > 0,05 et r calculé =0,195 < r lu=0,217 alors Ha rejetée; Pour **HR3** Sig. (0,246) > 0,05 et r calculé =0,131 < r lu=0,217 alors Ha rejetée; Pour **HR4** Sig. (0,000) < 0,05 et r calculé = $0,491 \ge r$ lu=0,217 alors Ha acceptée.

Ces résultats montrent la confirmation de deux hypothèses de recherche (HR1 et HR4). Les hypothèses HR2 et HR3 ayant été infirmée. Des réserves liées aux insuffisances de

l'outil de collecte de données ont été émises, pour justifier l'infirmation de ces hypothèses. C'est fort de ces résultats que nous avons validé notre hypothèse générale à 50%, en affirmant : l'existence d'un lien entre l'environnement de resocialisation carcérale et la perte des compétences psychosociales chez l'adolescent du quartier des mineurs de la PCY. Ces conclusions ressortent l'existence des insuffisances dans les quelques d'accompagnement des détenus mineurs à la réinsertion sociale. Cette étude qualifiée d'étude diagnostique, souligne donc que les différents sous système de l'environnement carcéral sont plus porteurs de facteurs de risques que d'opportunités. En contribuant à la perte des compétences psychosociales du détenu ; ils favorisent significativement à augmenter leurs difficultés de réinsertion en milieu ouvert, voire à réduire leurs capacités de résilience dans un environnement autre que celui carcéral. Cette vulnérabilité acquise par la perte des CPS, peut constituer l'élément justificatif de la récidive criminelle, qui par ailleurs peut amener définitivement l'adolescent à se construire une carrière de criminel. La mise au point des stratégies d'accompagnement efficaces pourrait palier à ces insuffisances. Elles ne doivent cependant pas être formalisées sur le sujet ou l'ontosystème, mais surtout sur le milieu de vie immédiat, le système de croyances, de valeurs, voire sur le contexte global de l'environnement carcéral. Puisque cette intervention se veut globale ; elle exige au préalable une étude approfondie, afin que la stratégie d'accompagnement adoptée soit plus apte à répondre non seulement aux insuffisances des détenus adolescents de la PCY, mais aussi aux adolescents en situation de délinquance au Cameroun. La recherche en intervention sociale étant une investigation qui s'emploie à promouvoir le changement social et la solution aux problèmes dans les relations humaines ; elle doit de ce fait aider les personnes à se donner du pouvoir et de se libérer en vue d'un plus grand bien-être. Amorcer un changement, c'est comprendre et reconstruire les représentations que les individus se font sur un objet donné; mais aussi, mettre en œuvre des techniques ou des stratégies contribuant à les changer. Ces stratégies doivent reposer sur le principe de liberté cher à toute entreprise éducative, voire de socialisation. Une étude au versant expérimental serait favorable à la mise au point de stratégies efficaces et personnalisées. Elle pourrait s'articuler comme suit : « stratégies de resocialisation en institution et acquisition des compétences psychosociales chez les adolescents délinquants au Cameroun » : une approche globale et contextuelle.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Abdellaoui, S. et Blatier, C. (2006). Les jeunes en détention. Mission de Recherche Droit et Justice (rapport de recherche).
- Abric, J.-C. (1994). Pratiques sociales et représentations. Paris : PUF.
- Abric, J.-C. (2003). Méthodes d'étude des représentations. Paris : PUF.
- Abric, J-C. (1987). Pratiques sociales et représentations. Paris : PUF.
- ACAT(2011). Rapport sur la situation des prisons au Cameroun.
- Aktouf, O. (1987). Méthodologie des sciences sociales et approche qualitative des organisations. Une introduction à la démarche classique et une critique. Montréal : PUF.
- Alioum, I. (2005). Les prisons au Cameroun sous-administration française. Thèse de doctorat (Ph. D. Dissertation) en histoire. Université de Yaoundé I.
- Amar, P. (2008). *Psychologie du manager : pour mieux réussir au travail*. Paris : Dunod.
- Amin, E. M. (2005). *Social science research: conception methodology and analysis*. Kampala: Makerere University.
- Angers, M. (1992). Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines. Québec : CEC.
- Autes, M. (2008). Au nom de quoi agir sur Autrui. *Nouvelle revue de psychosociologie*, n°6, p 11-25.
- Baliaba, S.P. (2014). Surmoi et réinsertion sociale. Thèse de doctorat. Université de Yaoundé I.
- Bantuelle, M. et Demeulemeester, R. (2008). *Comportement à risque et santé: agir en milieu scolaire*. Saint-Denis : Inpes.
- Beaud, M. (2006). *L'art de la thèse*. Paris : La découverte.
- Beaudot, L. (2015). Caverne et démocratie sur la prison, le travail social et les pratiques artistiques. Bruxelles : Culture et Démocratie.
- Bernheim, J.C. (1982). Les effets de l'incarcération. Face à la justice, n°5, p1-4.

- Besozzi, C. (1999). Prison et changement. Une étude qualitative sur la récidive après une première peine privative de liberté. Sur mandat de l'Office Fédéral de Justice.
- Besozzi, C. (2000). « Rapport sur la récidive après une peine privative de liberté ». In Confédération suisse. *Site de la confédération*.
- Bessoles, P. (2005). Criminalité et récidive : évaluation, clinique, thérapeutique, interculturel.Pug@pug.fr/www.pug.fr
- Bissala Ndjana, J. (2015). Adaptation psychologique en milieu carcéral et le psychosyndrome fonctionnel chez le détenu. Une étude de cas au Cameroun. Mémoire de Master. Université de Yaoundé.
- Bloch, E Depret, A. Gallo, Ph. Garnier, M.D. Gineste, P. Le Conte, J.F Le Ny J. Postel, H. M. Reuchlin et D. CASALIS. (1998). *Dictionnaire fondamental de la psychologie*. Larousse-Bordas.
- Bouloc, B. (1998). Pénologie, Exécution des sanctions, adultes et mineurs. Paris : Dalloz.
- Boutereau-Tichet, S. Jourdain-Minninger, D et Lannelmge, C. (2005). Le travail social auprès des jeunes en difficulté dans leur environnement. Quebec : Tome I/II.
- Brion, F. De Coninck, F. (1999). L'incarcération des jeunes adultes. in RDPC, n°9-10, p.922-965.
- Bronfenbrenner, U. (1979). *The ecology of the community development: experiments by nature and design*. Cambridge: MA, Harvard University Press.
- Bruchon-Schweitzer, M. (2001). Concepts, stress, coping. *Recherche en soins infirmiers*. N°67.
- Bruchon-Schweitzer, M. (2005). Manuel de psychologie de la santé. Paris: Dunod.
- Cabelguen Manuel. (2006). Dynamique des processus d'adaptation des détenus au milieu carcéral. Reine : PUR.
- Cannat, P. (1977). Le sens actuel de la rééducation en milieu pénitentiaire. in RPDP,
 n°2, p.161-176.
- Castro, D. (2004). Les interventions psychologiques dans les organisations. Paris : Dunod.
- Cataland, R. (1979). *Health and the community: an ecological perspective*. Pergamum Press.

- Chantraine, G. (2003). « Prison, désaffiliation, stigmates. L'engrenage carcéral de l'inutile au monde contemporain ». *Déviance et société*. vol. 27, n° 4,363-387.
- Chantraine, G. (2004). Par-delà les murs. Paris : PUF.
- Chauvat, G. et Reau, J.P. (1992). Statistique descriptives. Paris: 2ed, Armand Colin.
- Cloutier, R. (1982). Psychologie de l'adolescence. Montréal : G. Morin.
- CONFEMEN. (1995). L'éducation de base : vers une nouvelle école. Dakar.
- Cusson, M. (1974). La resocialisation du jeune délinquant. Montréal : PUM.
- Danis, A.; Déret, D.; Janet, F. et Al (1998). *Enfants, adolescents: les approches psychologiques*. Rosny: T1, les fondements, Bréal.
- Debesse, M. (1997). L'adolescence. Paris : PUF.
- Deslandes, R. et Cloutier, R. (2005). Pratiques parentales et réussite scolaire en fonction de la structure familiale et du genre des adolescents. *Revue française de pédagogie*, n°151, Pp 61-74.
- Djoukouo, F. (2013). Délinquants jeunes en milieu carcéral au Cameroun: entre exclusion et réinsertion sociale. Cas de la Prison Centrale de Yaoundé. Mémoire de Master. Université de Yaoundé I.
- Document Satellite. (2012). Interventions psychosociales en milieu carcéral. Madagascar: Handicap International.
- Duclos, G. (2002). Favoriser l'estime de Soi chez les tout-petits. Santé de l'homme, n°136. Pp 18-25.
- Dutrenit, J.M. (1997). La compétence sociale : diagnostic et développement. Harmattan.
- Emery, Y. (2003). Compétences sociales et intégration professionnelle. Fondation pour le Développement de l'Education Permanente. Url: http://fdep.ch/documents/compétences-soc.pdf
- Encyclopéddie. (2009). France
- Foucault, M. (1975). Surveiller et punir. Naissance de la prison. Paris : Gallimard.
- Gassin, R. (1996). Les fondements juridiques de la réinsertion des délinquants en droit positif français. *in RS*, n°1, Pp.155-182.
- Gendreau, P. Goggin, C. et Cullen, F. T. (1999). Incidence de l'emprisonnement sur la récidive. Http/: www.sgc.gc.ca

- Ghiglione, R et Matalon, B (1978). Les enquêtes sociologiques. Paris : Armand Collin.
- Ghiglione, R. (1987). Les techniques d'enquêtes en sciences sociales http://www.uqac.uquebec. ca/zone 36/ classiques_des_sciences_sociales/index.html
- Ghiglione, R. et Richard, J-F. (1998). *Cours de psychologie : origines et bases*. Paris : Dunod.
- Goffman, E. (1968). Asile : étude sur la condition sociale de maladies mentales et autres reclus. Minuit.
- Grawitz, M. (1993). Méthodes des sciences sociales. Paris : Dalloz.
- Harris, J.R. (1999). Pourquoi nos enfants deviennent ce qu'ils sont ? de la véritable influence des parents sur la personnalité de leurs enfants. Paris : Laffont.
- Heller, R. (1974). Manuel de statistique biologique. Paris: Bordas.
- Hirschi, T. (1969). Causes of Delinquency. Berkeley and Los Angeles: University of California Press.
- Ireps. (2014). Compétences psychosociales et promotion de la santé. Bourgone, N° 5.
- Lazarus, R. (1966). *Psychological stress and the coping process*. New York: Mac Graw Hill.
- Lazarus, R.S. et Folkman, S. (1984). Coping and adaptation. In W.D. GENTRY (Ed.), Handbook of behavior medicine, New York: Guilford, pp. 282-325.
- Lazarus, R.S. et Folkman, S. (1984). *Stress, appraisal, and coping*. New York: Springer.
- Lecomte, A et Pegon, G. (2010). Conditions de vie carcérale et détresse psychologique des personnes détenues. Etat des lieux dans les prisons de Vatomandry et d'Antanimora à Madagascar. Handicap international.
- Loubet, J-L. (2000). *Initiation aux méthodes en sciences sociales*. Montréal : Harmattan.
- Louche, C. (2005). Psychologie des organisations. Paris : Armand Collin.
- Mailloux, N. (1965). Délinquance et répétition compulsive. *Contribution à l'étude des sciences de l'homme*, n° 6 : p73-82.
- Marcaire, F. (1979). *Notre beau métier*. les classiques africains.
- Mary, P. et Durviaux, P. (1991). L'éducation en prison : resocialisation ou occupation?. in RICPT, vol.44, n°1.

- Maslow, A. (2004). L'accomplissement de soi : de la motivation à la plénitude. Paris : Eyrolles.
- Mayer, M. (1997). Les contextes écologiques d'incidence de mauvais traitement à l'égard des enfants dans la région de Montréal. Université de Montréal.
- Meier, O. (2009). Le dico du manager. Paris : Dunod.
- Merle, R. (1985). La pénitence et la peine. Théologie, droit canonique, droit pénal.
- Mikulincer, M. (1994). *Human learned helpeness: a coping perspective*. New York: Plenum Press.
- Mogue, J. V. (2008). Apprentissage au sein des groupes de pairs et délinquance juvénile dans les centres urbains : cas des adolescents incarcérés à la Prison Centrale de Yaoundé. Mémoire de Maîtrise. Université de Yaoundé I.
- Mongeau, P. (2008). Réaliser son mémoire ou sa thèse. Québec : PUQ.
- Moscovici, S. (1972). *Introduction à la psychologie sociale*. Tome I.
- Mucchielli, L. (1971). Monoparentalité, divorce et délinquance juvénile : une liaison empirique contestable. *déviance et société*.
- Mucchielli, R. (1962). La personnalité de l'enfant. Son édification de la naissance à la fin de l'adolescence. Nantes : 8°Ed : ESF.
- Ngono Bounoungou, R. (2012). La réforme du système pénitentiaire camerounais : entre héritage coloniale et traditions culturelles. Phd. Université de Grenoble.
- OMS. (1993). Life skills education in schools. Genève: UNESCO.
- Onobion, I. C. (2008). Contrainte carcérale et conversion religieuse au Cameroun : cas de la Prison Centrale de Yaoundé. Mémoire de Maîtrise. Université de Yaoundé I.
- Parent, G., Boisvert, D., Paré, C., Gariépy, I. & Ayotte, A. (1995). Entrainement aux habiletés sociales et discrimination des stimuli sociaux auprès d'adolescents ayant une limitation intellectuelle modérée. *Dans Revue francophone de la déficience intellectuelle*, n° 6, P 101-116.
- Parrocchetti, J-P. (2005). Stress, coping et traits de personnalité (névrosisme et lieu de contrôle) chez des sauveteurs et les conseillers du Pôle Emploi. Marseille : Université de Provence.
- Piaget, J. et Inhelder, B. (1966). La psychologie de l'enfant. Paris : PUF.
- Piaget, J. et Inhelder, B. (2003). *Intelligence de l'enfant*. Paris : PUF.

- Ploquin, F. (2011). La prison des caïds : enquête inédite. Paris : Plon.
- Rapport de la 53^{ème} session ordinaire de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples. Avril 2013.Banjul.
- Renaut, M-H. (1997). De l'enfermement sous l'Ancien Régime au bracelet magnétique du XXIème siècle. Qu'en est-il de l'exécution effective des peines d'emprisonnement? in RPDP, n°4, p.271-305.
- Reymond-River, B. (1997). Le développement social de l'enfant et de l'adolescent. Liège : Mardaga.
- Rongere, P. (1979). Méthodologie des sciences sociales. Lyon II: 3 éd, Dalloz.
- Rossi, J-P. (1997). L'approche expérimentale en psychologie. Paris : Dunod.
- Rostaing, C. (2006). «La compréhension sociologique de l'expérience carcérale ». Revue européenne des sciences sociales, tome XLIV, n° 135, p 29-43.
- Sillamy, N. (1980). Dictionnaire Encyclopédique de psychologie. Paris : Bordas.
- Sillamy, N. (1998). Dictionnaire de psychologie. Paris : Larousse-Bordas.
- Taboada Léonetti, 1. (1994). « Intégration et exclusion », dans La lutte des places. Insertion et désinsertion. Marseilles, *Hommes et perspectives*, p 51-78.
- Tsafak, G. (2004). Comprendre les sciences de l'éducation. Yaoundé : Harmatan.
- Turcotte, D. et Deslauriers, J.-P. (2011). *Méthodologie de l'intervention sociale personnelle*. Laval : PUL.
- UNODC (2013). Manuel d'introduction pour la prévention de la récidive et la réinsertion sociale des délinquants. New York : Nations Unies.
- Vilatte, J-P. (2007). Méthodologie de l'enquête par questionnaire, Formation « Evaluation ». Grisolle.
- www. Prison. Justice. Gouv. Fr
- www. Statistics-cameroon.org (rapport Ministère de la Justice 2014).

TABLE DE MATIERE

INTRODUCTION GENERALE	1
CADRE THEORIQUE	5
CHAPITRE 1 : PROBLEMATIQUE ET DEFINITION DES CONCEPTS	6
1.1. PROBLEMATIQUE	6
1.1.1. Contexte et justification de l'étude	6
1.1.1. 1. Contexte d'étude	6
1.1.1.2 Justification de l'étude	12
1.1.2. Formulation et position du problème	14
1.1.2.1 Formulation du problème	14
1.1.2.2. Enonciation du problème	18
1.1.2.3 Position du problème	20
1.1.3. Questions de recherche	22
1.1.3.1. Question principale de l'étude	22
1.1.3.2. Questions spécifiques de recherche	23
1.1.4. Les objectifs de recherche	23
1.1.4.1. Objectif Général	24
1.1.4.2. Les Objectifs Spécifiques	24
1.1.5. Intérêt et pertinence de l'étude	24
1.1.6. La limitation de l'étude	26
1.1.6.1 Limitation thématique	26
1.1.6.2. Limitation spatiotemporelle	26
1.2. DEFINITIONS DES CONCEPTS	27
CHAPITRE 2 : LA REVUE DE LA LITTERATURE	29
2.1. ENVIRONNEMENT DE RESOCIALISATION CARCERALE	29
2.1.1. L'environnement carcéral	29
2.1.2. Les types de prison et fonctions	30
2.1.2.1. Les types de prison	30
2.1.2.2. Les fonctions de la prison	31
2.1.3. Les typologies d'environnement dans l'approche bioécologique	34
2.1.3.1. Brève présentation de l'approche bioécologique	34

2.1.3.2. Approche transactionnelle	35
3.1.2.3.1. Ontosystème	36
2.1.3.2.2. Microsystème	37
2.1.3.2.3. Mésosystème	41
2.1.3.2.4. Exosystème	42
2.1.3.2.5. Macrosystème	43
2.1.3.2.6. Chronosystème	45
2.2. L'ADOLESCENCE : une période problématique et critique	46
2.2.1. Les étapes de l'adolescence	47
2.2.3. Un développement cognitif et moral	49
2.2.3.1. L'approche constructiviste	49
2.2.3.2. Le développement moral	49
2.2.3.3. Le développement de l'identité sociale	50
2.2.4. L'importance des groupes de pairs	50
2.3. LES COMPETENCES PSYCHOSOCIALES	53
2.3.1. Brève historicité	54
2.3.2. Le développement des CPS : les différentes approches	55
2.3.2.1. Les approches psychologiques	55
2.3.2.2. L'approche sociologique	55
2.3.2.3. L'approche éducative	56
2.3.3. Les types de compétences psychosociales	57
2.3.3.1. Les compétences sociales	58
2.3.2.2. Les compétences cognitives	59
2.3.2.3. Les compétences émotionnelles ou d'autorégulation	60
CHAPITRE 3: LES THEORIES EXPLICATIVES	63
3.1. LA THEORIE DU COPING	63
3.1.1. Le modèle transactionnel de Lazarus et Folkman	63
3.1.2. L'évaluation cognitive de la situation	64
3.1.2.1. Evaluation primaire	64
3.1.2.2. L'évaluation secondaire	65
3.1.3. Les types de coping	65
3.1.3.1. Le coping centré sur le problème	66

3.1.3.2. Le coping centré sur les émotions	67
3.1.4. Les déterminants du coping	68
3.1.4.1. Les déterminants dispositionnels	68
3.1.4.2. Les déterminants situationnels	69
3.2. LA THEORIE DU NOYAU CENTRAL DE LA REPRESENTATION SOCIALE	70
3.2.1. Généralités	70
3.2.1.1. Définitions	70
3.2.1.2. Les caractéristiques et les fonctions	71
3.2.1.3. Elaboration d'une représentation sociale	72
3.2.2. La théorie du noyau central	72
3.3. LA THEORIE DE L'IMPUISSANCE APPRISE	75
3.3.1. Les origines	75
3.3.2. Les résultats de l'expérience	76
3.3.3. Les conséquences	76
3.3.4. L'attribution et l'impuissance acquise chez l'homme	78
3.3.4.1. La dimension causale de l'attribution	78
3.3.4.2. Effet sur l'impuissance acquise	78
3.3.5. La spécificité dans notre étude	79
CADRE METHODOLOGIQUE ET OPERATOIRE	81
CHAPITRE 4 : LA METHODOLOGIE	82
4.1. RAPPEL DES ELEMENTS DE LA PROBLEMATIQUE	82
4.1.1. Rappel des questions de recherche	82
4.1.2. Les hypothèses de l'étude	83
4.1.2.1. Hypothèse générale de l'étude	83
4.1.2.2. Hypothèses de recherche de l'étude	84
4.1.3. La définition des variables de l'étude	84
4.2. SITE DE L'ETUDE : Prison Centrale de Yaoundé	87
4.2.1. Histoire de la PCY	87
4.2.2. Situation géographique	87
4.3. POPULATION D'ETUDE	88
4.4. ECHANTILLON ET TECHNIQUE D'ECHANTILLONNAGE	88
4.5. TYPE DE RECHERCHE : choix de la méthode et justification	89

4.6. TECHNIQUE DE COLLECTE DES DONNEES	90
4.6.1. Choix de la technique de collecte des données : le questionnaire	90
4.6.2 Justification du choix de l'instrument	91
4.6.3. Présentation de l'outil	92
4.7. LA DEMARCHE DE LA COLLECTE DES DONNEES	93
4.7.1 La pré-enquête	93
4.7.2 L'enquête proprement dite	93
4.8. TECHNIQUE D'ANALYSE	94
4.8.1 Types d'analyse des données	94
4.8.2. Le test de corrélation de Bravais Pearson	95
4.8.2.1. Présentation du Coefficient r de corrélation de Bravais Pearson	95
CHAPITRE 5 : PRESENTATION DESCRIPTIVE DES DONNEES	97
5.1. IDENTIFICATION DU REPONDANT	97
5.2. ENVIRONNEMENT DE RESOCIALISATION CARCERALE	101
5.2.1. Sur l'ontosystème	101
5.2.2. Sur le microsystème	105
5.2.3. Sur le mésosytème	109
5.2.4. Sur le macrosystème	113
5.3. LA PERTE DES COMPETENCES PSYCHOSOCIALES	117
5.3.1. Sur la perte des compétences individuelles	117
5.3.3. Sur la perte des compétences sociales	124
CHAPITRE 6 : ANALYSE INFERENCIELLE DES RESULTATS, DISCUSSIONS ET SUGGESTIONS	120
61. RESULTATS DES HYPOTHESES.	
6.1.1. Vérification de l'hypothèse de recherche HR1	128
6.1.1.1. Quelques rappels	
6.1.1.2. Corrélations de Pearson de HR1	
6.1.1.3. Discussion	130
6.1.2. Vérification de l'hypothèse de recherche HR2	
6.1.2.1. Rappels	
6.1.2.2. Corrélations de Pearson de HR2	
6.1.2.3. Discussion	
6.1.3. Vérification de l'hypothèse de recherche HR3	134

6.1.3.1. Rappels	134
6.1.3.2. Corrélations de Pearson de HR3	135
6.1.3.3. Discussion	135
6.1.4. Vérification de l'hypothèse de recherche HR4	136
6.1.4.1. Rappels	136
6.1.4.2. Corrélations de Pearson de HR4	137
6.1.4.3. Discussion	138
6.2. LES SUGGESTIONS	140
6.2.1. En intervention sociale	140
6.2.2. Au plan institutionnel	142
CONCLUSION GENERALE	144
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	148
TABLE DE MATIERE	154
ANNEYES	150

ANNEXES